Condorcet, un intellectuel engagé au siècle des Lumières

Marie Jean Antoine Nicolas CARITAT, marquis de CONDORCET

(17 septembre 1743 Ribemont-Aisne

29 mars 1794 Bourg-la-Reine)

Présentation de Roger Le Fers, à Nice, le mercredi 10 novembre 2021,

à l'Espace-Magnan de Nice.

(président du Cercle Condorcet des Alpes-Maritimes

Agrégé de sciences sociales, a été professeur en classes préparatoires aux grandes écoles)

Confidential C

« Les Français sont des héritiers, mais, pour sauver cet héritage, il faut être capable de le conquérir à nouveau »

(Raymond Aron, le 17 juin 1939, devant la Société française de philosophie).

Confidential C

« **Le travail intellectuel qui consiste à s'approprier l'héritage, à le reformuler, à l'adapter, à le confronter aux exigences du présent, n'est pas un simple exercice rhétorique ; il maintient cet héritage en vie, il recharge son efficacité politique** » (Antoine Lilti. 2019. « L'héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité ».)

« **Les Lumières, ce temps à la fois si lointain et si proche de nous** » (Joël Cornette - préface à « La France des Lumières. 1715-1789 » de Pierre-Yves Beaurepaire).

Confidential C

« En dépit des dictateurs, des faux prophètes, des fondamentalistes qui ne cessent de cracher sur **l'esprit des Lumières** et de le violenter (…) malgré la volonté de revanche de tous les prédateurs accrochés à leurs privilèges et intérêts et qui méprisent les valeurs de justice et de fraternité, **la promesse des Lumières** ne cesse d'obséder les consciences éprises d'un idéal de bonheur universel : une société raisonnable, une félicité raisonnable, une humanité raisonnable. Les espoirs qu'elles ont réveillés, à travers les avatars d'une histoire cynique et tourmentée, restent un rempart incontournable **contre la barbarie, le fanatisme et l'égoïsme** »

(Guy Chaussinand-Nogaret – « Comment peut-on être intellectuel au siècle des Lumières ? ». 2011).

Confidential C

Hommage à un héritier des Lumières

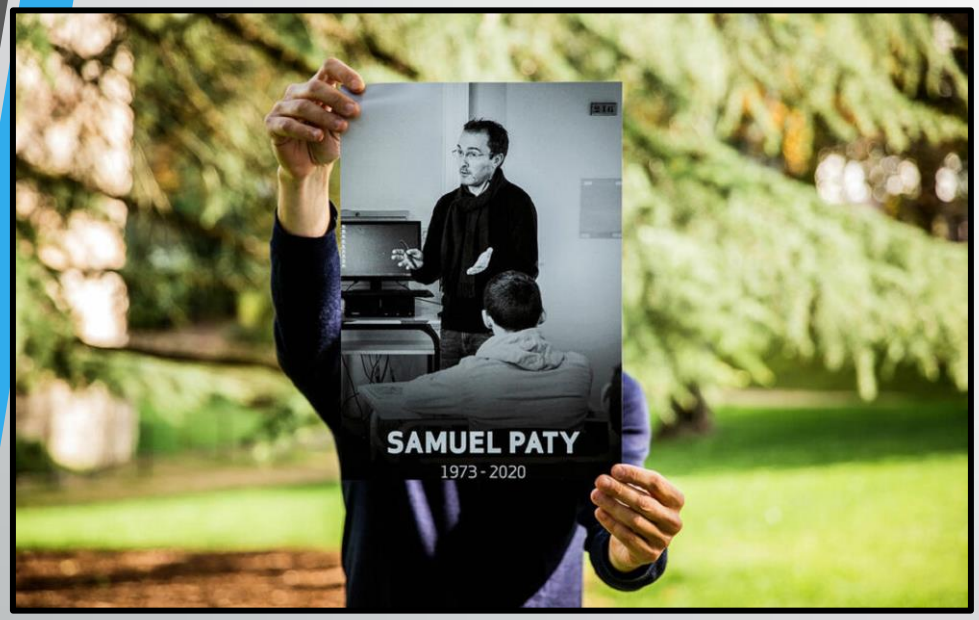

Confidential C

Portrait de Condorcet par Greuze

Musée national du Château de Versailles

Buste de Condorcet par Houdon – 1785, se trouve à Philadelphie

(American Philosophical Society)

Quai Conti (Paris), par Jacques Perrin. 1894

Cour Napoléon au Louvre (Pierre Loison. 1857)

La singularité de Condorcet, homme des Lumières et de la Révolution : à la jonction, à la charnière de deux mondes – son originalité ; penser l'inédit ; engagements actifs ; ses propositions : retard ou en avance sur son temps ou sur l'avenir ? S'affranchir des déterminismes de la naissance et des conditions de sa proscription sous la Terreur.

Un « rationaliste pragmatique et optimiste » mais « une pensée qui se meut dans l'inquiétude » (C. Kintzler) ; Alain Pons : n'a-t-il pas sous-estimé la puissance de la raison ou sous-estimé celle de la déraison et des passions humaines ?

« Le plus encyclopédique des Encyclopédistes » (Keith M. Baker)

« Notre père à tous » (Elisabeth Badinter)

Confidential C

« Condorcet résume dans sa propre vie presque tous les aspects de la vie intellectuelle au XVIIIème siècle et son passage de la théorie à l'action » (Alexandre Koyré, philosophe, conférence à Princeton en 1944) ; en même temps, sa vie démontre que l'identité individuelle est dynamique et que la réflexion et l'action, leurs exigences et leurs défis, souvent inédits, la transforment lors des grands moments vécus au cours de la seconde moitié du XVIIIème siècle par Condorcet (Alphonse de Lamartine et Victor Hugo ont connu un processus similaire : eux aussi ne sont pas « nés républicains » et « démocrates », ils le sont devenus).

Confidential C

Quelques exemples d'écrits ou de discours de Condorcet qui montrent que « lui seul appartient tout entier aux deux mondes successifs de la philosophie des Lumières et de la politique révolutionnaire » (François Furet) , la première influençant profondément la seconde chez Condorcet.

ELOGES DE MICHEL DE L'HOPITAL, DE BACON, DE D'ALEMBERT, DE LINNE, DE HALLER, DE BERNOULLI, D'EULER, DE BUFFON, DE CASSINI, DE VAUCANSON, DE TURGOT, etc.
DISCOURS SUR LES SCIENCES MATHEMATIQUES (février 1786)
DISCOURS SUR L'ASTRONOMIE ET LE CALCUL DES PROBABILITÉS, lu au Lycée en 1787
CANAL DE PICARDIE.— Mémoire sur le canal de Picardie, XI, 315.
CITOYENS. — Ce que les citoyens ont le droit d'attendre de leurs représentants.
DESPOTISME. Idées sur le despotisme, à l'usage de ceux qui prononcent ce mot sans l'entendre.
JURISPRUDENCE CRIMINELLE (réflexions sur la). IMPÔT.—Mémoires sur la fixation de l'impôt
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (la) aux hommes libres. ou : Un roi est-il nécessaire à la conservation de la liberté? –
TRÉSORERIE NATIONALE. — Discours sur la nomination et la destitution des commissaires de la trésorerie nationale et des membres du bureau de comptabilité.
DISSERTATION philosophique et politique sur cette question : Est-il utile aux hommes d'être trompés ?
ESCLAVAGE. —- Au corps électoral, contre l'esclavage des nègres (1789)
SUR L'ADMISSION DES DEPUTES DES PLANTEURS DE SAINT-DOMINGUE à L'A.N. (1789)

Confidential C

REFLEXIONS SUR LA REVOLUTION DE 1688 ET SUR CELLE DU 10 AOÛT 1792
OPINION SUR LE JUGEMENT DE LOUIS XVI (novembre 1792)
REFLEXIONS SUR LE COMMERCE DES BLES (1776) – réponse à Necker
DISCOURS SUR LES SCIENCES MATHEMATIQUES (février 1786)
ELOGE DE PASCAL ET REMARQUES SUR SES *PENSEES* (1776)
DE L'INFLUENCE DE LA REVOLUTION EN AMERIQUE SUR L'EUROPE (1786)
EST-IL UTILE DE DIVISER UNE ASSEMBLEE NATIONALE EN PLUSIEURS CHAMBRES ? (1789)
SUR L'ADMISSION DES FEMMES AU DROIT DE CITE (1790)
RECUEIL DE PIECES SUR L'ETAT DES PROTESTANTS EN FRANCE (1781)
DE LA NATURE DES POUVOIRS POLITIQUES DANS UNE NATION LIBRE (1792)
SUR LES OPERATIONS NECESSAIRES POUR RETABLIR LES FINANCES (1789)
LA REPUBLIQUE FRANCAISE AUX HOMMES LIBRES (1792)
SUR LA NECESSITE DE L'UNION ENTRE CITOYENS (1792)
PLAN DE CONSTITUTION PRESENTE A LA CONVENTION NATIONALE (février 1793)
TABLEAU GENERAL DE LA SCIENCE QUI A POUR OBJET L'APPLICATION DU CALCUL AUX SCIENCES POLITIQUES ET MORALES (1793)
RAPPORT ET PROJET DE DECRET SURL'ORGANISATION GENERALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (1792)
DECLARATION DES DROITS NATURELS, CIVILS, ET POLITIQUES DES HOMMES (février 1793)

Confidential C

Les origines familiales de Condorcet

Les Caritat à Orange et la terre de Condorcet dans la Drôme provençale : la lignée paternelle.

Confidential C

Les **Caritat** sont des drapiers puis des marchands-drapiers d'Orange et des propriétaires fonciers (un quartier de cette ville se nomme Caritat)

- **Ils sont anoblis au XVème siècle et prennent le titre d'écuyer. Ils deviennent « de Condorcet » en 1552 lorsque Henri de Caritat épouse Sébastienne de Poitiers (pas de lien avec le Poitou – les Poitiers « Comtes de Valentinois ») qui apportait en dot la terre de Condorcet dans les Baronnies, près de Nyons.**
- **Henri de Caritat se déclare favorable à la Réforme en 1561. Ses fils combattent pour la religion nouvelle sans faire allégeance à aucun prince ni à aucun parti politique. Après la révocation de l'Edit de Nantes, les descendants eurent à souffrir de persécutions et certains émigrèrent quand d'autres se convertirent au catholicisme.**

Confidential C

D 70
CONDORCET
En Drôme Provençale

Sentier de Condorcet
DRÔME Provençale
Histoire du Village
Evocation du village de Condorcet d'après une gravure médiévale
Condorcet est cité en 956 dans une donation à l'abbaye de Cluny en Bourgogne en tant que site fortifié.
Un village se développe en contrebas du château, fief de la famille des Baux qui améliorent les fortifications au XIVe siècle puis des Caritat qui aménagent la place et reconstruisent l'église au XVIe siècle.
La population "intra muros" atteint 600 personnes en 1831. Mais à la fin du XIXe siècle, l'eau manque et l'industrie se développe dans la vallée du Bentrix entraînant les habitants à démolir les maisons (dès 1875) au profit du nouveau village.
La dernière habitante part en 1916, le cimetière est désaffecté en 1954.
Château
Donjon
Table d'orientation
2e porte (disparue)
vers Dieulefit (ancienne route)
Place publique
Jeu de paume
Cloaque
P
vers Condorcet
1 Idées de Condorcet
2 Histoire du village
3 Condorcet les Bains
4 Agriculture au fil du temps
Table d'orientation
Maison
Ruine
Jardins ou terre vaine
Sentier Condorcet
Le vieux village
Cadastre napoléonien - 1825

Vers 1960

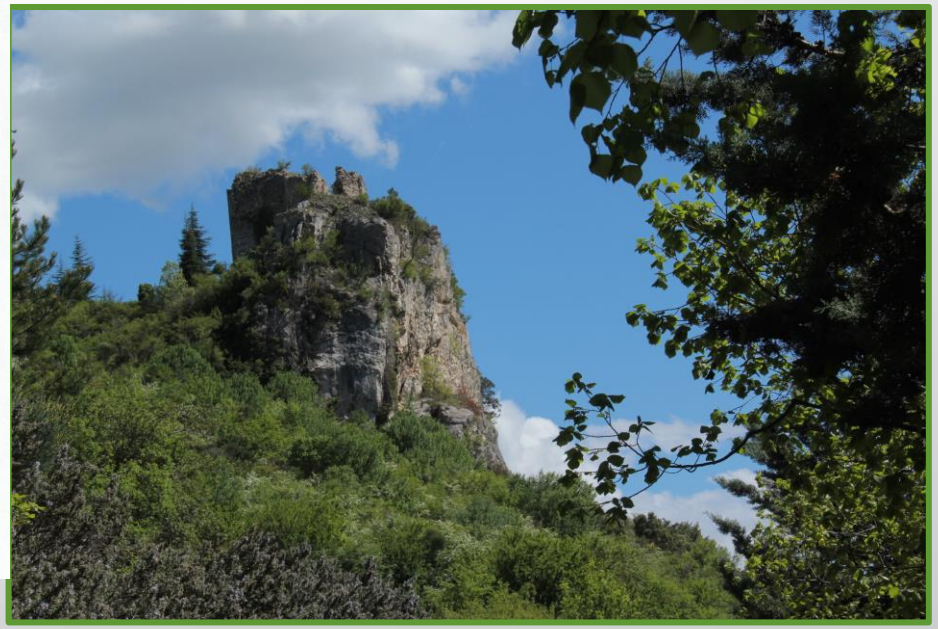

- **Antoine Caritat de Condorcet**, **le père** de Marie-Jean-Antoine-Nicolas, né le 6 octobre 1700 à Condorcet, **lieutenant de cavalerie**, épouse une veuve, madame de Saint-Félix, née Marie-Madeleine de Gaudry, en mars 1740 à Ribemont dans l'Aisne où il était en garnison. Le jeune couple s'installe à **Orange** où naît Jeanne-Marie-Antoinette qui décèdera à l'âge de 17 mois. Condorcet naîtra à **Ribemont** le 17 septembre 1743.
- **Les oncles de Condorcet du côté paternel** : **Jacques-Marie**, sera **évêque** de Gap, Auxerre et Lisieux, un « oncle tyrannique » qui orienta ses études mais dont il héritera. **Jacques-Laurent**, demeurera sur la terre de Condorcet (peu rémunératrice) et sera **conseiller au Parlement de Grenoble**.

Confidential C

Le blason des Caritat

Armes d'azur, au dragon ailé d'or et lampassé de sable ; à la bordure du même (ou d'or) (réalisé par le commandant Robert Juteau).

Devise : « Caritas » (« charité »)

Confidential C

L'ascendance picarde de Condorcet, la lignée maternelle : les Gaudry à Ribemont dans l'Aisne

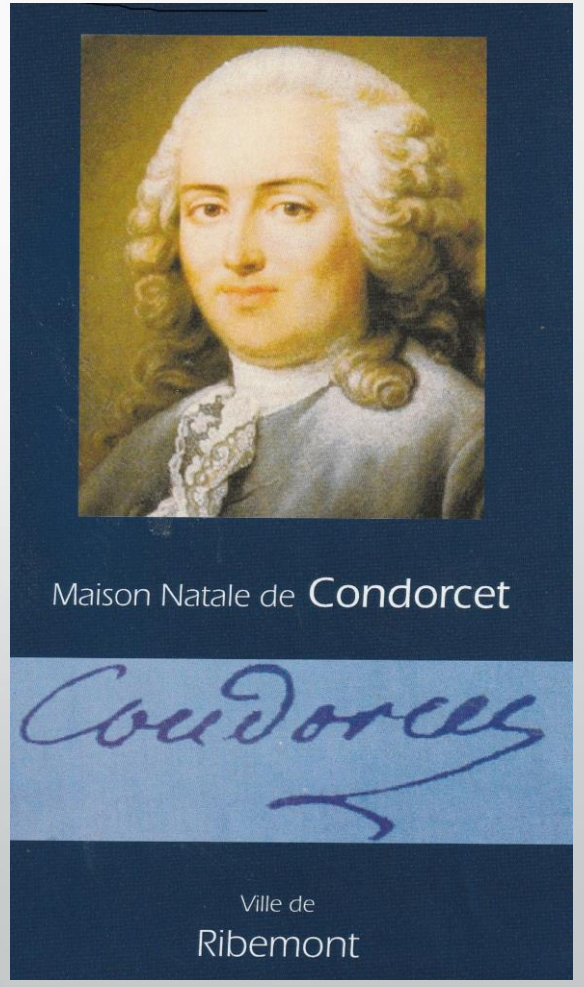

Confidential C

CONDORCET

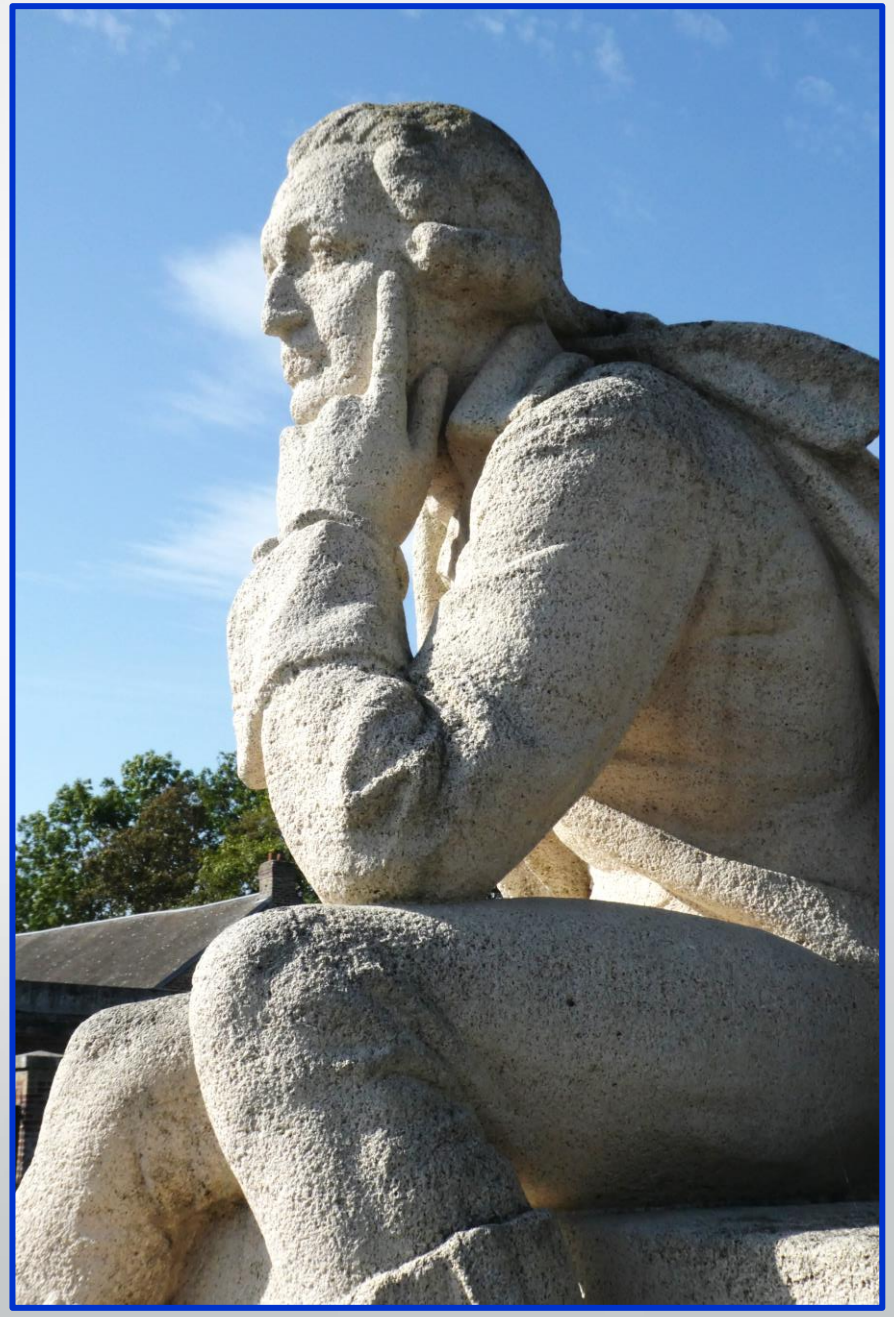

Sa mère, **Marie-Madeleine Gaudry**, appartient à une lignée de robins qui se transmettaient de génération en génération des offices royaux. Les Gaudry furent anoblis en 1764 et étaient des propriétaires fonciers. Condorcet hérita de ce patrimoine en 1784-1785, l'agrandit avec des achats de biens ecclésiastiques sous la Révolution, tout en offrant des avantages aux tenanciers de ses terres. Il connaissait très bien la paysannerie picarde de la région de Ribemont et en fournit une analyse économique précise. Il écrivit contre Necker : « Lettre d'un laboureur de Picardie ».

Confidential C

Jusqu'à 9 ans, son éducation fut l'œuvre de sa mère (et de son oncle maternel Gaudry à Ribemont) à propos de laquelle il écrivit (papiers Condorcet – Bibliothèque de l'Institut- étudiés par E. et R. Badinter) :

« Si la bizarre piété d'une mère dont il ne parlait, sous le rapport de la piété même, qu'avec une vénération profonde, nuisit à sa force physique qu'il avait reçue de la nature, cette piété ne fut pour lui ni un joug pesant ni un joug corrupteur. Sa mère l'éleva avec autant de raison que de douceur » ; « si sa mère ne l'avait jamais repris d'un mensonge, c'était peut-être parce qu'elle avait éloigné de lui toutes les occasions d'en faire ».

Il accorda, pendant toute la vie de sa mère, une attention soutenue et des soins affectueux à celle-ci, passant de longs mois avec elle à Ribemont, s'éloignant ainsi de Paris et de son milieu relationnel et intellectuel (en témoigne la correspondance avec Amélie Suard). Puis elle s'installa chez lui à Paris quand il eut des charges très lourdes ne lui permettant plus de séjourner à Ribemont.

Confidential C

Les débuts de Condorcet dans la vie

Son père meurt 5 semaines après sa naissance, au cours de manœuvres militaires; sa mère, une deuxième fois veuve, le voue au culte de Marie et il porte la robe blanche ; puis, sous le contrôle de l'oncle évêque, il a un **précepteur jésuite** à l'âge de 9 ans ; ensuite il est interne au **collège des Jésuites à Reims**,) à 11 ans, puis, à 15 ans, au **collège de Navarre à Paris** (réputé sur le plan scientifique, fondé en 1304 par Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel). La **fréquentation des Jésuites le rendra athée et anticlérical** (manuscrits à la Bibliothèque de l'Institut étudiés par les Badinter) ; il dénoncera leurs méthodes d'enseignement et les pratiques qui y règnent. Toutefois, il sera toujours un fervent partisan de « **la liberté la plus absolue de conscience** » (dixit Condorcet) et de la liberté religieuse, et favorable à la séparation de l'Etat et de l'Eglise (laïcité – un des précurseurs de la loi de 1905).

Brillantes études ; il impose difficilement à sa famille **son désir de devenir « géomètre » (mathématicien**) alors qu'on le destinait à une carrière militaire ; remarqué et encouragé par d'Alembert qui devient son protecteur (présentation d'un mémoire de mathématiques à l'Académie (devant Fontaine et Clairaut) à 16 ans sur le calcul intégral (refusé) puis un autre, très apprécié, à l'âge de 21 ans (devant d'Alembert et Fontaine). Pendant deux ans, à Ribemont, il consacre 10 heures par jour aux mathématiques. Il écrira et publiera de nombreux travaux sur le calcul intégral, les équations différentielles, le calcul des probabilités, et ce qu'il a nommé la « mathématique sociale » (ou « art social »), au cours de sa vie.

Vie difficile à Paris ; soutien de l'abbé Girault de Keroudon (son professeur et son seul ami au collège Navarre qui sut détecter et encourager ses remarquables capacités) chez qui il s'installe à l'âge de 19 ans. Il sera très lié aussi à l'abbé Bossut, mathématicien – D'Alembert, Bossut, Condorcet formeront un trio actif à l'Académie des sciences.

Confidential C

Condorcet et la religion catholique. Classé comme « athée » et « anticlérical », il ne fut pas « anti-religieux », comme le témoigne son combat pour la liberté de conscience. Il dénonça le « pouvoir des prêtres » avec virulence, en tant qu'obstacle à la Raison et à l'émancipation de l'esprit. Il effraya parfois Voltaire, déiste, à qui on imputa un texte très incisif et anonyme de Condorcet : « Lettre d'un théologien à l'auteur du Dictionnaire des Siècles », Voltaire dont un des programmes était « d'écraser l'infâme ».

Dans la Bibliothèque de l'Institut, se trouve un manuscrit de Condorcet, jamais publié, intitulé « Examen des effets de l'éducation sacerdotale » qui n'est pas sans lien avec son expérience de l'enseignement chez les Jésuites. Sa très grande pudeur ne l'amène pas à dévoiler ce qu'il y vécut dans sa sexualité d'adolescent, mais il dénonça leurs pratiques éducatives tant sur le plan des méthodes (surveillance constante, pratique de la délation, punitions corporelles) que sur celui des contenus d'enseignement (les « ergoteries scolastiques »)

Confidential C

« En supposant qu'une religion est utile, ce sera sans doute celle qui promeut le ciel aux grandes actions, qui ouvre un enfer pour le crime, mais laisse à la raison et à la conscience de chacun à juger du juste et de l'injuste. S'il existait une religion qui promît le ciel aux bonnes actions, qui prodiguât des supplices éternels pour les mauvaises mais dont les prêtres fussent jugent de la conscience, on ne peut nier qu'une telle religion ne soit plus propre à former des esclaves pour les prêtres que des hommes pour la patrie. Or, telle est la religion chrétienne ; d'ailleurs, tous les moines étant célibataires, tous faisant profession de fuir les femmes, il y aura des corrupteurs pour les maîtres. Cela est arrivé très souvent, et toujours à des maîtres ou ecclésiastiques ou moines. Enfin, ce que craignent les ecclésiastiques, c'est le scandale. Ainsi c'est contre les goûts honnêtes, contre les passions qu'on aime à avouer et qu'on ne peut cacher qu'ils dirigent leurs efforts C'est à détruire l'amour et la sensibilité qu'ils s'appliquent (…). Que leur importe que les ministres soient débauchés pourvu qu'ils joignent l'hypocrisie à la débauche (…). Ainsi, jamais ils ne chercheront à détruire la débauche, mais la volupté, et plus la débauche sera basse, plus elle sera dénuée de tout sentiment honnête, plus elle trouvera grâce à leurs yeux. Telle est leur politique et leur morale, et souvent aussi leur conduite, et c'est à eux que les mœurs de jeunes gens sont confiés »

(« Examen des effets de l'éducation sacerdotale ». Manuscrit Ms 884, folio 272r-276 v).

Confidential C

Il écrivit, en 1774, huit ans après le supplice du Chevalier de La Barre un « Almanach anti-superstitieux », non publié de son temps par refus des éditeurs, qui se veut « le récit de tous les assassinats, massacres, séditions, guerres, supplices, empoisonnements, noirceurs et scandales, qui forment depuis 1774 ans l'histoire du clergé catholique »

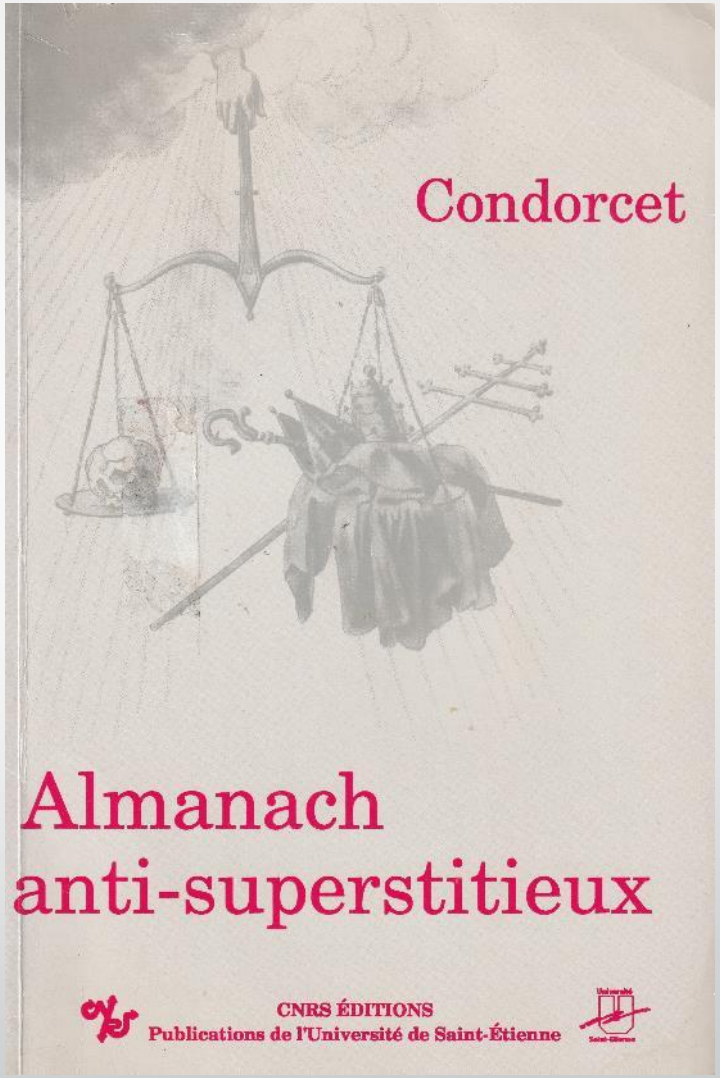

Confidential C

La mort de Condorcet

Début juin 1793, **les Montagnards utilisent l'insurrection parisienne pour opérer un coup de force à la Convention et liquider les Girondins** (de nombreux périront sur l'échafaud – 35 le 31 octobre 1793 - dont Brissot, très lié à Condorcet). Condorcet n'est pas directement menacé car il ne s'associe pas à l'adresse à la Nation des 75 députés girondins qui dénoncent ce coup de force. Toutefois, il signe avec les députés de l'Aisne (sauf Saint-Just) une protestation condamnant ces évènements. Pendant plusieurs mois, à la demande de la Convention, **Condorcet avait rédigé un projet de Constitution** qu'il présente en février 1793. Les **Montagnards**, minoritaires, s'opposent à ce projet et veulent le remplacer par un autre, sous la rédaction de **Hérault de Séchelles** (guillotiné en avril 1794, à l'âge de 34 ans sur réquisitoire de Saint-Just fondé sur des faux documents de trahison), qu'ils soutiendront ; en six jours, le nouveau projet voit le jour et est adopté presque sans discussion, dans une Assemblée Nationale victime de purges. Condorcet, indigné, publie, de façon anonyme, une « **Lettre aux citoyens français sur la nouvelle Constitution** » qui critique le nouveau texte avec force. **Chabot**, l'ex-capucin, l'escroc qui tombera dans l'affaire de la Compagnie des Indes, cet « inquisiteur minable » (Badinter) qui sera guillotiné, avec Danton, et qui haït Condorcet fait adopter un décret d'arrestation le 8 juillet qui équivaut à la condamnation à l'échafaud ; dans son réquisitoire, Chabot parle de : « de cet homme qui, parce qu'il a siégé à côté de quelques savants de l'Académie, s'imagine devoir donner des lois à la République française », il évoque « la conspiration de Brissot », les « trames de cette secte scélérate » qui « a sapé la liberté, loin de l'avoir servie »…

Confidential C

Condorcet, grâce à des complicités, échappe à l'arrestation et **se réfugie chez madame Vernet, rue des Fossoyeurs (devenue rue Servandoni, dans le quartier du Luxembourg et de Saint-Sulpice**), à **Paris où il se cachera jusqu'à la fin du mois de mars 1794**. Il y rédigera des « Fragments de justification » (inachevés), son œuvre maîtresse : « Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain », un petit manuel d'arithmétique et une bouleversante lettre de conseils à Eliza, sa fille, dans laquelle il écrit « Qu'on éloigne d'elle tout sentiment de vengeance personnelle, qu'on lui dise que je n'en ai jamais connu aucun ». Pour préserver leur vie et pouvoir hériter, Sophie, son épouse, demandera le divorce qui sera prononcé deux mois après la mort de Condorcet…

Confidential C

« Ma vie » (…) je l'avais consacrée au bien des hommes, à la défense de leurs droits, et j'en ai sacrifié les restes à la cause de la liberté. C'est pour elle encore que je mourrai si je succombe à la calomnie. Je n'ai eu depuis quatre ans ni une idée, ni un sentiment qui n'ait eu pour objet la liberté de mon pays. Je périrai comme Socrate et Sidney pour l'avoir servie, sans jamais avoir été ni l'instrument ni la dupe, sans avoir jamais voulu partager les intrigues ou les fureurs des partis qui l'ont déchirée »

(dans « Fragments de justification » écrit en 1794, réfugié rue Servandoni, chez madame Vernet).

Décret de la Convention du 3 octobre 1793 après avoir entendu le Comité de Sécurité publique (extraits) : « **De conspiration contre l'unité et l'indivisibilité de la République, contre la liberté et la sûreté du peuple français, Brissot, Vergnaud, Gensonné, Caritat – ci-devant marquis de Condorcet (…) seront traduits devant le tribunal révolutionnaire, pour y être jugés conformément à la loi** ».

Confidential C

« Comme j'ignore si je survivrai à la crise actuelle, je crois devoir à ma femme, à ma fille, à mes amis, qui pourraient être victimes des calomnies répandues contre ma mémoire, une exposition simple de mes principes et de ma conduite pendant la révolution. Elle peut avoir un autre avantage, celui d'empêcher que l'exemple des injustices que j'ai essuyées, ne décourage quelques amis de la liberté; celui d'une justice même tardive peut les aider à s'élever comme moi au-dessus de l'opinion des contemporains ».

Condorcet rédigea ce texte en juillet 1793 : « **Fragments de justification** » (ici le début).

« **Quitté, à ma prière, pour écrire l'Esquisse des progrès de l'esprit humain**.» (Note mise sur le manuscrit autographe, de la main de Sophie Grouchy de Condorcet.)

Confidential C

Crois-tu que notre enfant puisse encor retenir
De son père proscrit un faible souvenir?
Que son cœur de mes traits ait gardé quelque image?.....
Dis-lui que je l'aimais ; qu'au milieu de l'orage,
Insensible à mes maux, ses pertes, tes malheurs,
Abattaient mon courage et m'arrachaient des pleurs ;
Que son portrait, tracé par une main chérie,
Fut un double bienfait pour mon âme attendrie;
Que mes soins, de son sort tendrement occupés,
Préparaient pour son cœur d'utiles vérités.
Et toi, de notre amour conserve la mémoire;
Contre ses ennemis défends un jour ma gloire..
J'ai servi mon pays , j'ai possédé ton cœur;
Je n'aurai point vécu sans goûter le bonheur.

Condorcet rédigea cet « Epître d'un Polonais exilé en Sibérie à sa femme » en décembre 1793

Confidential C

Robespierre avait qualifié Condorcet de « lâche » et énoncé ces propos : « Tel laboureur répandait la lumière de la philosophie dans les campagnes, quand l'académicien Condorcet, jadis grand géomètre, dit-on, au jugement des littérateurs, et grand littérateur, au dire des géomètres , depuis conspirateur timide, méprisé de tous les partis, travaillait sans cesse à l'obscurcir par le perfide fatras de ses rapsodies mercenaires » ! (Condorcet était déjà mort quand ses paroles furent prononcées le 7 mai 1794, lui qui n'a jamais été le « mercenaire » de qui que ce soit …). Sentant venir le danger, il quitte, à l'insu de madame Vernet, pour la protéger, le 25 mars 1794 son refuge de la rue des Fossoyeurs, madame Vernet que Condorcet appela sa « seconde mère » ; quand, ayant eu un indice de sa prochaine arrestation, il lui dit : « il faut que je vous quitte, vous êtes hors la loi », elle lui répondit : « nous ne sommes pas hors de l'humanité ».). Après des péripéties dont une visite chez ses anciens amis, les Suard, il est arrêté et transféré à la prison de Bourg-Egalité (Bourg-la-Reine) où on le retrouve mort le 28 mars 1794. Mort d'épuisement ou suicide par empoisonnement ?

Michelet écrira que sa mort « a épargné à la République, la honte du parricide, le crime de frapper le dernier des philosophes sans qui elle n'eût point existé ».

Confidential C

Buste de Condorcet à Bourg-la-Reine

Aujourd'hui, conservé dans les escaliers de la mairie.

Condorcet au Panthéon, décembre 1989, avec le savant Gaspard Monge et l'Abbé Grégoire (caveau VII) – sous la présidence de François Mitterrand

Un cénotaphe (les ossements de Condorcet n'ont jamais été retrouvés ; son corps a été jeté dans la fosse commune du cimetière de Bourg-la-Reine, disparu depuis)

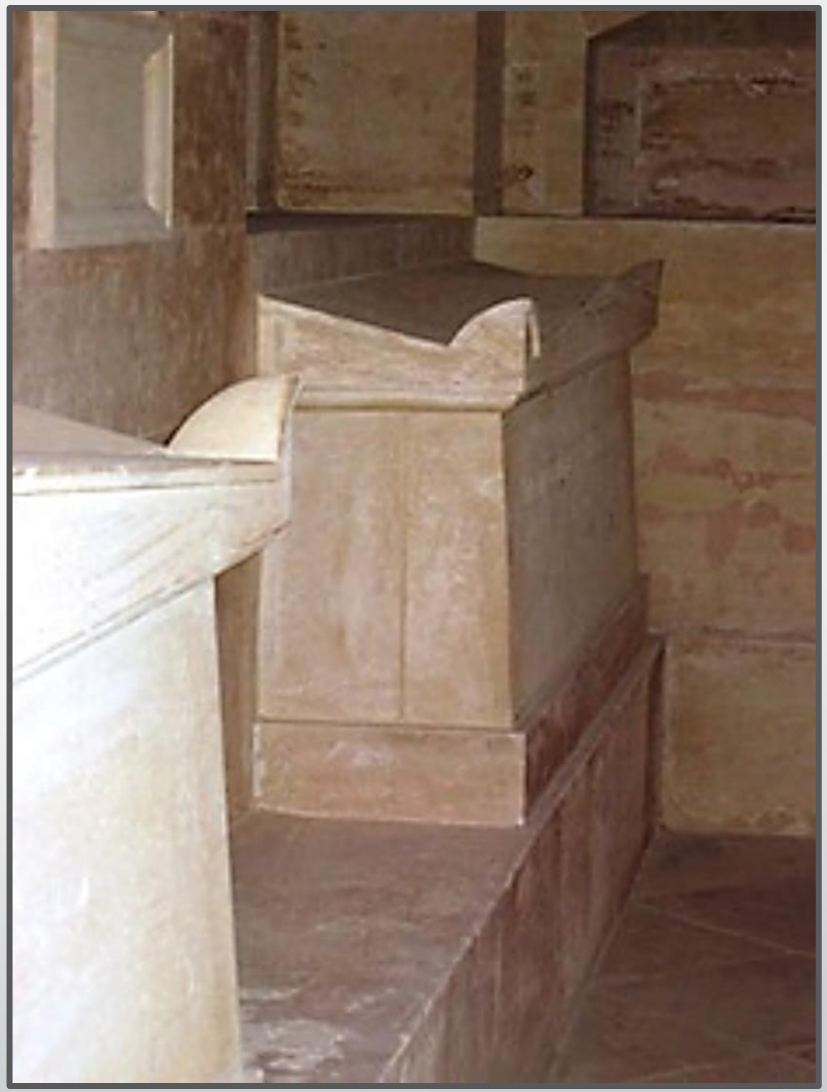

Confidential C

La Bonté
Cne de CONDORCET

L'homme CONDORCET : un portrait par Julie de Lespinasse (1732-1776) dont il fréquentait le salon et dont François Arago a dit qu'elle était « célèbre par l'étendue, la pénétration et la finesse de son esprit » (dans son « Portrait de Condorcet ». Œuvres. 1854)

Julie de Lespinasse a dressé un portrait de Condorcet (revu par d'Alembert qu'elle appelle « mon secrétaire »), le « bon Condorcet »,voire « le très bon, le trop bon Condorcet » : sa figure « annonce la qualité la plus distinctive et la plus absolue de son âme, c'est la **bonté** ; sa physionomie est douce et peu animée ; il a de la simplicité et de la négligence dans le maintien. Il a reçu de la nature **le plus grand esprit, le plus grand talent et la plus belle âme** ». A propos de **son esprit** : « il est **profond et subtil**, il est **fort** et il est **fin**, il est **clair** et **précis**, et il est **juste** et **délié**. Et si vous croyez que j'aie mis de l'exagération dans ce que je viens de vous dire, jugez vous-même M. de Condorcet ; causez avec lui, lisez ce qu'il a écrit ; parlez-lui philosophie, belles-lettres, sciences, arts, gouvernement, jurisprudence, et, quand vous l'aurez écouté, vous direz cent fois par jour que c'est l'homme le plus étonnant que vous ayez jamais entendu. Il n'ignore rien, pas même les choses les plus disparates à son goût et à ses occupations ; il saura les formules du Palais et la généalogie des gens de la cour, les détails de la police et les noms des bonnets à la mode ; enfin rien n'est au-dessus

Confidential C

de son attention et sa **mémoire** est si **prodigieuse** qu'il n'a jamais rien oublié. Sa bonté est universelle, c'est-à-dire que c'est un fonds sur lequel doivent compter tous ceux qui en auront besoin ; mais c'est un sentiment profond et actif pour ses amis. Son âme est noble et élevé, elle est l'ennemie de l'oppression, elle méprise les esclaves et hait les tyrans, elle ne connaît ni l'intérêt ni l'envie. Je dirai que **son âme est grande et forte** ; elle sait souffrir et non plier. **Il ne cause point en société** : il y a parle quelquefois, mais peu, et il ne dit jamais ce qui est nécessaire aux gens qui le questionnent sur quelque matière que ce puisse être. On ne peut donc pas dire qu'il soit d'une bonne conversation au moins en société [dans une lettre, Julie lui conseille de « de vous former dans l'usage du monde : c'est quand vous parlez, de ne pas vous mettre le corps en deux, comme un prêtre qui dit le Confiteor à l'autel. Si vous continuez, vous direz quelque jour votre mea culpa »] ; car il y paraît presque toujours ou distrait ou profondément occupé. Mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que rien ne lui échappe ; il a tout vu, tout entendu, et il a le tact le plus sûr et le plus délié pour saisir les ridicules et pour démêler toutes les nuances de la vanité ; il a même une sorte de malignité pour les peindre, qui contraste de manière frappante avec cet air de bonté qui ne l'abandonne jamais. **Il dédommage bien, dans l'intimité, du silence qu'il garde en société** ; c'est alors que sa conversation a tous les tons. Il a de la gaieté, de la méchanceté même, mais de celle qui ne peut nuire, et qui prouve seulement qu'il pense tout haut avec ses amis, et que rien de ce qui tient à la connaissance des hommes ne peut échapper à la justesse de son esprit et à la finesse de son goût.

Confidential C

Cette **âme, calme et modérée** dans le cours ordinaire de la vie, **devient ardente et pleine de feu** s'il s'agit de défendre les opprimés, ou de défendre, ce qui lui est plus cher encore, la liberté des hommes et la vertu des malheureux ; alors **son zèle va jusqu'à la passion** ; il en a la chaleur et le tourment, il souffre, il agit, il parle, il écrit, avec toute l'énergie d'une âme active et passionnée [« ***un volcan couvert de neige*** » disait d'Alembert]. S'il est **exempt de vanité**, et s'il remarque si finement celle des autres, il ne la blesse jamais : les sots, les gens ridicules, les ennuyeux, tous les défauts qu'on rencontre dans la société, ne l'incommodent ni ne l'importunent ; il laisse tout passer, et il dirait volontiers, comme Helvétius, qu'il n'est pas plus étonnant que les hommes fassent et disent des sottises, qu'il ne l'est qu'un poirier porte des poires ». Un « **homme rare** ».

Condorcet : « Ne croyez pas que l'économie politique m'empêche d'aimer mes amis, ni que je sois même intolérant. ***« Sifflez-moi librement, je vous le rends, mes frères ». Voilà la vraie devise de la tolérance. M. N. (Necker) m'a sifflé. Je le lui rends. Cela est dans l'ordre ».*** **Amélie Suard** : « son ***intolérance*** en matière d'opinions politiques était incroyable » (vis-à-vis de Necker qui versait une pension aux époux Suard et que l'on surnommait « l'homme aux enveloppes ») ; « mais cette intolérance, pourtant, ***peut être logiquement déduite*** des deux idées auxquelles elle s'alimente : celle du bien public, jointe à celle de la vérité » (F. Furet, préface à K.M. Baker : « Condorcet. Raison et politique ». 1975).

Confidential C

Texte écrit, à la demande de Sophie, son épouse, dans son refuge chez Madame Vernet, achevé en octobre 1793 – « **Tout ensemble testament et profession de foi ; d'une foi fidèle à elle-même ; d'une foi philosophique dans la raison et le progrès** » (**Alexandre Koyré**. 1944 à Princeton). Pas seulement un *testament des Lumières* mais aussi « le ***tableau de nos espérances*** » énoncées dans la « Dixième époque » dont une grande partie s'est réalisée depuis… Cet ouvrage prolonge les analyses et réflexions antérieures de Condorcet, dès avant la Révolution.

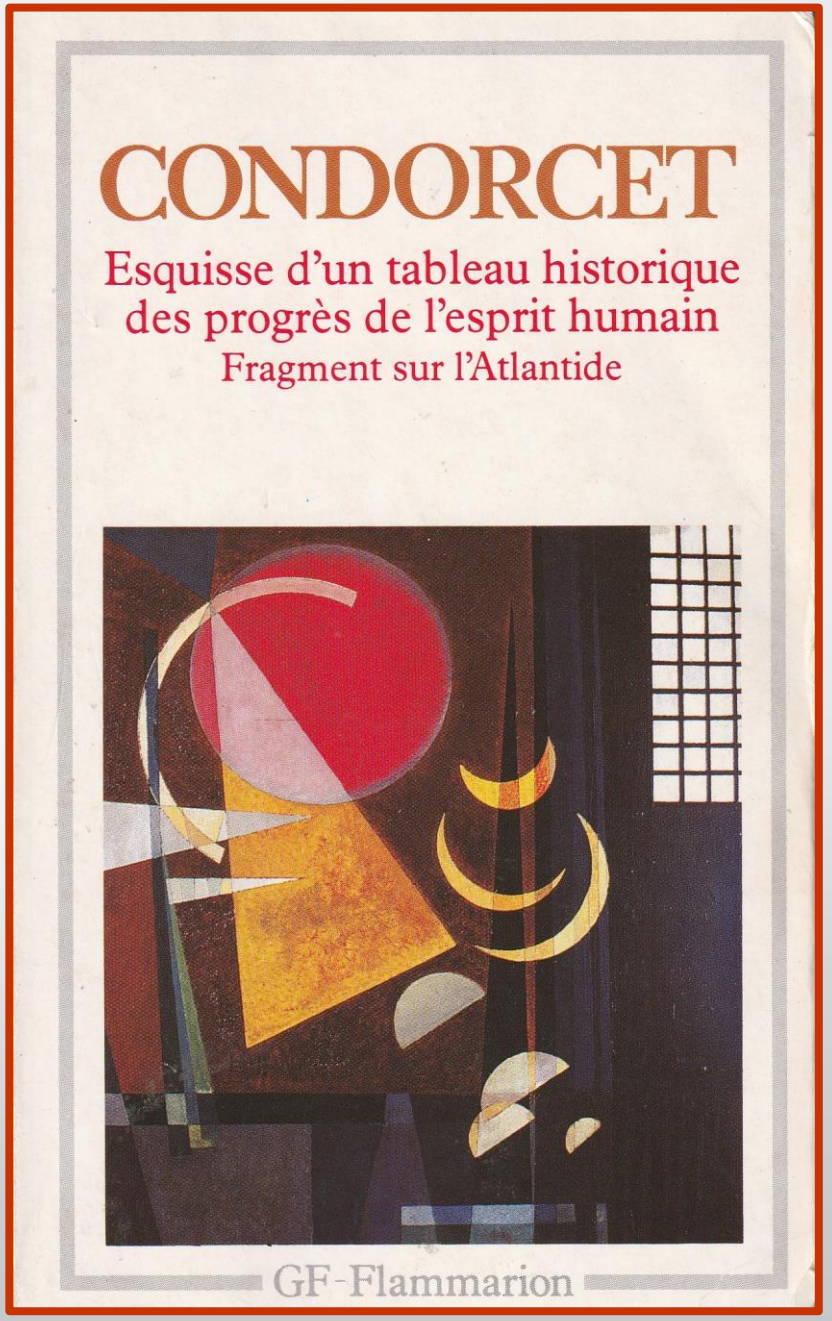

Confidential C

Le « **siècle de la raison** » :

« toutes les énergies de l'esprit restent liées à un centre moteur commun, le développement, le déploiement d'une force créatrice unique, de nature homogène : la « raison » (Ernst Cassirer)

De « l'esprit de système » du XVIIème siècle à « l'esprit systématique » du XVIIIème siècle.

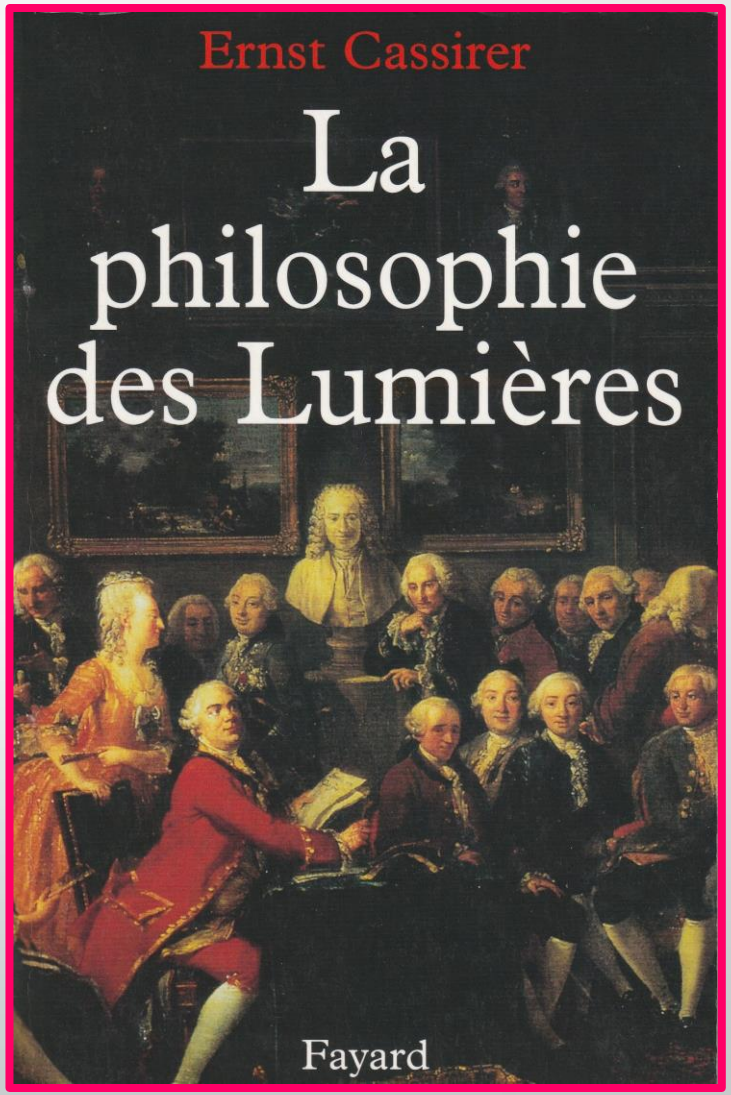

Confidential C

Le cri de guerre des Lumières : « Raison, tolérance, humanité » (dans l'Esquisse)

- « Toute société qui n'est pas éclairée par des philosophes est trompée par des charlatans » ;
- « Généreux amis de l'égalité, de la liberté, réunissez-vous pour obtenir de la puissance publique une instruction qui rende la raison populaire, ou craignez de perdre bientôt tout le fruit de vos nobles efforts » (Diderot : « Hâtons-nous de rendre la philosophie populaire ») ;
- Détruire « l'empire usurpé par la parole sur le raisonnement, par les passions sur la vérité, par l'ignorance active sur les lumières » ;
- « Mener une guerre de la raison contre les préjugés » ;
- « Si vous voulez que la masse d'un peuple connaisse la raison, parlez à cette raison seule quand vous attaquez ses préjugés. Tout autre moyen cesse d'être légitime dès qu'il est permis de tout dire et de tout entendre » ;
- « C'est par la raison seule qu'on gouverne les peuples vraiment libres » ;
- « Eclairer les homme pour en faire des citoyens ».

Confidential C

« Nos espérances sur l'état à venir de l'espèce humaine peuvent se réduire à ces trois points importants : la destruction de l'inégalité entre les nations ; les progrès de l'égalité dans un même peuple ; enfin, le perfectionnement réel de l'homme » (« Esquisse »).

Confidential C

Hommage et dette à deux grands défricheurs de la vie, de la pensée et de l'action de Condorcet, les premiers à accomplir un travail considérable sur les archives de l'Institut et les œuvres de Condorcet avec leurs ouvrages publiés en 1904 : Léon Cahen et Frank Alengry (sans oublier les pionniers : François Arago (savant et homme politique, en 1848, éditeur des Œuvres de Condorcet, avec Arthur O'Connor, mari d'Eliza Condorcet) et le Docteur Robinet (de la Société Positiviste de Paris en 1894) ; puis Ferdinand Buisson (en 1929).

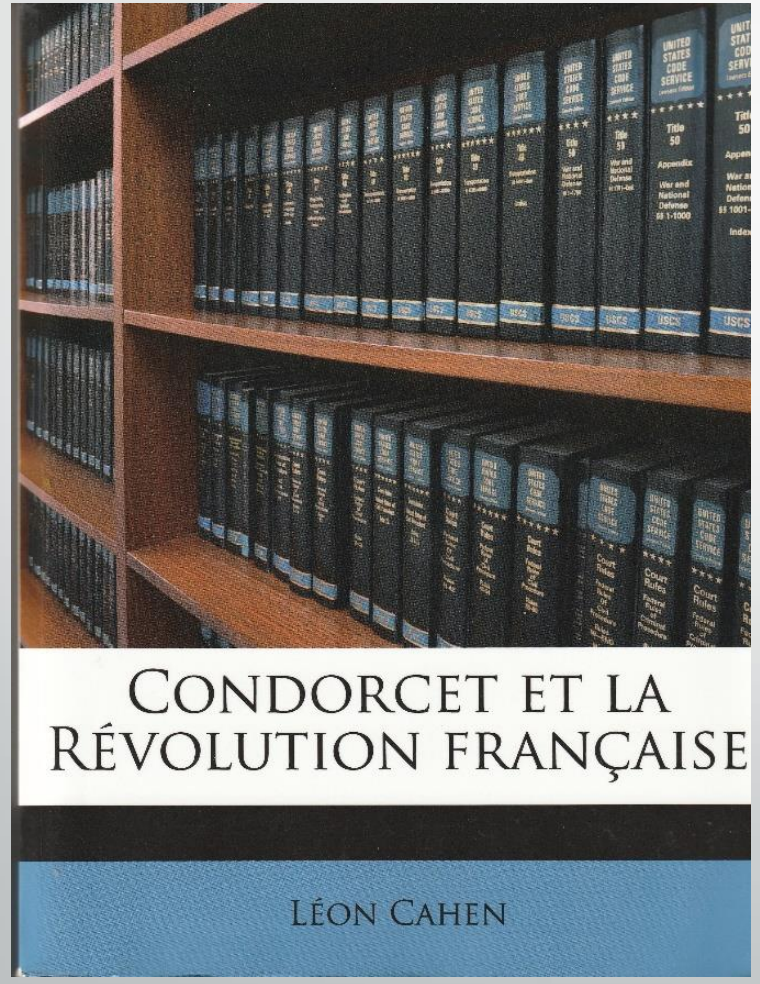

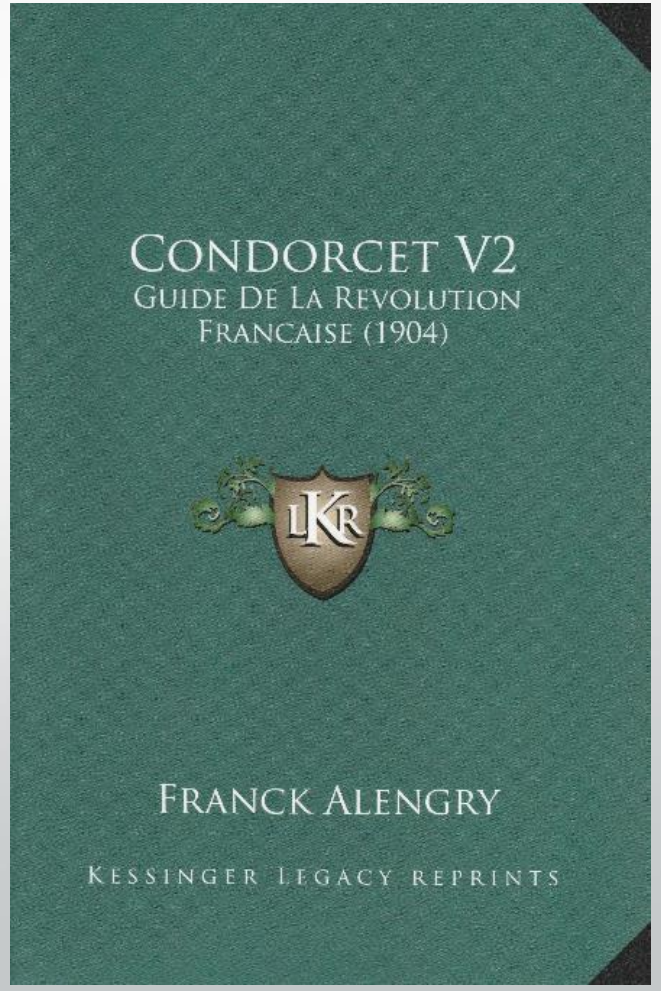

Confidential C

La seule biographie complète à ce jour (1988)

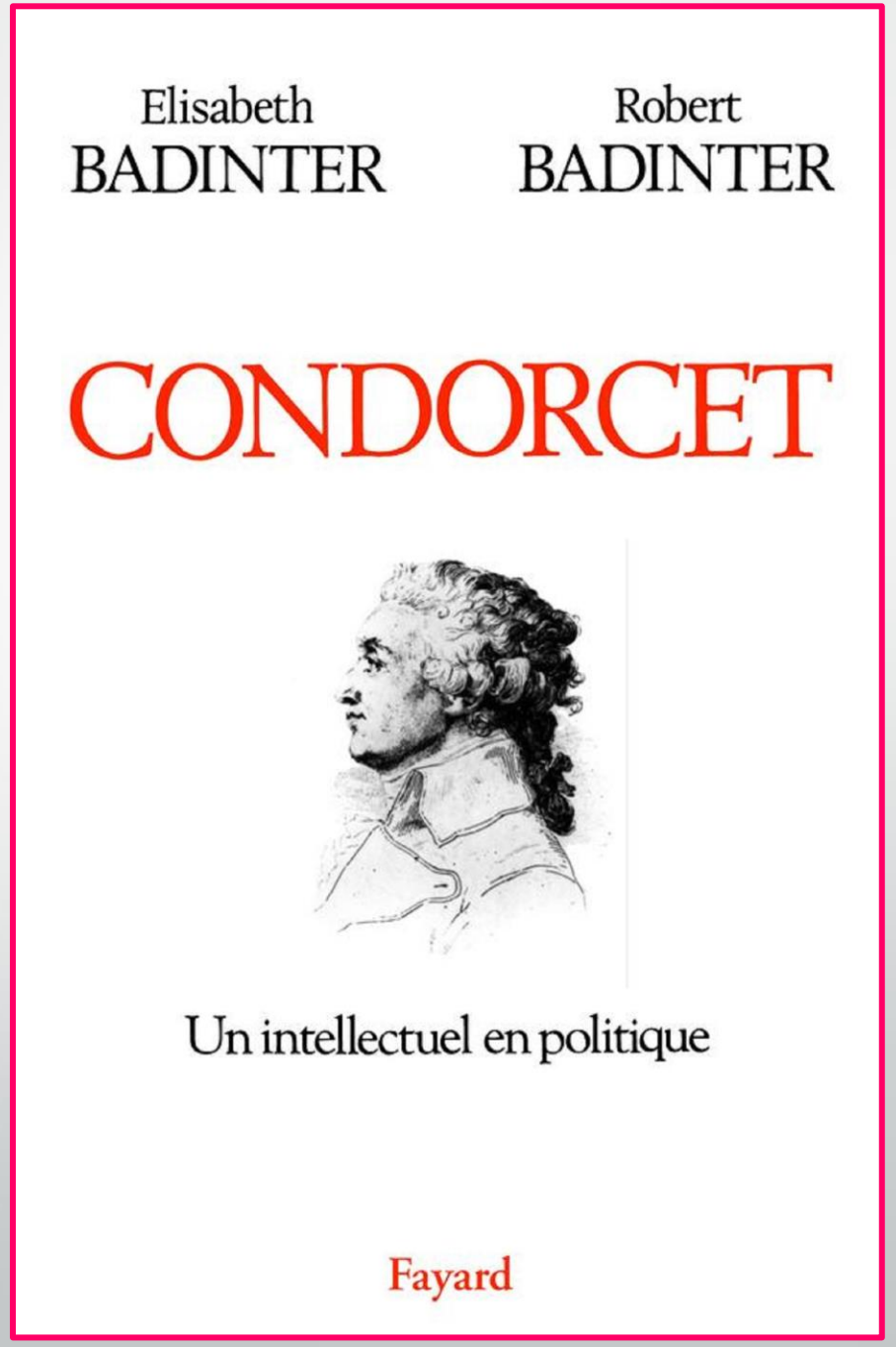

Confidential C

Le renouveau des études sur Condorcet à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution française et pour le 200ème anniversaire de sa mort.

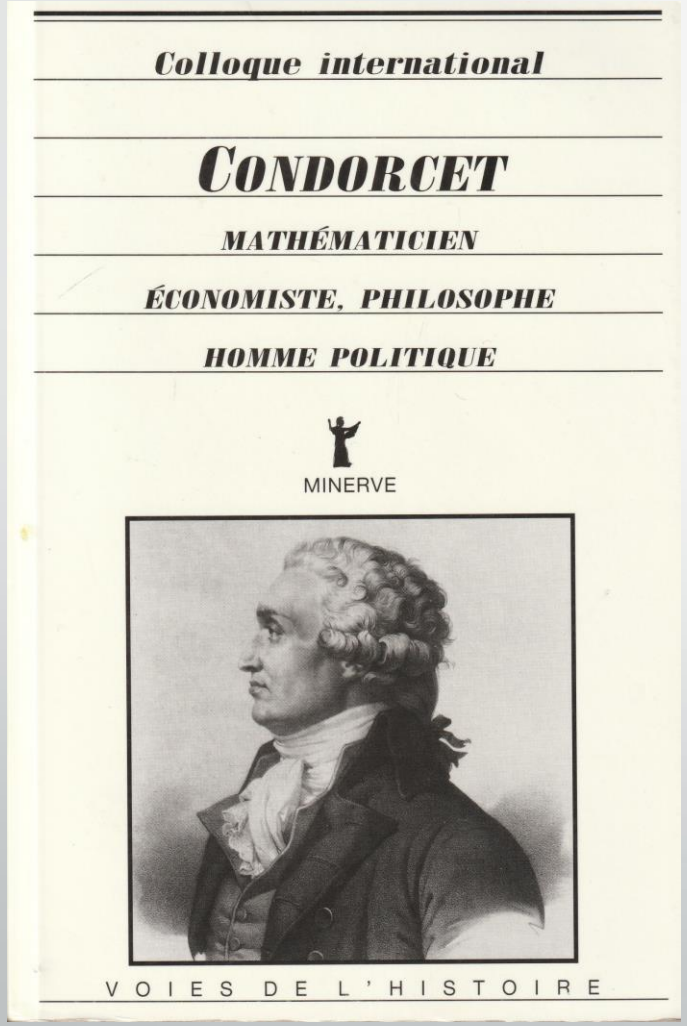

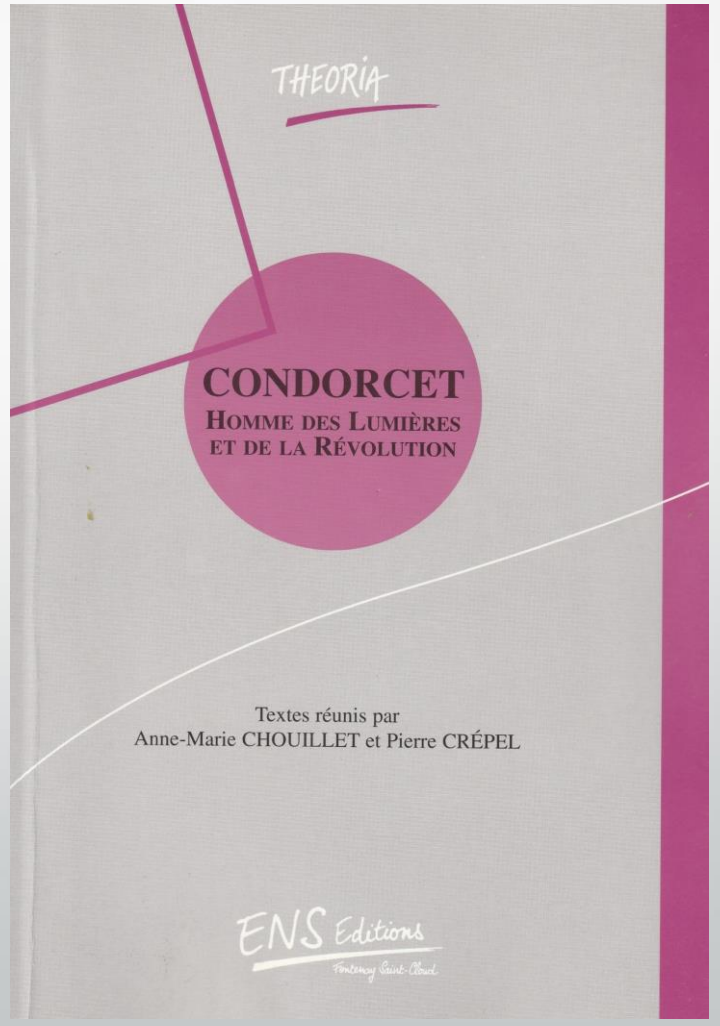

Condorcet, un intellectuel dans le siècle des Lumières.

La nouvelle historiographie française : les travaux de Pierre-Yves Beaurepaire et Antoine Lilti

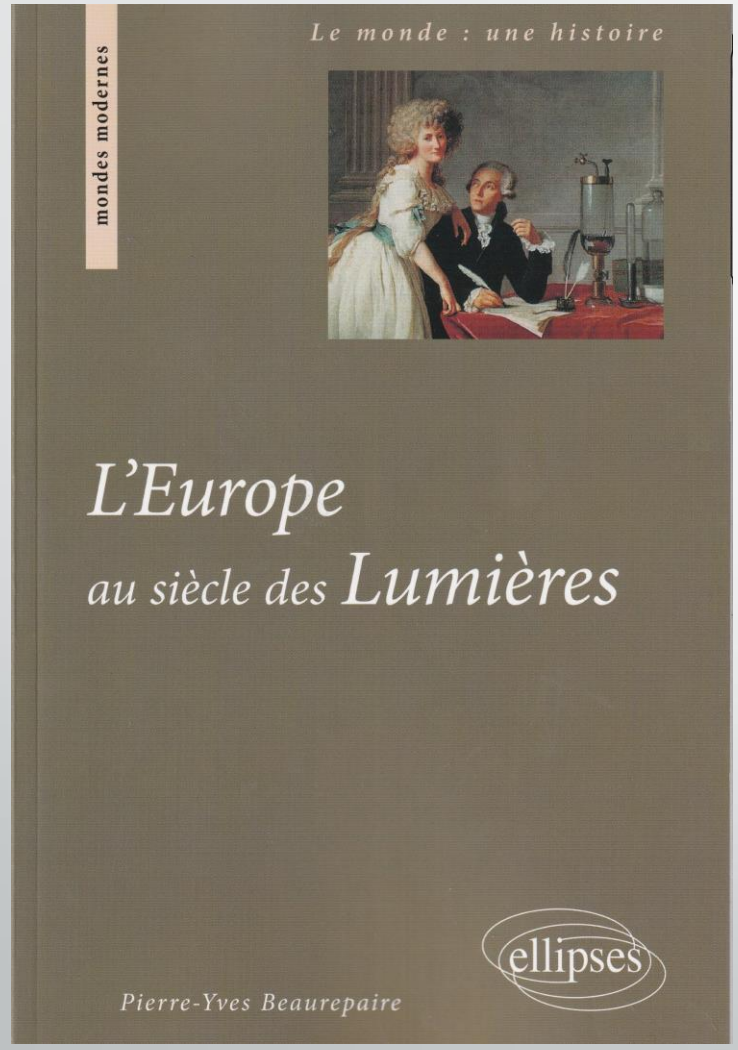

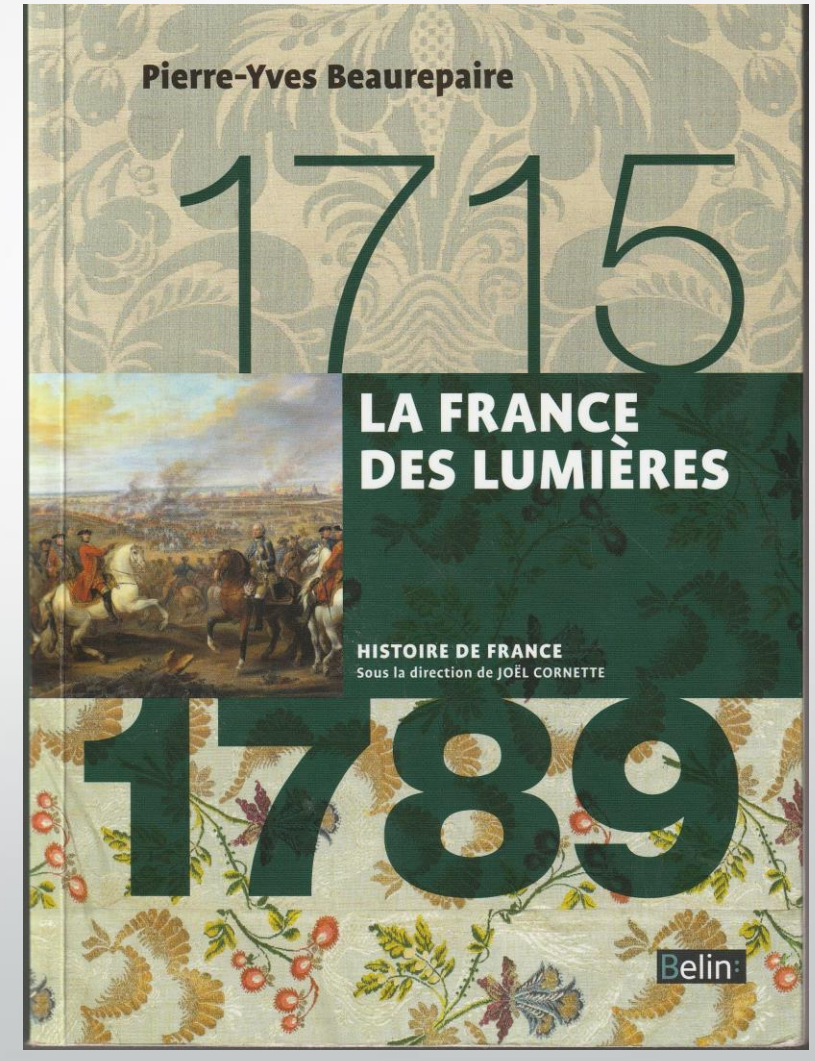

Quelles représentations du XVIIIème siècle dans l'historiographie de nos jours ? Un siècle d'effervescences et de mouvements, d'innovations et de crises, d'avancées et d'obstacles aux réformes. Une société qui n'est pas figée et une économie qui se transforme. Quelques exemples de 1715 à 1789.

Confidential C

« Les Lumières n’ont pas proposé une doctrine philosophique cohérente ou un projet politique commun (…). Rendre aux Lumières leur complexité historique et repenser ce que nous leur devons : un ensemble de questions et de problèmes, bien plus qu’un prêt-à-penser rassurant ».

« La question essentielle qui traverse les Lumières tient à leur ambition émancipatrice. Comment utiliser le pouvoir de la raison pour améliorer les conditions de la vie humaine, pour assurer le bonheur collectif et individuel ? ».

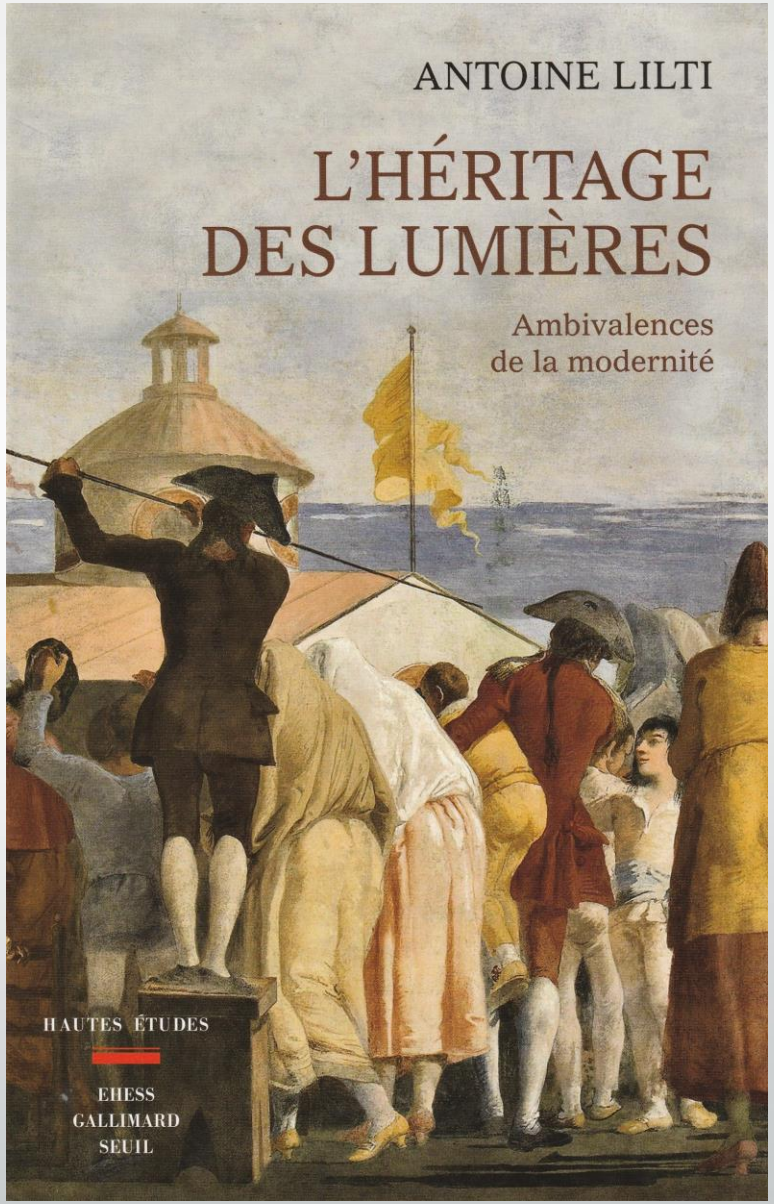

Confidential C

Les travaux indispensables de Charles Coutel sur la pensée de Condorcet (Université d'Arras)

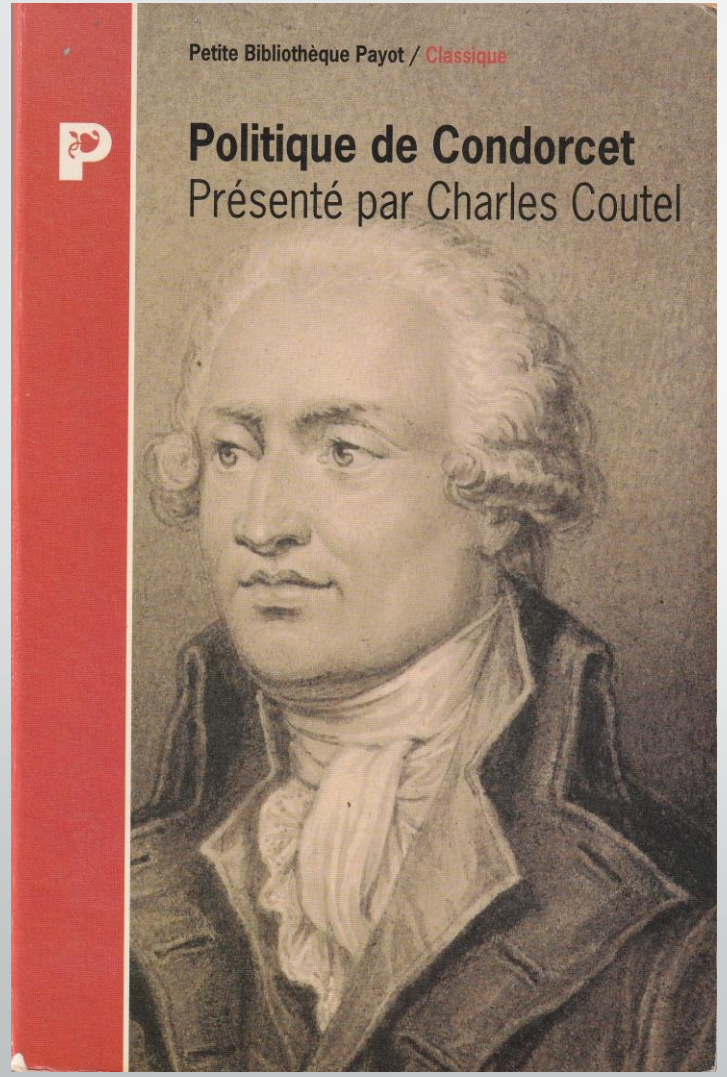

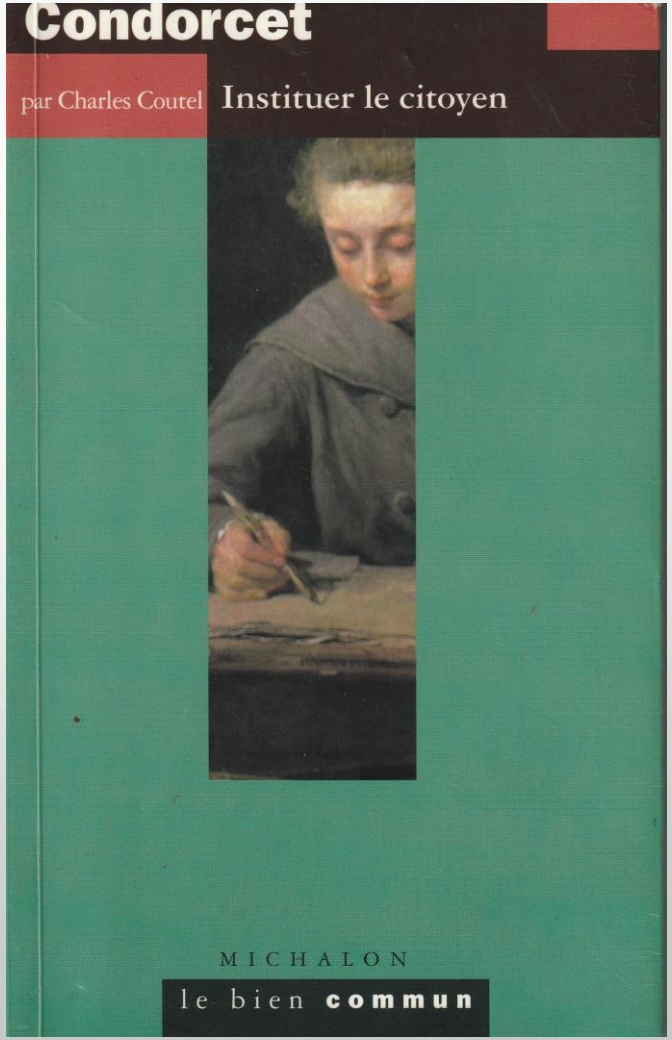

Confidential C

L’approche par l’histoire des idées dans le contexte des sociétés du XVIIIème siècle…

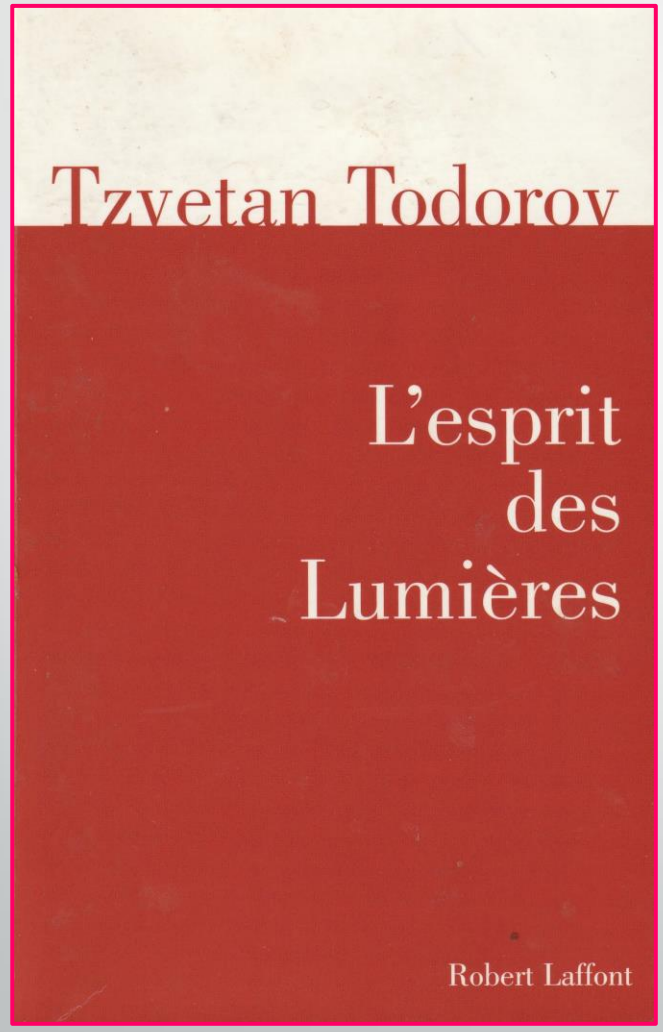

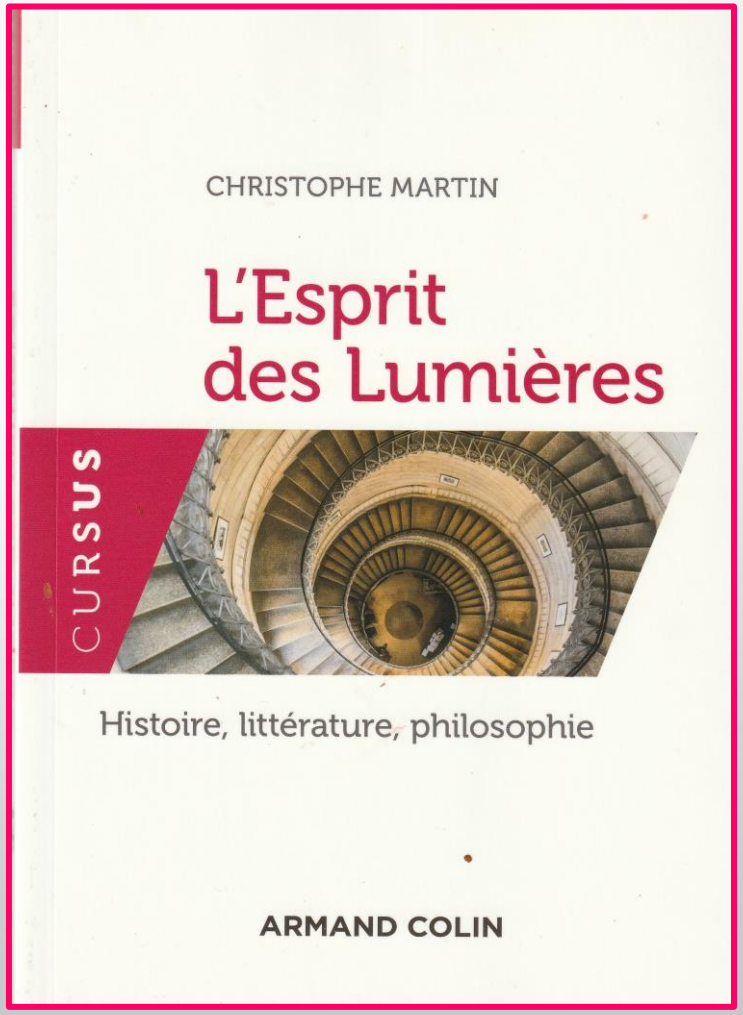

Confidential C

… La communauté d’esprit des penseurs des Lumières met en valeur un corpus de principes et de valeurs (mais souvent fortes divergences, notamment à propos de la religion) : autonomie et émancipation du sujet, penser par soi-même (Sapere Aude !) , foi en la raison et son exercice dans tous les domaines, (Condorcet : « il faut oser tout examiner, tout discuter, tout enseigner même »), refus de l’intolérance, rejet du fanatisme et des préjugés, promotion de la justice, passion de la liberté et des libertés, droits naturels de l’homme, foi dans le(s) progrès et la perfectibilité de l’homme, le bonheur individuel et collectif comme quête légitime, volonté et horizon d’universalité, etc.

Confidential C

Michel Foucault (« Qu'est-ce que les Lumières ? ». Texte de 1984) La modernité de l'Aufklärung : « juger le présent, penser l'actualité, comprendre la vérité d'un moment » ; attitude envers le présent, un ethos consistant à reconnaître son appartenance à un moment historique et à en effectuer la critique, attitude critique et inquiète, soucieuse en permanence de s'interroger sur les limites du présent – soit un rapport réflexif au présent

Pour Leszek Kolakowski (1927-2009) : « la figure de l'intellectuel se caractérise par une attitude double : la critique – sociale, morale, politique- se double d'une conscience critique de cette attitude critique elle-même, d'une interrogation sur sa validité absolue » (Jacques Dewitte : « Kolakowski. Le clivage de l'humanité ». Michalon. 2011)

Confidential C

« Lumières » : au XVIIème siècle, ce mot symbolise les progrès de l'intelligence. En 1697, Pierre Bayle écrit : « Le prochain siècle sera de jour en jour éclairé ». Le XVIIIème est désigné comme « siècle de lumières » (en 1751) puis « siècle des lumières » (en 1782) (base Frantex)

Charles Sorel (1671) dénonce la tendance de son siècle à se définir par elles : « Ce siècle est bien éclairé, car on n'y entend parler que de lumières. On met partout ce mot aux endroits où l'on aurait mis autrefois l'esprit ou l'intelligence ». C'est cette prise de conscience historique qui, selon lui, s'affirme dans la fierté d'une époque qui croit en ses progrès et oppose les lumières (l'autonomie de la raison, apte à penser par elle-même) aux ténèbres des préjugés, à l'emprise des autorités et à la barbarie des fanatismes et des superstitions. « **Lumières** » en français, « **Aufklärung** » en allemand, « **Enlightenment** » en anglais, « **Illuminismo** » en italien (Céline Spector)

Confidential C

Alexandre Koyré (1892-1964, philosophe et historien des sciences français d'origine russe) (conférence prononcée pour le 150ème anniversaire de la mort de Condorcet, le 28 mars 1944, à l'Ecole libre des Hautes études de New-York)

« La philosophie du XVIIIème siècle ne voulait pas seulement expliquer le monde ; elle voulait aussi le transformer. Elle croyait même qu'elle pouvait le transformer en l'expliquant (…). Elle croyait qu'il suffirait de montrer aux hommes où est la vérité et où est l'erreur pour qu'ils se portent vers la vérité. Aussi, n'est-ce pas vers le passé mais vers l'avenir que regarde l'historien ; et ce qu'il trouve de plus précieux dans l'histoire, ce n'est rien d'autre que l'histoire du **progrès**, c'est-à-dire l'histoire progressive **de l'esprit humain**, l'histoire de sa lutte contre les forces –ignorance, préjugés, etc.- qui l'oppriment ou qui l'ont opprimé, l'histoire de la **conquête graduelle, par l'homme**, de **la lumière**, c'est-à-dire de sa ***liberté dans le vrai*** ».

Michel Foucault (« **Qu'est-ce que les Lumières ?** ». 1984) : ***l'Aufklärung***, « ***entreprise pour lier par un lien de relation directe le progrès de la vérité et l'histoire de la liberté*** ».

Confidential C

Robert Darnton, historien américain, Université de Princeton, grand spécialiste du siècle des Lumières

« C'est l'engagement en faveur d'une cause : le philosophe est un nouveau type social, qui nous est aujourd'hui familier sous l'appellation d'intellectuel. Il cherche à mettre ses idées en pratique, à persuader, à convaincre, et à changer le monde autour de lui. Les philosophes représentent une force nouvelle dans l'histoire : des hommes de lettres agissant de concert et avec une autonomie considérable pour faire avancer un programme. Ils créent une identité collective, forgée par un engagement commun face à des risques partagés. Ils cherchent à s'emparer des hauteurs dominantes de la culture et à répandre les lumières par le haut (salons, académies, journaux, théâtres, loges maçonniques, cafés). Ils constituent une élite ».

Leitmotiv : « changer les esprits et réformer les institutions »

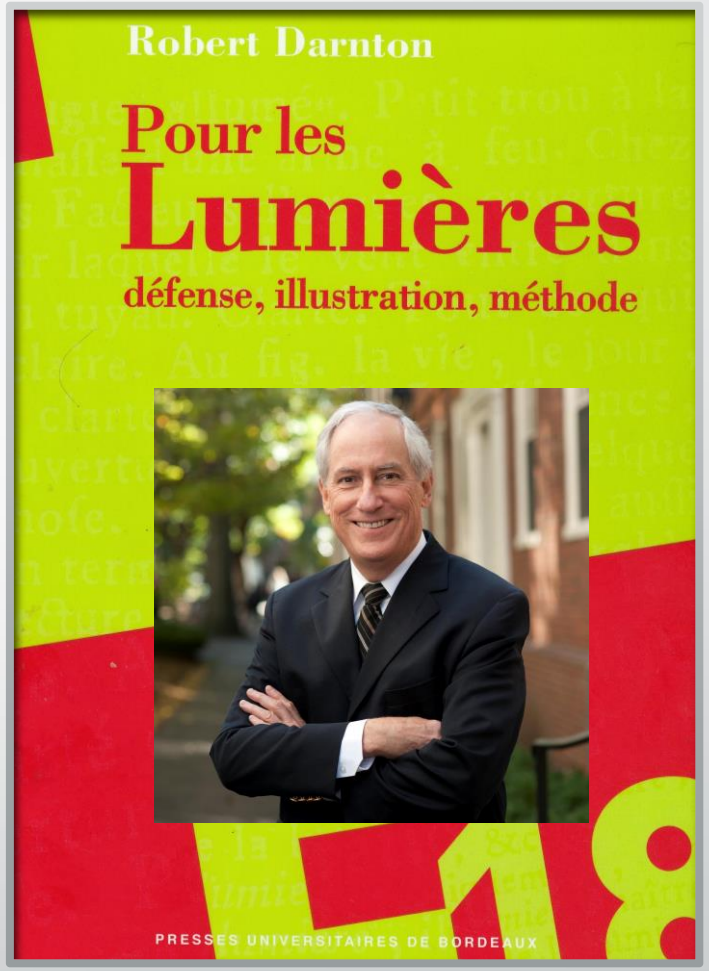

Confidential C

« Les passions intellectuelles » au siècle des Lumières : « désir de gloire », « exigence de dignité », « volonté de pouvoir »

« On voit naître chez les intellectuels trois « passions » successives qui suscitent rivalités et surenchères au prix d'affrontements parfois terribles ».

Un ouvrage érudit et passionnant !

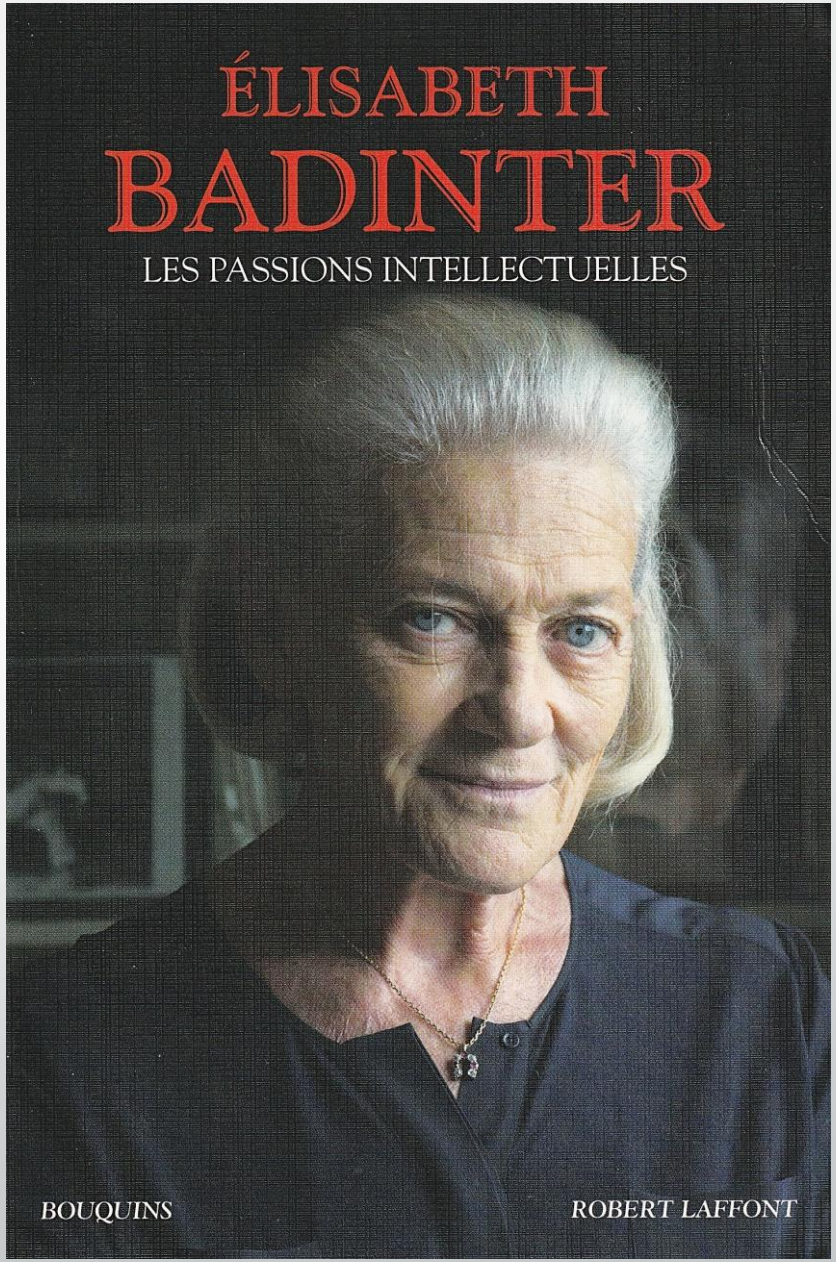

Confidential C

Les « nouveaux philosophes » (Voltaire) : une « génération de termites intellectuels (qui) avait préalablement rongé jusqu'à la charpente des ordres hiérarchiques, du pouvoir, de la société d'Ancien Régime » (Emmanuel Leroy-Ladurie) ; mais ils sont partisans d'une monarchie constitutionnelle éclairée (la République n'est pas à l'ordre du jour sauf sous la Révolution où Condorcet deviendra pleinement républicain – l'un des premiers à l'être)

- **La « République des Lettres » n'est pas un bloc indivis, même si l'objectif commun est la diffusion des Lumières. Déistes/athées, rivalités entre eux (avec Rousseau, entre Voltaire et d'Holbach, etc.), jalousies, ressentiments - polémiques sur les moyens à engager pour faire triompher leurs idées, etc. Opposition entre « Lumières modérées » et « Lumières radicales » (Jonathan Israël) ?**
- **Être écrivain est un engagement (rarement un métier –d'après Robert Darnton, 1/5 vit de la plume), un engagement citoyen et un statut d'intellectuel militant pour influencer la société et le pouvoir politique, combattre les superstitions et « écraser l'infâme » (Voltaire), dénoncer les injustices… 3 à 4 % seulement des auteurs sont des femmes ;**
- **Un engagement parfois très risqué : surveillance de la police, emprisonnement à la Bastille (Voltaire deux fois) ou ailleurs (Diderot à Vincennes, très marqué par cette expérience) ; répression des imprimeurs, des libraires, des colporteurs, livres brûlés par le bourreau (sur ordre du pouvoir politique, du Parlement, de la Sorbonne, des autorités ecclésiastiques, condamnation par Rome : exemple des ouvrages de Voltaire); dureté de Louis XV après l'attentat de Damiens contre sa personne ; mais des complicités au sein même de la Cour – Malesherbes, directeur de la Librairie, aide Diderot pour sauver l'Encyclopédie- et souvent sanctions plutôt symboliques sous Louis XVI.**

Confidential C

Deux penseurs, parmi d'autres, qui s'attirent les foudres de la Cour, de la Sorbonne, de l'Eglise, du Vatican, qui bénéficient aussi de soutiens mais sont critiqués dans le camp des philosophes eux-mêmes…

Les condamnations du livre « De l'esprit » d'Helvétius (1715-1771) (publié sous son nom) et celui de d'Holbach (1723-1789) « Le système de la nature » (publié de façon anonyme). Tous deux occupent des positions sociales élevées. Helvétius dut faire des rétractations humiliantes…

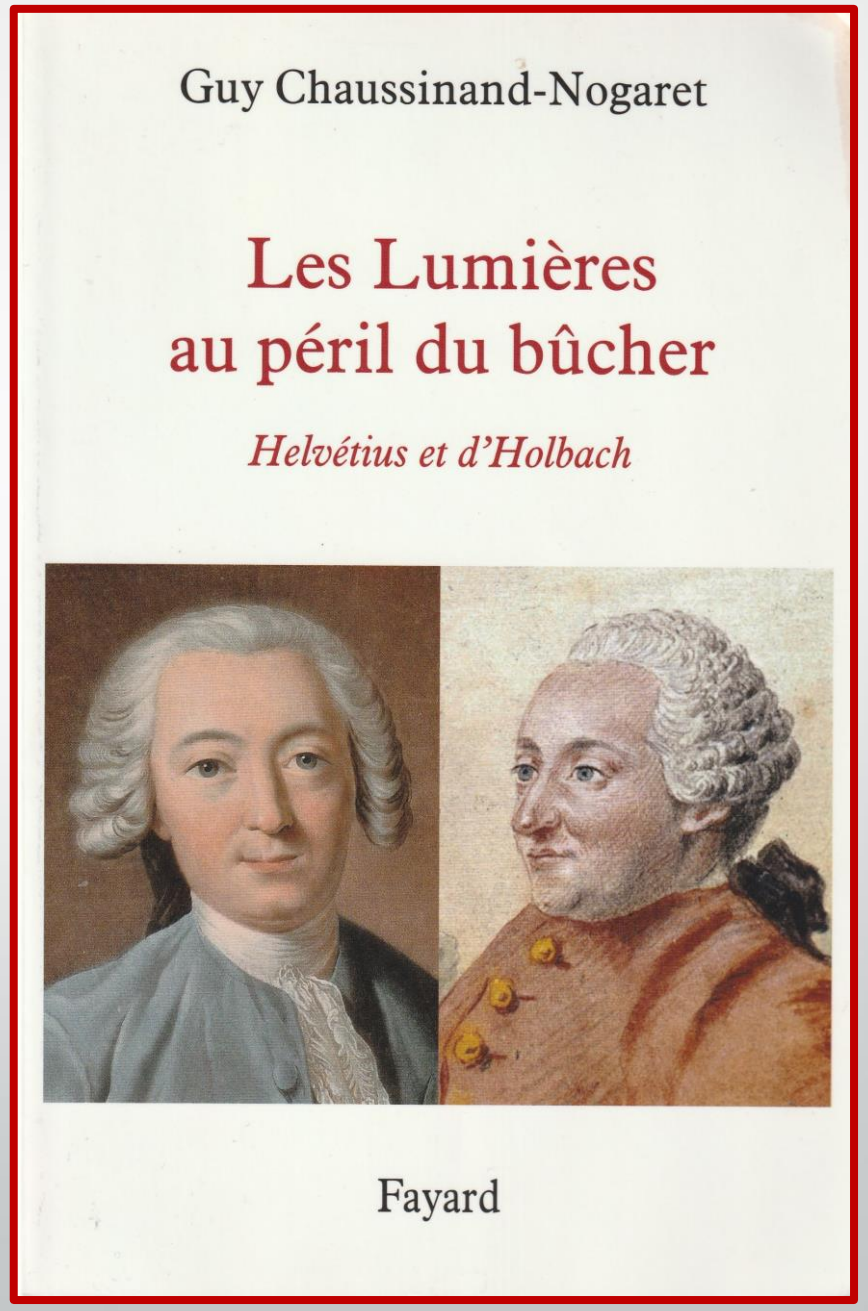

Confidential C

Diane sortant du bain, peinture de François Boucher, 1742.

La philosophie, fille de la pornographie

Un des meilleurs moyens de diffuser les idées philosophiques fut de les inséminer dans les esprits *via* des romans pornographiques. Une idée libertine qui a mené à la tolérance moderne.

Colas Duflo (Université Paris-Nanterre) : les livres pornographiques « participent peut-être plus encore que les traités des philosophes, à l'élaboration et à la diffusion des idées des Lumières dans la société du 18ème siècle. Ces romans sont souvent l'occasion de questionner les rapports de la morale et de la religion. A l'occasion de la rencontre amoureuse, les protagonistes s'interrogent sur les normes morales, et sur la possibilité de fonder la morale dans la nature humaine et non plus dans les préjugés religieux : ils inventent une nouvelle figure de la vertu sécularisée (…) : la bienfaisance, l'honnêteté, l'utilité sociale ».

Quelques titres : « Thérèse philosophe » (de Boyer d'Argens avec en frontispice de sa couverture : « *Voluptas hominis felicitas »)*, « Les Bijoux indiscrets » (Diderot), « Lettres galantes et philosophiques de deux nonnes », « La nonne éclairée ou les délices du cloître », « L'Anti-Thérèse ou Juliette philosophe ».

Confidential C

« Le seul point commun : la haine des philosophes, ces derniers étant accusés de monopoliser les lieux du pouvoir intellectuel et d'imposer une pensée unique. Mais la principale motivation des antiphilosophes est sans conteste la défense du christianisme : il s'agit, en effet, de rappeler l'existence de Dieu, notion fortement remise en question par les idées nouvelles ».

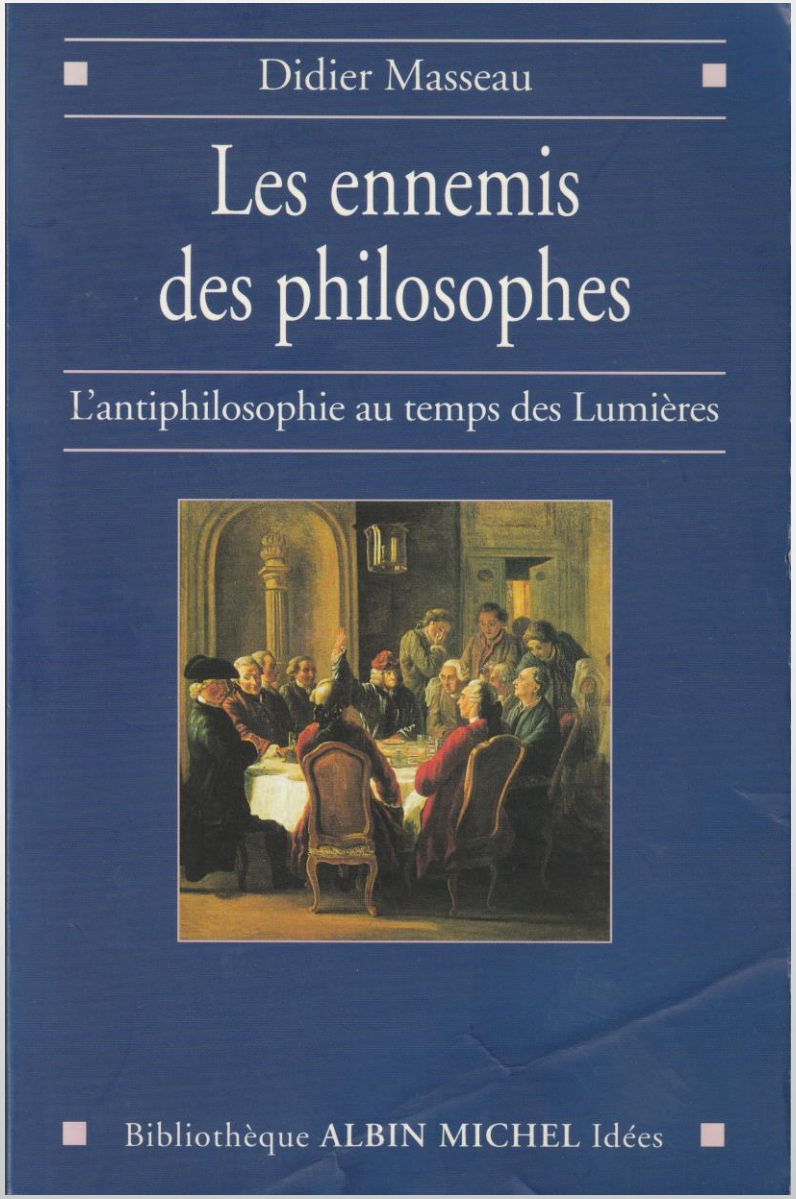

Confidential C

Les « ennemis des philosophes » sont très actifs et les luttes d'influence très vives ! Ils sont écrivains (livres, pièces de théâtre, libelles, pamphlets), hommes de la Cour, « Sorbonnards », ecclésiastiques, apologistes du catholicisme, érudits de l'histoire du christianisme… Ils ont le soutien du Roi et de l'Eglise ; ils ont parfois des relations établies mais ambiguës avec les Philosophes. Deux écrits célèbres à l'époque qui tentent de ridiculiser les « Philosophistes ».

1391.

NOUVEAU MÉMOIRE POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES CACOUACS.

attribué au S.r Moreau, Avocat.

Fas mihi Graïorum sacrata resolvere jura;
Fas odisse viros, atque omnia ferre sub auras.
Virg. Ep. libr. II.

AMSTERDAM.

LES PHILOSOPHES, COMÉDIE, EN TROIS ACTES, EN VERS.

Représentée pour la première fois par les Comédiens Français ordinaires du Roi, le 2 Mai 1760.

Par M. PALISSOT DE MONTENOY, de plusieurs Academies.

Non nos, odium, regnique cupido,
Compulit ad bellum.
Ovid. Métamorphos. liv. v.

Le prix est de trente sols.

A PARIS, Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

MDCCLX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

Jacob-Nicolas Moreau, *Nouveau Mémoire pour servir à l'histoire des Cacouacs*, Amsterdam, 1757. BnF.
Charles Palissot de Montenoy, *Les Philosophes, comédie en trois actes en vers représentée pour la première fois par les Comédiens-Français ordinaires du roi le 2 mai 1760*, Paris, Duchesne, 1760. BnF.

Confidential C

Une analyse de la permanence des idées opposées à celles des Lumières dans une perspective d'histoire de la pensée en Europe et leur traduction en pratiques politiques

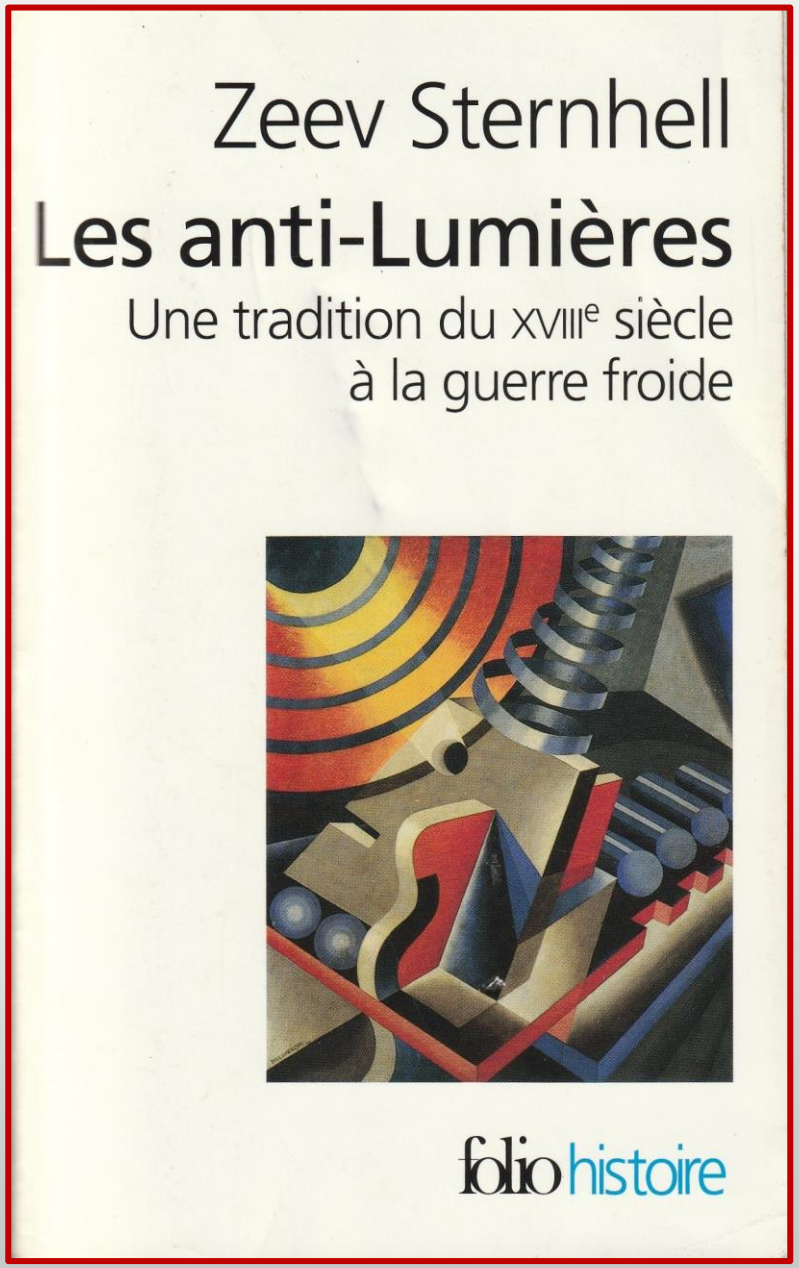

Confidential C

Les Lumières sont européennes et le commerce des idées est intense à l'échelle de l'Europe – l'importance capitale du livre, la presse périodique et ses traductions, les correspondances, les déplacements, les invitations…

Même si Paris est en le foyer le plus important et le plus influent, d'autres foyers vivent qui montrent la « métropolisation du savoir » dans l'Europe du XVIIIème : Lyon, Marseille, Stockholm, Lisbonne, Halle, Edimbourg, Naples, Milan, Copenhague et le Danemark des Lumières, Genève, aux Etats-Unis à Philadelphie, etc., sans négliger les cours du grand duc de Toscane, de Frédéric II de Prusse, de Catherine II de Russie…

Les ambiguïtés des relations avec les monarques éclairés ou le statut du Philosophe vis-à-vis des détenteurs du pouvoir en Europe (exemples : Voltaire, d'Alembert, Diderot) : « le souverain éclairé entre nécessaire réforme de l'Etat et stratégie communicationnelle » (P.Y. Beaurepaire) ; les philosophes en relateront leurs relations, leurs déceptions et leurs échecs…

Confidential C

Le colporteur (gravure du XVIIème siècle) diffuse, souvent clandestinement et à ses risques et périls, des livres philosophiques ou licencieux… Le circuit des livres (impression, diffusion, livres autorisés, contrebande, contrefaçons…) est européen et s'avère un marché juteux. La Hollande et Neufchâtel sont des centres majeurs de l'imprimerie des livres philosophiques.

L'Europe des livres

Impossible de comprendre l'économie française du livre sans sortir des frontières nationales. Les livres sous privilège sont principalement édités à Paris, et un peu en province, mais plus de 50 % des livres vendus en France sont édités en dehors du royaume. Ces livres de contrebande – livres interdits et contrefaçons diverses – sont publiés dans le « croissant fertile » qui borde le pays à l'est, des Provinces-Unies à Avignon en passant par la Suisse.

Confidential C

Le livre, au centre des Lumières et de sa dimension militante et pédagogique.

(Condorcet a fait l'éloge de l'imprimerie dans la « Huitième époque » de « L'esquisse »)

Les quatre stratégies des auteurs face à la censure (A. Lilti) : publier sous un pseudonyme (une centaine pour Voltaire) et nier être l'auteur du livre ou du pamphlet incriminé (multiplier les voix) mais les partisans ne s'y trompent pas ; Condorcet a fréquemment utilisé cette méthode avant 1789 mais avec la mention d'une profession ou d'une situation sociale (« Lettres d'un théologien », « Lettre d'un laboureur de Picardie », « Lettre d'un bourgeois de New-Haven ») ; assumer la publication sous son nom : le cas de Jean-Jacques Rousseau qui revendique ses écrits (même au risque de s'attirer des ennuis : « Le contrat social », « L'Emile », « La Nouvelle Héloïse »), et il critique la méthode précédente car on ne peut revendiquer à la fois un discours de vérité et se dissimuler ; cette position reprend la tradition antique grecque de la *parrésia :* le courage d'une parole de vérité en direction du pouvoir en méprisant le danger ;

Confidential C

choisir l'anonymat et le secret, comme chez d'Holbach pour des ouvrages qui affichent clairement leurs orientations matérialistes et athées, mais ainsi l'auteur refuse la célébrité de son vivant (le salon du baron d'Holbach était particulièrement fermé pour éviter les risques de diffusion à l'extérieur malgré la diversité des intervenants, croyants, agnostiques et athées) ; la position de Diderot : la célébrité ou la postérité ? Plusieurs stratégies de publication, même s'il écrit : « On ne pense, on ne parle avec force que du fond de son tombeau : c'est là qu'il faut se placer, c'est de là qu'il faut s'adresser aux hommes » et « si le philosophe parle en vain pour le moment, il écrit et pense utilement pour l'avenir » : « Ô valeur inappréciable de la gloire ». Avec l'Encyclopédie, destination d'un large public, avec l'aval de la censure (la Librairie) qui implique d'être prudent et même de s'autocensurer ; avec ses textes très polémiques pour l'époque, notamment en visant la religion, pas de publication officielle, seulement des textes reproduits à quelques exemplaires qui circulent ou sont publiés, sous l'égide de Grimm dans « La Gazette littéraire » manuscrite destinée à public très restreint (« La Religieuse », « Jacques le Fataliste » ; « Le Neveu de Rameau » non publié de son vivant) ; autre méthode : écrire, sans se nommer, dans des ouvrages d'autres auteurs, comme la célèbre « Histoire des deux Indes » de l'abbé Raynal).

Confidential C

Les cadres de la sociabilité au siècle des Lumières

- les **salons** (ou « sociétés ») (Marquise de Lambert, Madame Geoffrin Madame La Rochefoucauld-D'Enville, Madame d'Epinay, Madame du Deffand, Madame Necker, Mademoiselle Julie de Lespinasse, Helvétius, le Baron d'Holbach ; le salon de Sophie de Grouchy de Condorcet),
- les **cafés** (le célèbre Café Procope),
- Les **Académies** (nationales et provinciales),
- Les **loges maçonniques**

Confidential C

Salon de madame Geoffrin : « Lecture de la tragédie de Voltaire : « L'orphelin de la Chine » (tableau de Lemonnier – 1812) : buste de Voltaire et présence de Buffon, Quesnay, Rousseau, D'Alembert, Helvétius, Diderot, Mme Geoffrin, Montesquieu) – scène fictive !

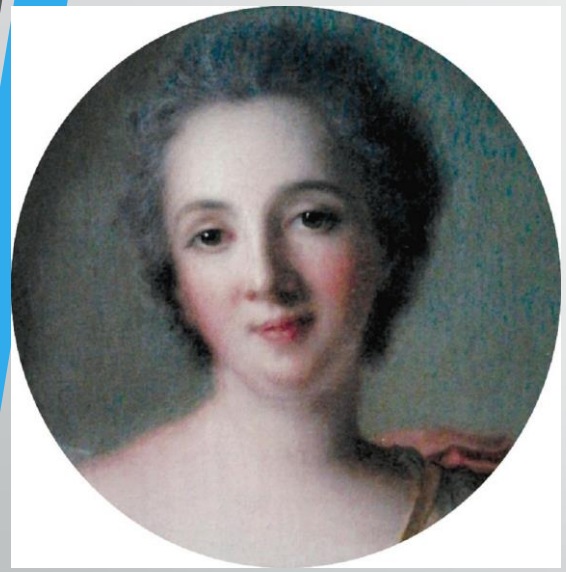

Confidential C

« Ces salons n'étaient pas, comme on le dit trop souvent, des lieux de discussion critique permettant de diffuser largement les idées des Lumières, mais bien plutôt des centres de sociabilité mondaine, dévolus aux plaisirs de la table et du mot d'esprit, au théâtre de société comme aux intrigues politiques ». La politesse est une vertu au siècle des Lumières.

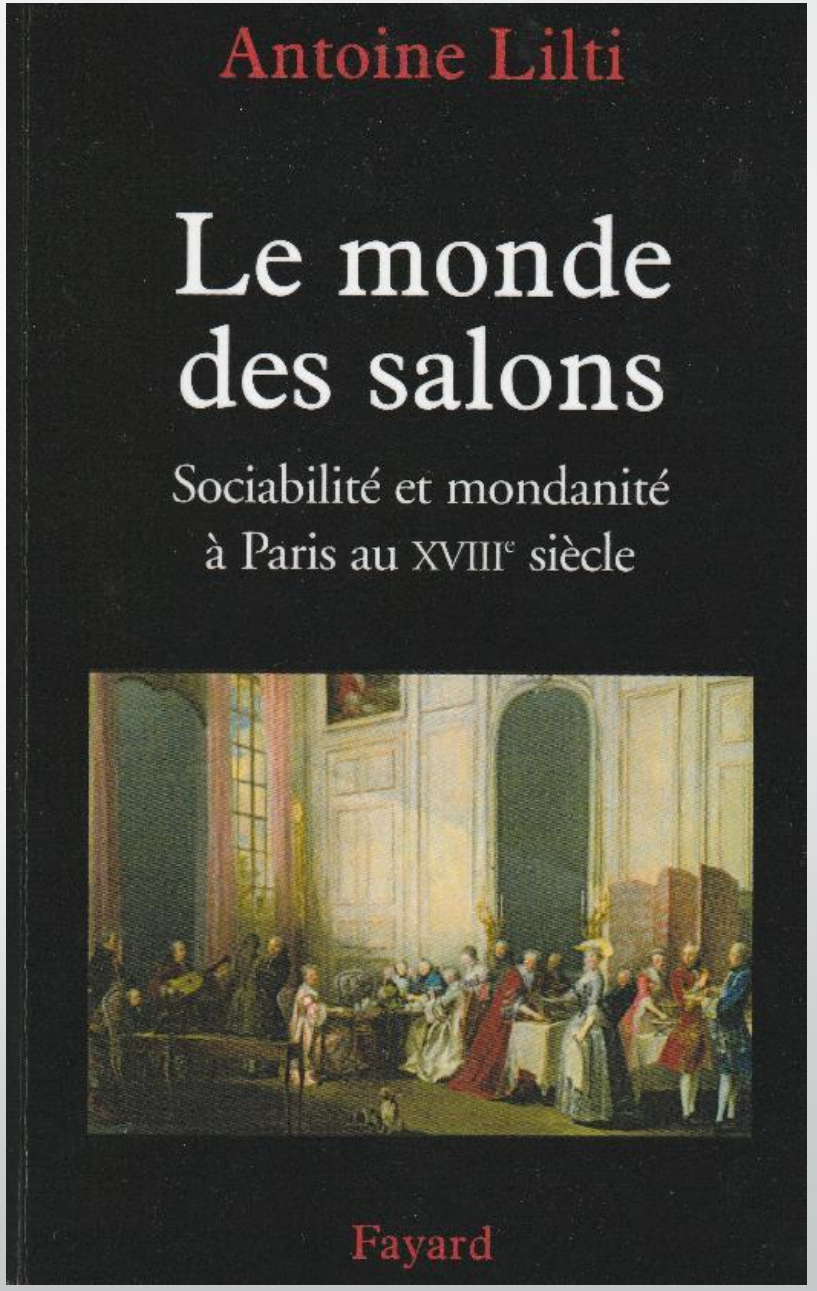

Confidential C

Le dîner des philosophes autour de Voltaire à Ferney (tableau de Jean Huber – scène fictive – 1772-1773)

Confidential C

Le Café Procope à Paris

Lieu animé de débats mais aussi d'espionnage de la police et des mouchards…

Buffon, Gilbert, Diderot, d'Alembert, Marmontel, Le Kain, Rousseau, Voltaire, d'Holbach, au café Procope, Paris. Estampe, 18e siècle.

Confidential C

« La franc-maçonnerie réunit plus de 900 loges et 40 à 50 000 membres à la veille de la Révolution. D'abord surveillée et même interdite, elle est ensuite largement tolérée. Diffusée à travers tout le royaume, son succès est sans équivalent. Elle ne fomente aucun complot révolutionnaire, mais multiplie les démonstrations de fidélité sincère à la monarchie qui la tolère. Cependant, elle habitue ses membres à la pratique de la prise de parole en public, au vote, à l'élection des officiers. On y travaille à la régénération du lien social, à transformer la bienfaisance en philanthropie, à porter un autre regard sur l'homme et à devenir citoyen de la république universelle des francs-maçons » (P.Y. Beaurepaire et Silvia Marzagalli : « Atlas de la Révolution française ». Autrement. 2021)

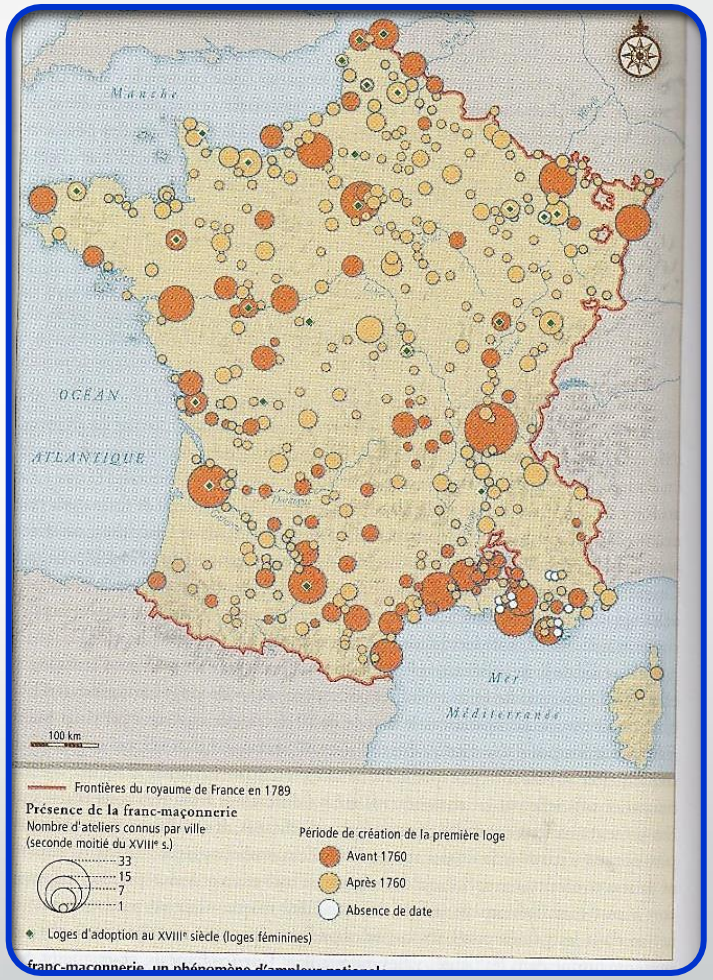

« ***La maçonnerie devient rapidement une institution européenne***, la seule à côté de l'Eglise catholique » (Krystoff Ponian) ; « ses milliers de loges allumées en quelques décennies dans la nuit profane (…) assurent un maillage de l'espace européen sans équivalent dans le champ de la sociabilité d'Ancien Régime et regroupent plusieurs centaines de milliers de membres » (P-Y. Beaurepaire). Les moyens de communication au sein de l'espace européen maçonnique : lettres, documents, visites, rencontres fortuites, passeport maçonnique ; intensité des visites dans les villes de transit (frontalières, portuaires).

Les loges d'Ancien Régime sont fréquentées par l'élite européenne (artistes, gens de lettres, militaires, négociants, banquiers, capitaines de navires, diplomates, etc.) ; elles sont des lieux où se cultivent l'entre-soi et une sociabilité de type aristocratique et élitiste (une « maçonnerie de société »). S'y développe le ***sentiment d'appartenance à une culture européenne commune et à une civilité cosmopolite*** (P.Y. Beaurepaire).

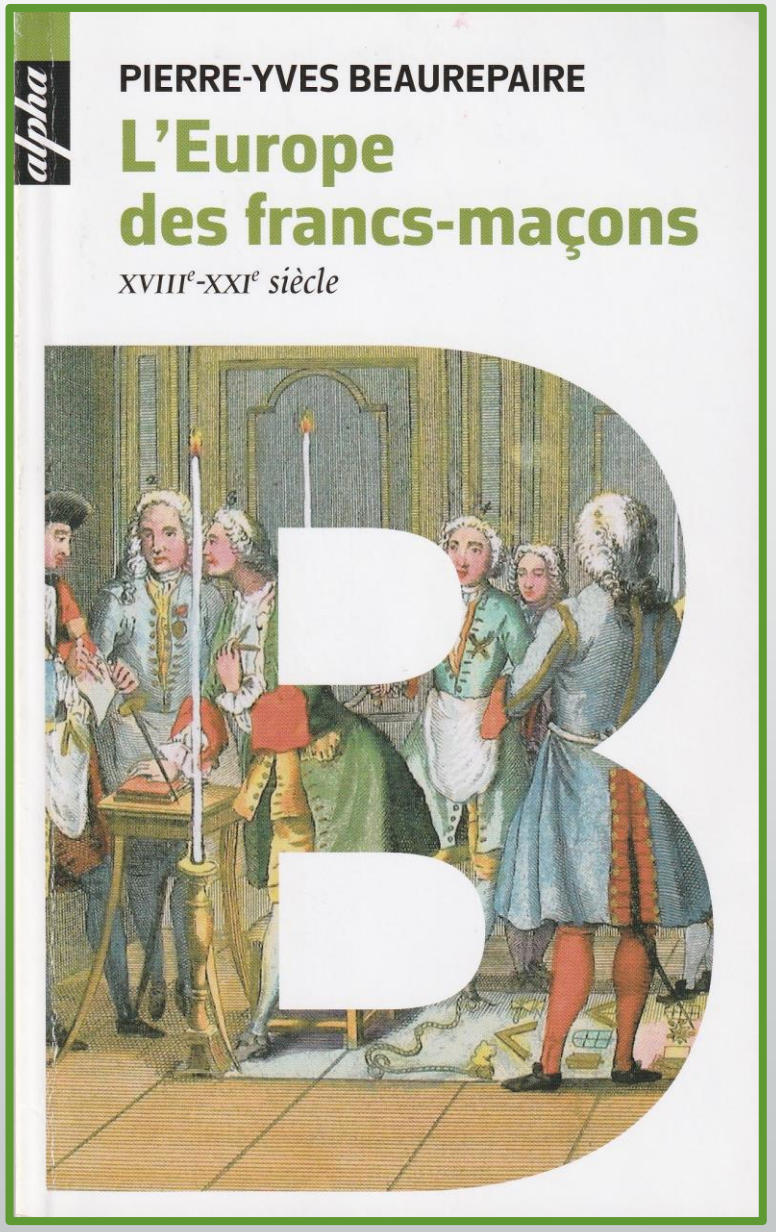

Confidential C

La loge des Neuf Sœurs (qui prit le relais de la Loge des Sciences fondée par Helvétius en 1776) – ici , le diplôme avec des signatures célèbres. Voltaire y fut initié quelques mois avant sa mort. Benjamin Franklin en a été le Vénérable Maître. S'y retrouvait une bonne partie du Paris intellectuel et artistique des années 1770-1780. **Condorcet** y avait des amis mais **n'était pas franc-maçon**.

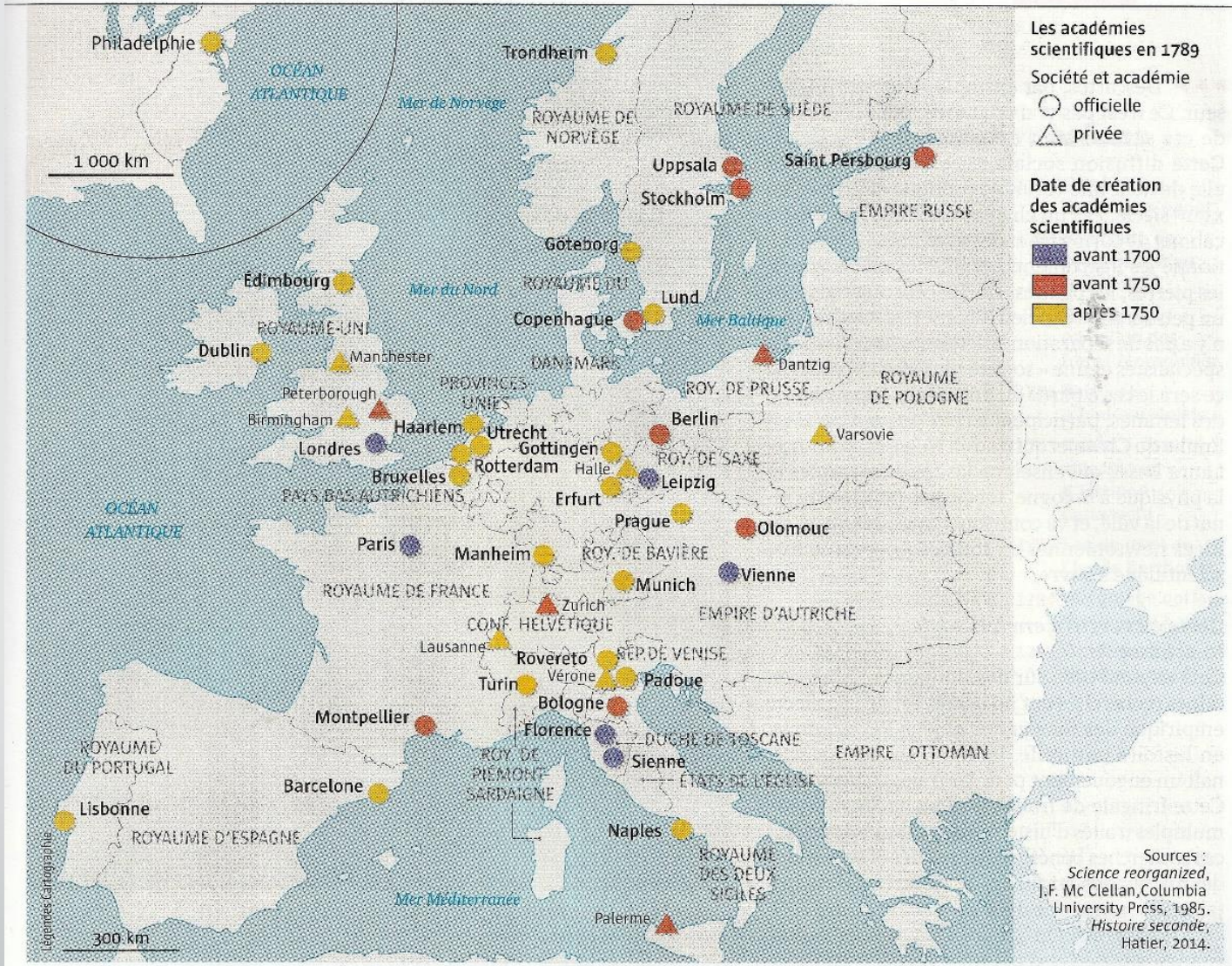

L'Europe des académies

Les premières académies des sciences se développent en Europe dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Celle de Paris comprend moins d'une centaine de savants contrôlant une grande partie de ce qui est imprimé en sciences, exerçant une véritable « police scientifique ».

Condorcet, académicien

- 1769 : ***admission à* l'Académie des Sciences** (à l'âge de 26 ans) dont il devint le ***secrétaire général en 1773*** et ***le secrétaire perpétuel en 1785*** ; y accomplit un énorme travail (rédaction des Eloges des Académiciens décédés en 1666 et 1699 – deux volumes de 700 pages, comptes-rendus scientifiques…) et continue ses recherches en mathématiques. D'Alembert lui donna le surnom de « **Condor** » : « le plus grand et le plus fort des oiseaux (…), il est destiné à jouer le rôle le plus distingué dans les sciences et dans les lettres (…). Ce qui m'enchante, c'est qu'on a crû lui faire grâce en le choisissant pour secrétaire de l'Académie des sciences, qui est plus heureuse qu'elle ne mérite d'avoir un tel secrétaire » (Lettre à Voltaire – mars 1777).
- En janvier 1782, il est élu à **l'Académie Française** (une voix de plus que l'astronome Bailly qui sera le premier président de la Constituante, le premier maire de Paris de juillet 1789 à novembre 1791 ; sera décapité sous la Terreur en novembre 1793), élection difficile en raison de l'opposition d'une partie des 40 dont Buffon à la tactique de d'Alembert pour faire élire son protégé.
- Dans les deux élections, son maître **d'Alembert joua un rôle clé (**combat du « parti philosophique » contre le « parti dévot » pour conquérir le pouvoir académique : « **la guerre des quarante** ») comme aussi les relations établies dans les salons.
- Reconnu, à son époque, comme l'un des dix plus grands géomètres d'Europe, il fut membre des académies de Turin, Saint-Pétersbourg, Bologne, Philadelphie.

Confidential C

L'utilité des Académies des sciences pour Condorcet

(secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences) – manuscrit à Philadelphie

« Quelque éclairé que soit un prince, il est impossible qu'il ait assez approfondi aucune science pour n'être pas exposé à devenir la dupe d'un habile charlatan ; alors, il accueillera les gens médiocres, il leur prodiguera les honneurs et les récompenses littéraires , et il dédaignera l'homme de génie dont on lui aura peint la fierté comme de l'insolence, l'originalité comme de la bizarrerie. Le prince se croira un protecteur des sciences, il n'en sera que l'ennemi. L'établissement d'une académie peut prévenir cet inconvénient, si le prince la consulte, sa protection pour les sciences devenant éclairée ». Les académies sont des institutions professionnelles scientifiques, indépendantes à l'égard des « opinions populaires » et des « caprices de ceux qui gouvernent ». « Leurs membres doivent être élus par leurs pairs qui doivent juger en toute indépendance les travaux scientifiques des académiciens qui sont réputés pour leur talent, leur savoir et leurs compétences scientifiques (« il n'y a que le suffrage des savants qui puisse honorer un académicien »). L'institution doit assurer la carrière des hommes de sciences (pensions régulières).Il faut que « les ouvrages que l'académie publiera en son nom, les ouvrages de science approuvés par elle, puissent être imprimés sans subir aucune censure ». « Nous plaçons les Académies au nombre des établissements destinés à l'instruction publique » (1788).

Confidential C

Condorcet évoque la « raison commune des hommes éclairés » ; « les savants de chaque pays ont pour juges ceux de toutes les nations éclairés » « de l'Europe entière » (dans l'« Esquisse » et les « Cinq rapports sur l'Instruction Publique »), les soustrayant ainsi à leurs propres préjugés (idée du cosmopolitisme intellectuel). Il faut combattre l'irrationalisme des pseudo-sciences et lutter contre l'obscurantisme des charlatans. La vérité est la seule autorité légitime en matière scientifique et « la capacité, pour décider des moyens de parvenir à des vérités nouvelles, ne peut jamais avoir le peuple juge, et ne doit même pas être le motif de ses choix ». Dans « Fragments sur l'Atlantide » (1794), inspiré de Bacon, il formulera l'idée d'une République internationale des sciences « entre les hommes qui s'élèvent au-dessus du niveau commun par leurs lumières, par leur génie, par la force de leur raison, une réunion volontaire de vues et de principes, telle que les mêmes plans suivis avec une longue constance puissent se perfectionner, se corriger, s'agrandir, sans être ni abandonnés par légèreté ou par dégoût, ni changés par esprit de système ou par vanité ».

Confidential C

Les expériences de Marat (médecin des gardes du corps du comte d'Artois) non reconnues comme scientifiques par un comité de quatre membres de l'Académie des Sciences, dont Condorcet, en 1779-1780, chargé d'examiner ses « Découvertes sur le feu, l'électricité et la lumière ».

Le verdict est sans concessions : « elles ne nous paraissent pas prouver ce que l'auteur imagine qu'elles établissent, et elles sont contraires, en général, à ce qu'il y a de plus connu dans l'optique »… Marat y voit une cabale et une persécution des newtoniens, et fait appel au « public », en contestant, avec d'autres, « le pouvoir des académiciens de définir la vérité scientifique » (E. et R. Badinter). Marat vouera une haine tenace aux académies et à Condorcet pendant dix ans, Condorcet qui sera traité de « faquin littéraire » et de vaniteux, et que Marat accusera de vendre son épouse, Sophie de Grouchy, au plus offrant (« le docte marquis touche par quartiers les fruits des labeurs de sa patronne » (Marat dans ses « Lettres sur le *charlatanisme* » !).

Confidential C

Une autre affaire illustrera ces pratiques : le « baquet magnétique » du médecin allemand Anton Mesmer, soumis aussi à l'Académie des sciences qui conclut à l'absence de fondement scientifique à ses expériences fort courues à l'époque… Coexistence dans ce siècle des Lumières de la rigueur scientifique et des pratiques non scientifiques, combinant magie et pratique médicale, qui veulent être reconnues…

Le baquet de Mesmer Des représentants de la bonne société parisienne font cercle chez le médecin allemand Franz-Anton Mesmer. Son baquet hérissé de tiges de fer était censé rééquilibrer le « magnétisme animal » des patients et entraîner leur guérison.

L'HISTOIRE / N°418 / DÉCEMBRE 2015

Confidential C

« Le grand voyage du siècle des Lumières »1785-1788 – fin tragique (après celui de Bougainville de 1766 à 1769) - en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Condorcet a participé à l'élaboration du projet scientifique du voyage et devait recevoir, de façon retardée, le mémoire de Lamanon (disparu avec l'expédition) consacré au magnétisme terrestre. « Je suis à Brest où l'on mange des sardines fraîches et où l'on voit des vaisseaux de ligne par douzaines. M. de la Pérouse, que nos espérions voir, est parti précisément le jour de notre arrivée, nous n'avons vu que les vaisseaux en pleine mer » - premier août 1785. La veille de son exécution, Louis XVI demandait des nouvelles de l'expédition de La Pérouse qu'il avait préparée avec le Duc de Castries et le navigateur…

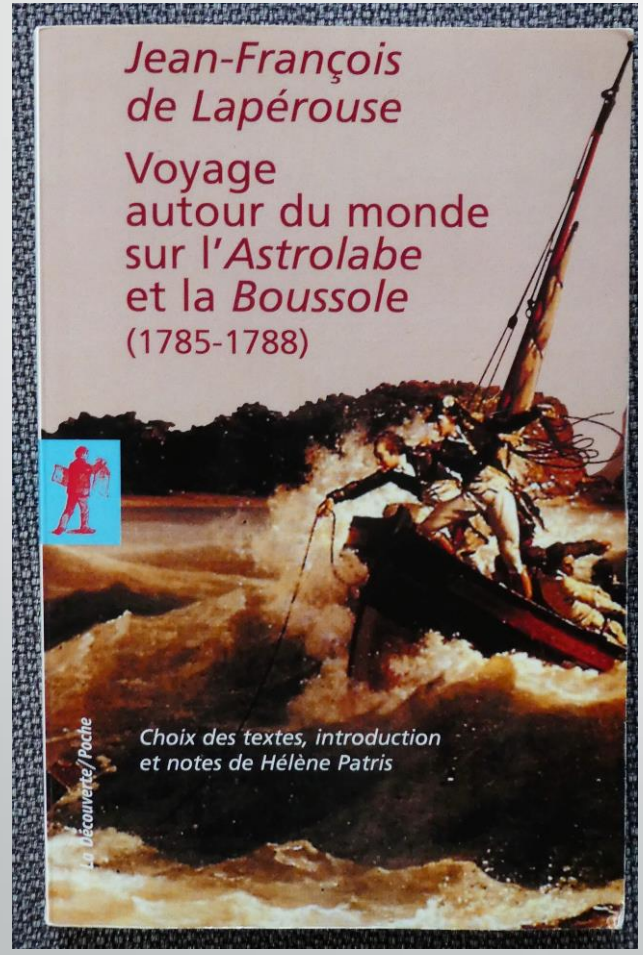

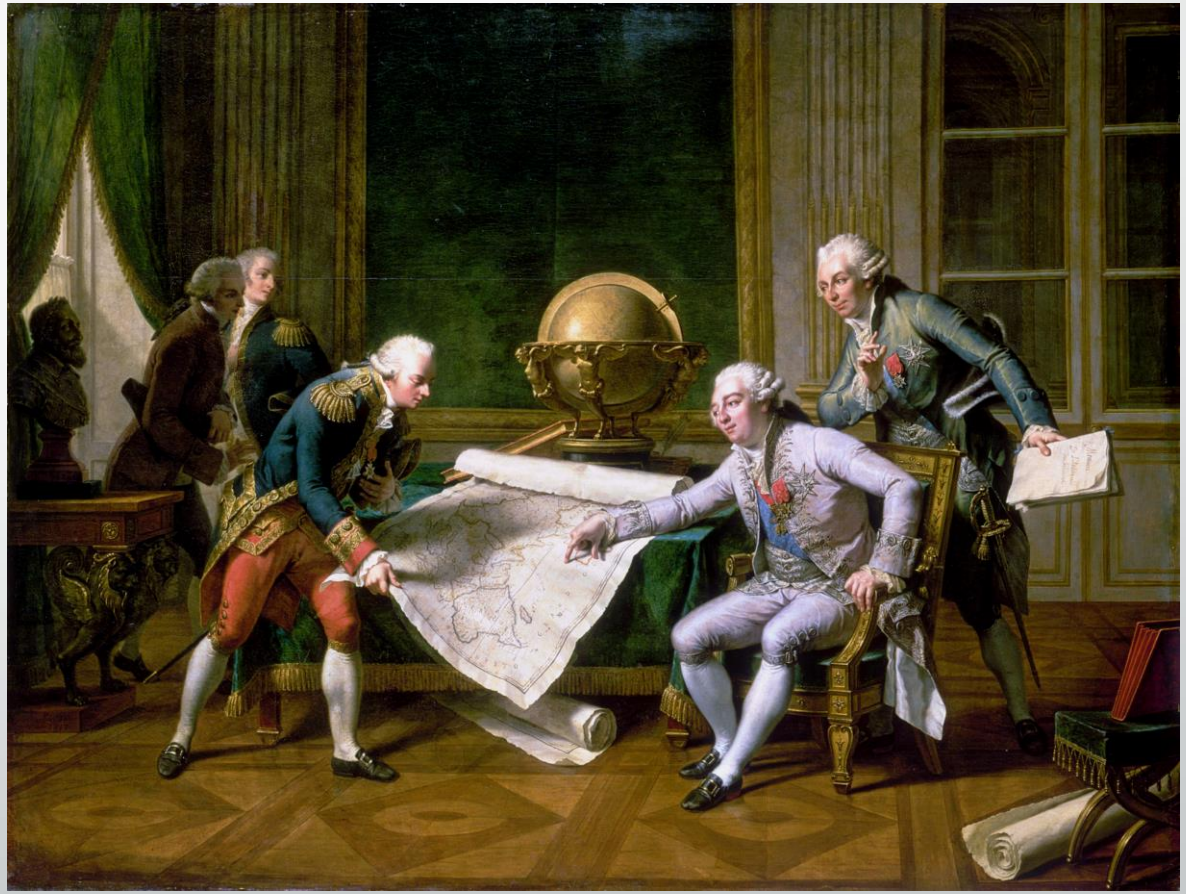

Confidential C

Jean Starobinski (sur le XVIIIème siècle)

«. Nous méditons sur les arts : il a vu **l'essor d'une réflexion esthétique indépendante**. S'il n'est pas, dans la pratique même des **beaux-arts**, une époque de révolution décisive, il est ouvert aux expériences, aux outrances, aux conflits. **La voix du critique et du philosophe, en matière d'art, commence à se faire entendre** (parfois malencontreusement). Car l'on ne se contente plus de débattre sur les moyens choisis par **l'artiste, l'on s'interroge sur les fins mêmes de son activité** : sur la possibilité d'un jugement éclairé qui reconnaîtrait les **valeurs propres du beau et du sublime** (….) ; dans le projet d'un complet épanouissement de l'humanité de l'homme. Que l'art s'accroisse d'une question inquiète sur sa fonction, voilà qui ne sera pas sans conséquence à la longue (..) ».

Confidential C

Un exemple avec **Diderot** qui développe, notamment, une « **critique éthique** » de l'œuvre d'art (**Carole Talon-Hugon** dans « Classicisme et Lumières ») à propos de la peinture de Greuze : « La piété filiale » ; il écrit dans le « Salon de 1763 »: « d'abord, le genre me plaît ; c'est la peinture morale. Quoi donc ! Le pinceau n'a-t-il pas été assez et trop longtemps consacré à la débauche et au vice ? Ne devons-nous pas être satisfaits de le voir concourir enfin avec la poésie dramatique à nous toucher, à nous instruire, à nous corriger et à nous inviter à la vertu ? Courage, mon ami Greuze, fais de la morale en peinture, et fais-en toujours comme cela ! »

Confidential C

Le commerce épistolaire de Condorcet, très représentatif de l'esprit du siècle des Lumières (y ajouter les correspondances avec Voltaire et Turgot et avec des mathématiciens et savants d'Europe, les Américains et les académies hors de France dont il était membre)

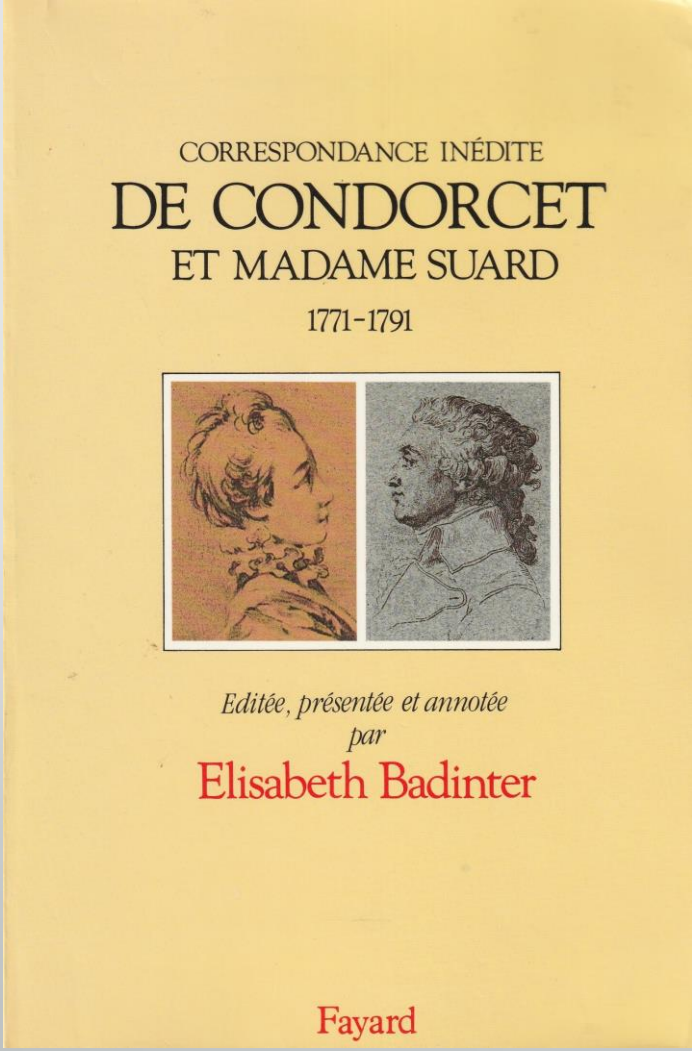

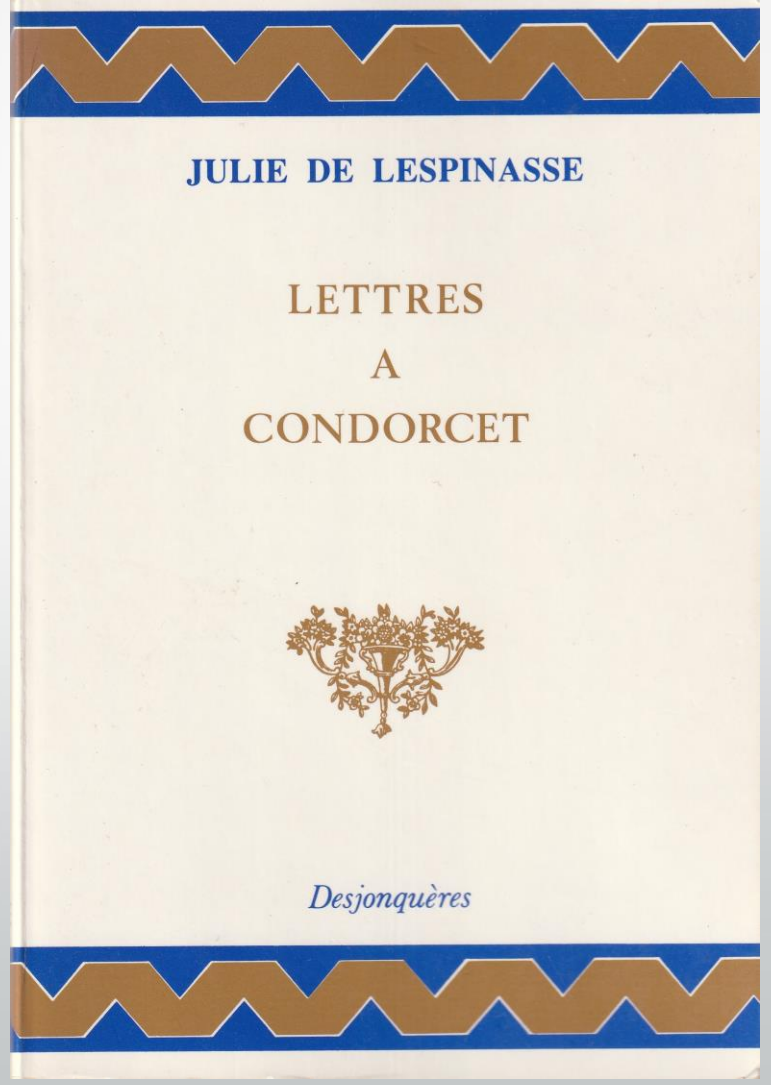

Confidential C

Le cercle des intimes de Condorcet, incarnation des Lumières : Turgot, d'Alembert, Voltaire, Sophie de Grouchy (son épouse) et Julie de Lespinasse

Confidential C

Condorcet : « les hommes illustres dont j'ai été le disciple et l'ami »

« Cet orphelin trouva les plus prestigieux pères spirituels » - d'Alembert, Turgot, Voltaire – qui « l'adoptèrent comme leur fils et chacun lui transmit ce qu'il possédait de meilleur » (E. et R. Badinter)

Confidential C

Jean Le Rond dit d'Alembert (1717-1783) : « l'amour de la vérité »

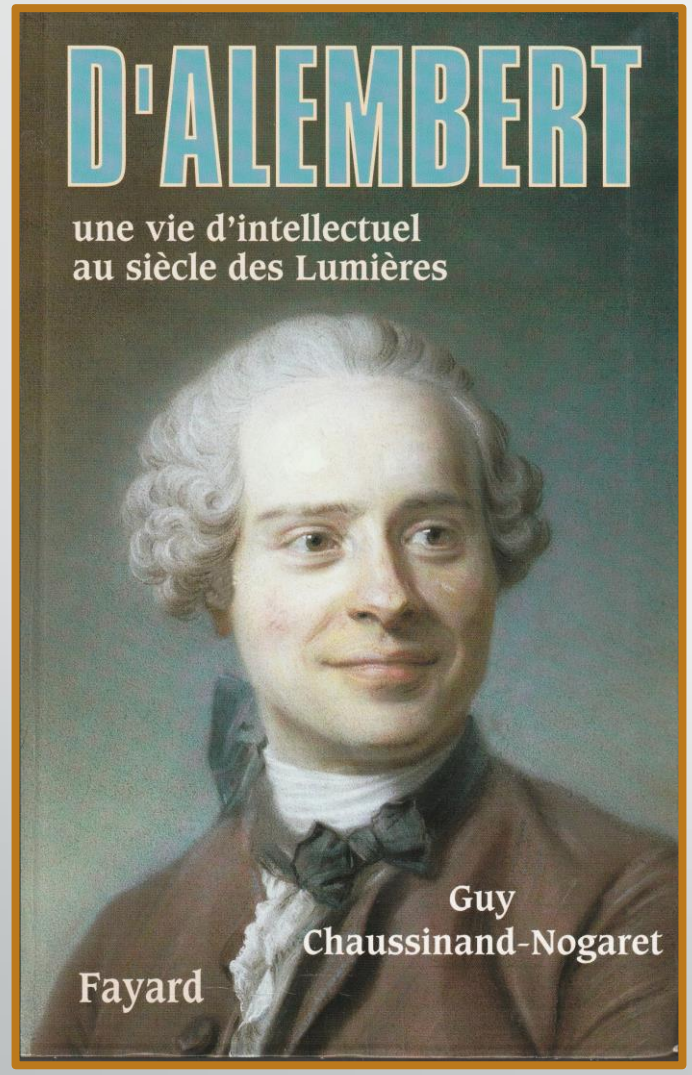

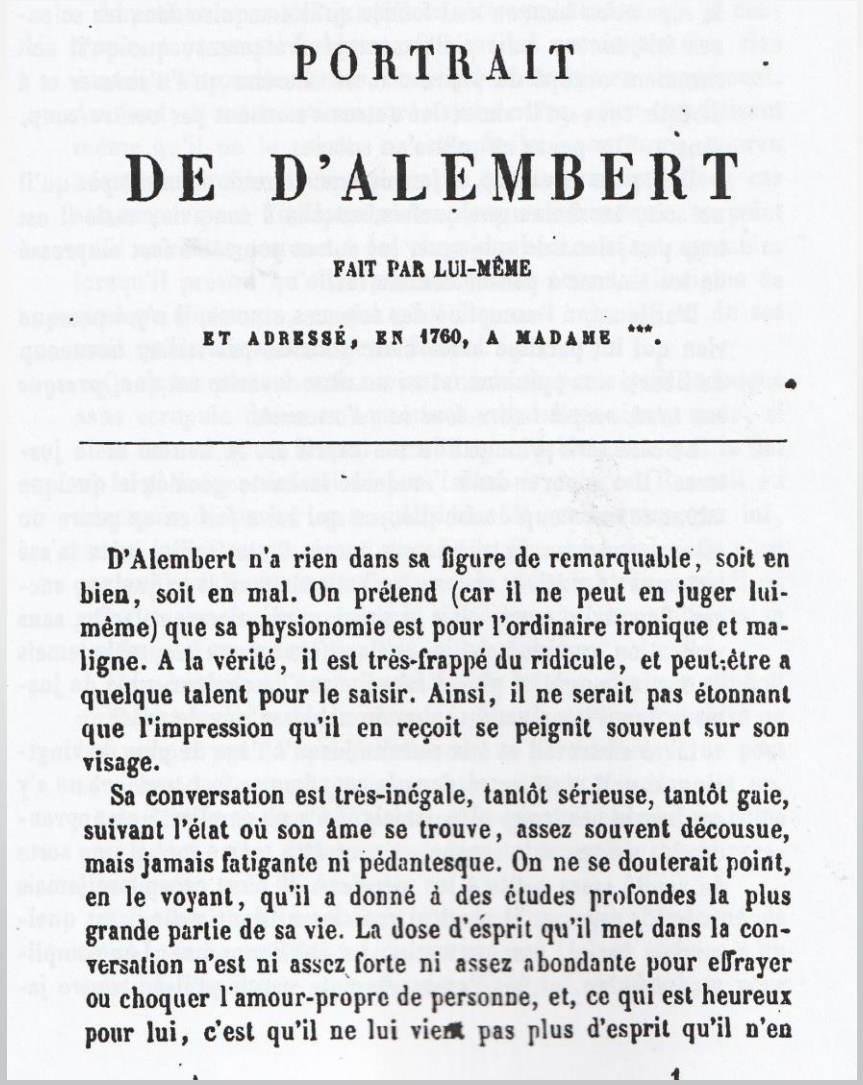

PORTRAIT

DE D'ALEMBERT

FAIT PAR LUI-MÊME

ET ADRESSÉ, EN 1760, A MADAME ***.

D'Alembert n'a rien dans sa figure de remarquable, soit en bien, soit en mal. On prétend (car il ne peut en juger lui-même) que sa physionomie est pour l'ordinaire ironique et maligne. A la vérité, il est très-frappé du ridicule, et peut-être a quelque talent pour le saisir. Ainsi, il ne serait pas étonnant que l'impression qu'il en reçoit se peignît souvent sur son visage.

Sa conversation est très-inégale, tantôt sérieuse, tantôt gaie, suivant l'état où son âme se trouve, assez souvent décousue, mais jamais fatigante ni pédantesque. On ne se douterait point, en le voyant, qu'il a donné à des études profondes la plus grande partie de sa vie. La dose d'esprit qu'il met dans la conversation n'est ni assez forte ni assez abondante pour effrayer ou choquer l'amour-propre de personne, et, ce qui est heureux pour lui, c'est qu'il ne lui vient pas plus d'esprit qu'il n'en

Confidential C

Jean le Rond d'Alembert, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre des Académies des sciences de France, de Prusse, de Russie, de Portugal, de Naples, de Turin, de Norvège, de Padoue ; de l'Académie royale des Belles-lettres de Suède, de l'Institut de Bologne, de la Société littéraire de Cassel et de la Société philosophique de Boston

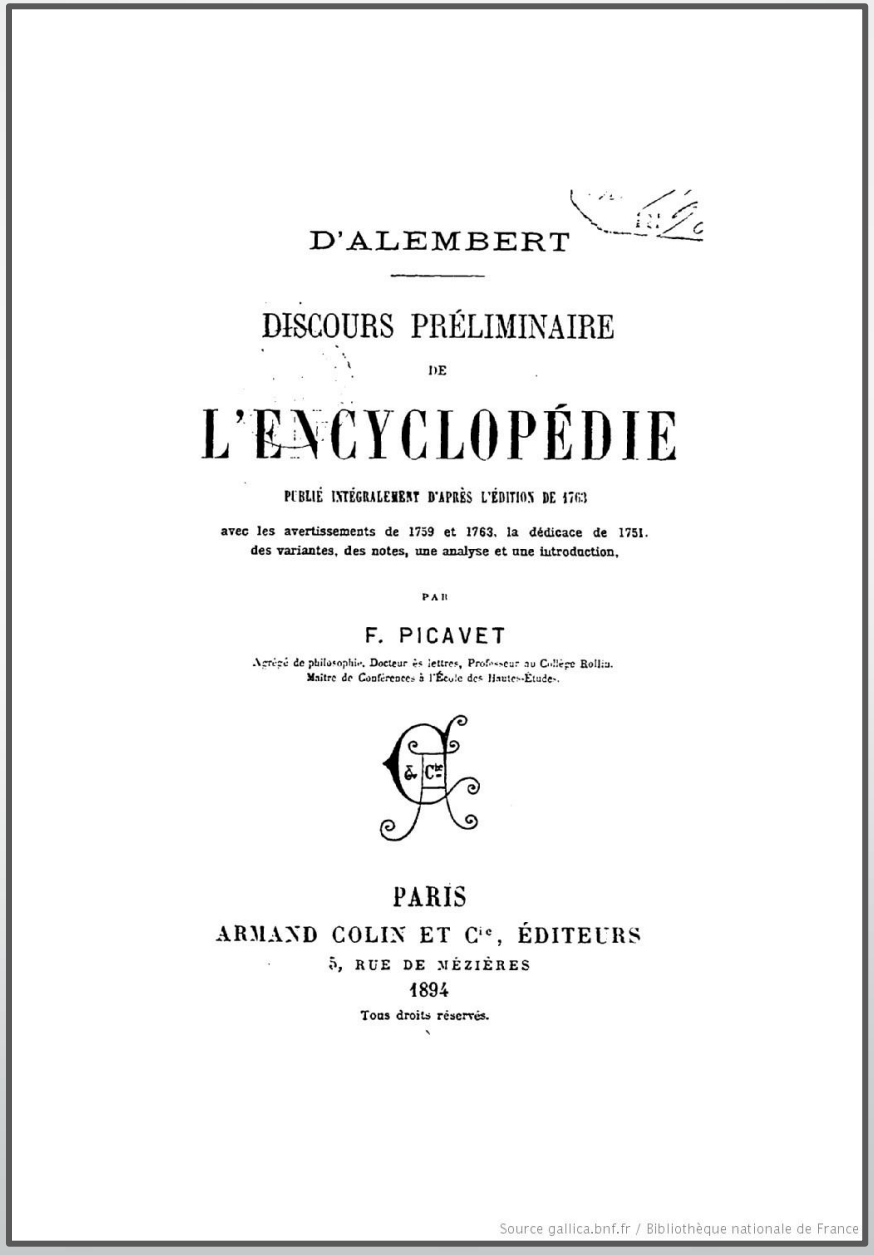

D'ALEMBERT

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

DE

L'ENCYCLOPÉDIE

PUBLIÉ INTÉGRALEMENT D'APRÈS L'ÉDITION DE 1763

avec les avertissements de 1759 et 1763, la dédicace de 1751, des variantes, des notes, une analyse et une introduction,

PAR

F. PICAVET

Agrégé de philosophie, Docteur ès lettres, Professeur au Collège Rollin, Maître de Conférences à l'École des Hautes-Études.

PARIS

ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS

5, RUE DE MÉZIÈRES

1894

Tous droits réservés.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Confidential C

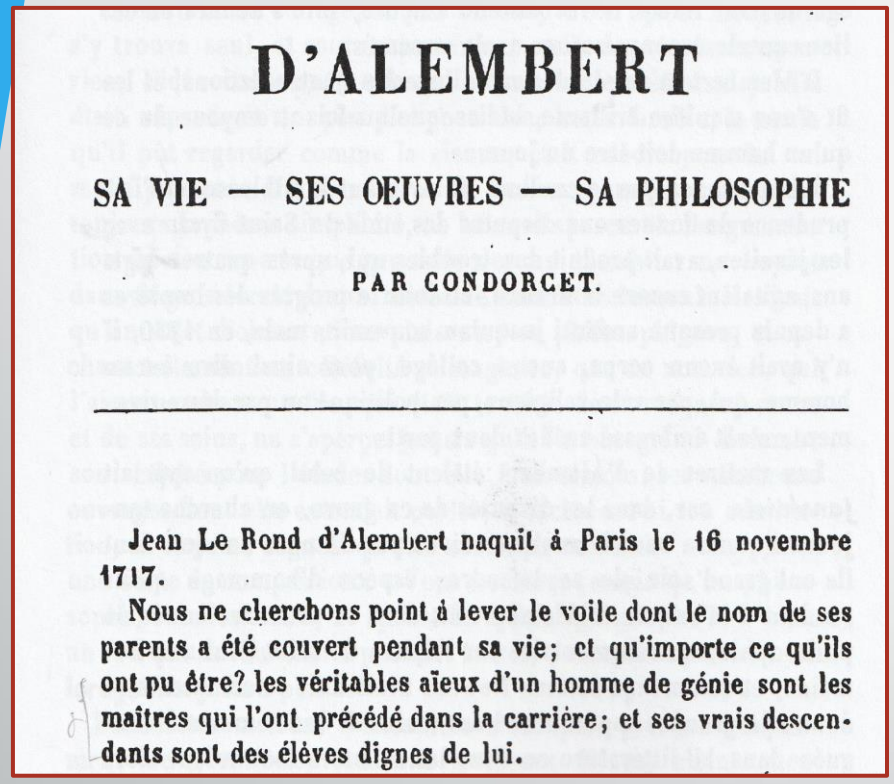

D'ALEMBERT

SA VIE — SES OEUVRES — SA PHILOSOPHIE

PAR CONDORCET.

Jean Le Rond d'Alembert naquit à Paris le 16 novembre 1717.

Nous ne cherchons point à lever le voile dont le nom de ses parents a été couvert pendant sa vie; et qu'importe ce qu'ils ont pu être? les véritables aïeux d'un homme de génie sont les maîtres qui l'ont précédé dans la carrière; et ses vrais descendants sont des élèves dignes de lui.

- « Illustre par plusieurs de ces grandes découvertes (…) ; digne par sa **modération**, son **désintéressement**, la **candeur** et la **noblesse de son caractère**, de servir de modèle à ceux qui cultivent les sciences, et d'exemple aux philosophes qui cherchent le bonheur ; ami constant de la vérité et des hommes ; fidèle jusqu'au scrupule aux devoirs communs de la morale, comme aux devoirs que son cœur lui avait prescrits ; **défenseur courageux de la liberté et de l'égalité** dans les sociétés savantes ou littéraires dont il était membre ; admirateur impartial et sensible de tous les vrais talents ; appui zélé de quiconque avait du mérite ou des vertus ; n'ayant d'ennemis que parce qu'il avait combattu des partis, **aimé la vérité et pratiqué la justice** ; ami assez tendre pour que la supériorité de son génie, loin de refroidir l'amitié en blessant l'amour-propre, ne fit qu'y ajouter un charme plus touchant, il a mérité de vivre dans le cœur de ses amis, comme dans la mémoire des hommes ». Condorcet sera le légataire universel de D'Alembert et héritera du fameux portrait de d'Alembert par Quentin de la Tour.

Confidential C

Statue de Denis Diderot, réalisée par Auguste Bartholdi, à Langres, sa ville natale.

« Cet extraordinaire génie centrifuge » , « le véritable esprit moderne du siècle des Lumières »
(Georges May)

Buste conçu par Houdon (Musée des Lumières à Langres)

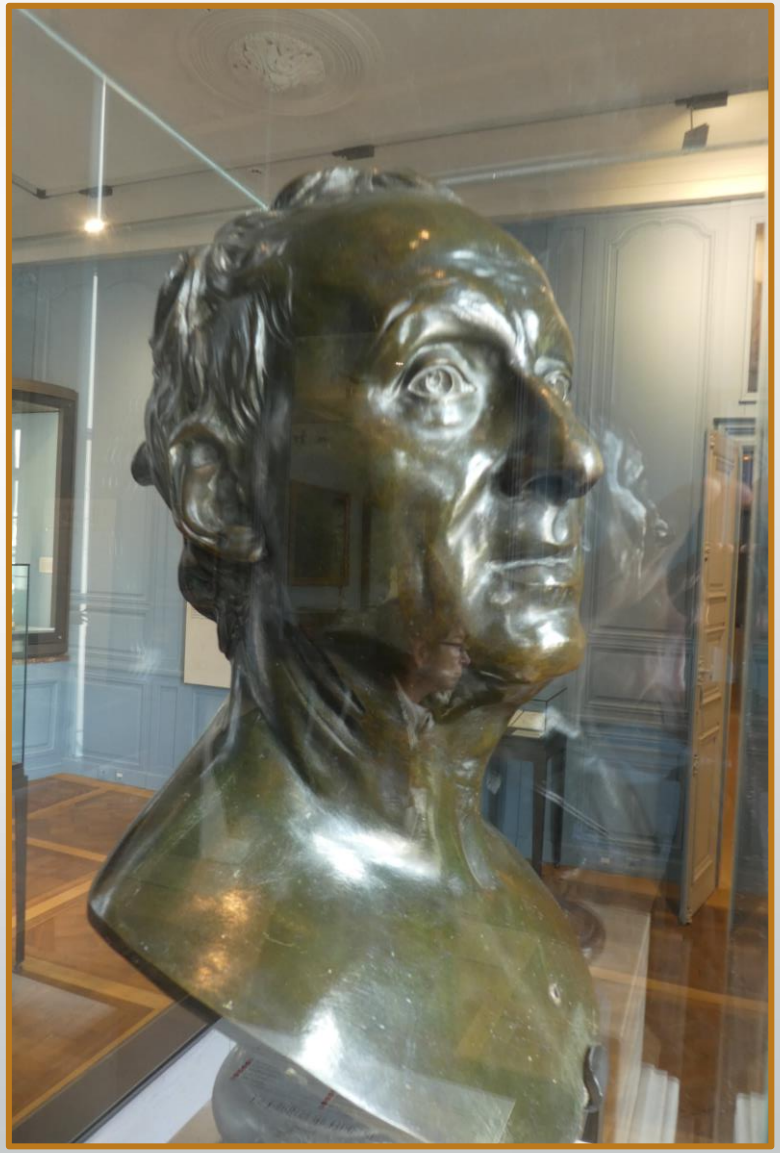

Confidential C

Opinion de Condorcet sur Diderot (dans « Eloge de D'Alembert – 1783) : **« un homme d'un esprit étendu, d'une imagination vive et brillante, dont le coup d'œil embrassait à la fois les sciences, les lettres et les arts, également passionné pour le vrai et le beau, également propre à pénétrer les vérités abstraites de la philosophie, à discuter avec finesse les principes des arts, et à peindre leurs effets avec enthousiasme ; philosophe ingénieux et souvent profond, écrivain à la fois agréable et éloquent, hardi dans son style comme dans ses idées : instruisant ses lecteurs, mais surtout leur inspirant le désir d'apprendre à penser, et faisant toujours aimer la vérité, même lorsque, entraîné par son imagination, il avait le malheur de la méconnaître ».**

Opinion de Diderot sur Condorcet et D'Alembert : « M. D'Alembert et M. de Condorcet sont deux grands peintres, qui ont chacun leur manière. M. D'Alembert est délicat, ingénieux, plaisant, ironique et hardi. M. de Condorcet se fait distinguer par la force et l'art dont il présente les vertus et les défauts ; il rassemble les unes et les autres dans ses portraits, mais les vertus sont exposées à la grande lumière, et les défauts sont cachés dans la demi-teinte. L'amour du vrai, du bon et du beau est commun, et l'on ne voit pas seulement dans leurs écrits que ce sont d'habiles gens, mais que ce sont encore d'honnêtes gens » (note de « L'essai sur le règne de Claude et de Néron »).

Confidential C

ECLECTISME (article de Diderot, dans la première édition de l'Encyclopédie- 1751) , s. m. (*Hist. de la Philosophie anc. & mod.*) L'éclectique est un philosophe qui **foulant aux pieds le préjugé, la tradition, l'ancienneté, le consentement universel, l'autorité, en un mot tout ce qui subjugue la foule des esprits**, **ose penser de lui-même**, remonter aux principes généraux les plus clairs, les **examiner**, les **discuter**, n'admettre rien que sur **le témoignage de son expérience & de sa raison** ; & de toutes les philosophies, qu'il a analysées sans égard & sans partialité, s'en faire une particulière & domestique qui lui appartienne : je dis *une philosophie particulière & domestique*, parce que l'ambition de l'éclectique est moins d'être le précepteur du genre humain, que son disciple ; de réformer les autres, que **de se réformer lui-même** ; d'enseigner la vérité que de la connaître. Ce n'est point un homme qui plante ou qui sème ; c'est un homme qui recueille & qui crible. Il jouirait tranquillement de la récolte qu'il aurait faite, il vivrait heureux, & mourrait ignoré, si l'enthousiasme, la vanité, ou peut-être un sentiment plus noble, ne le faisait sortir de son caractère.

Le sectaire est un homme qui a embrassé la doctrine d'un philosophe ; l'éclectique, au contraire, est un **homme qui ne reconnaît point de maître** : ainsi quand on dit des Eclectiques que ce fut une secte de philosophes, on assemble deux idées contradictoires, à moins qu'on ne veuille entendre aussi par le terme de *secte*, la collection d'un certain nombre d'hommes qui n'ont qu'un seul principe commun, celui de ne soumettre leurs lumières à personne, de voir par leurs propres yeux, & de douter plutôt d'une chose vraie que de s'exposer, faute d'examen, à admettre une chose fausse.

Confidential C

Le « monument des Lumières » : l'Encyclopédie dirigée par Diderot et d'Alembert dont l'édition connut beaucoup de mésaventures et de vicissitudes. « Un projet commun, pédagogique et militant » (A. Lilti).17 volumes de textes (1751-1766), 11 volumes de planches. Mise à l'index par le pape. Condorcet participa au Supplément de l'Encyclopédie en rédigeant la partie mathématique (1772)

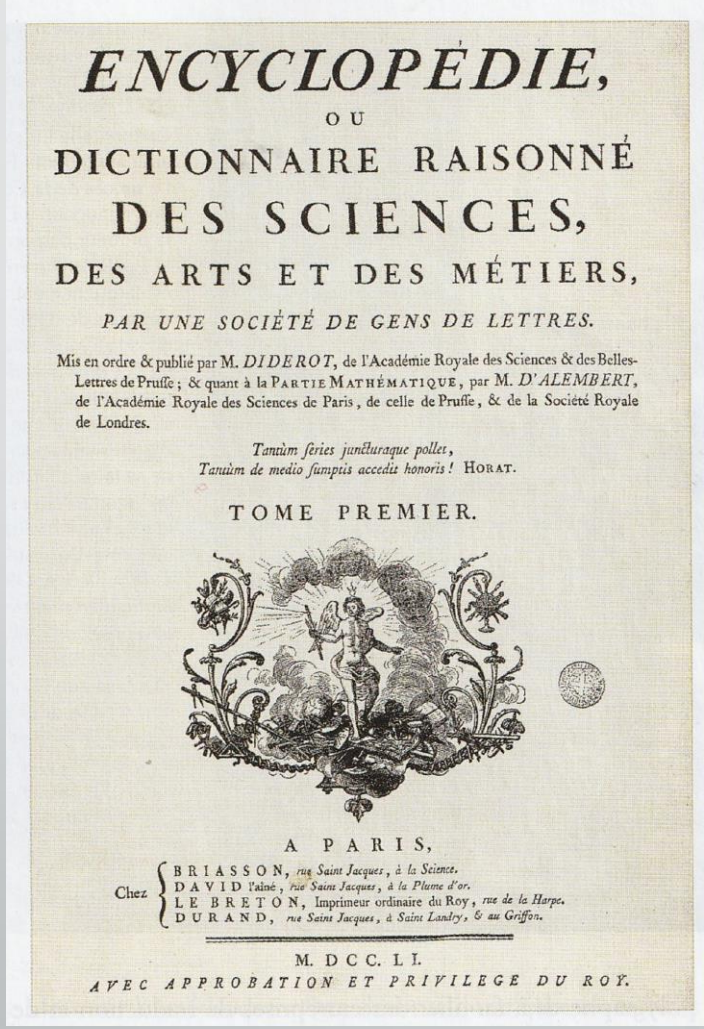

ENCYCLOPÉDIE,
OU
DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DES SCIENCES,
DES ARTS ET DES MÉTIERS,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

Mis en ordre & publié par M. DIDEROT, de l'Académie Royale des Sciences & des Belles-Lettres de Pruſſe ; & quant à la PARTIE MATHÉMATIQUE, par M. D'ALEMBERT, de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Pruſſe, & de la Société Royale de Londres.

Tantùm ſeries juncturaque pollet,
Tantùm de medio ſumptis accedit honoris ! HORAT.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez BRIASSON, *rue Saint Jacques, à la Science.*
DAVID l'aîné, *rue Saint Jacques, à la Plume d'or.*
LE BRETON, Imprimeur ordinaire du Roy, *rue de la Harpe.*
DURAND, *rue Saint Jacques, à Saint Landry, & au Griffon.*

M. DCC. LI.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

« Cet ouvrage produira sûrement avec le temps une révolution dans les esprits, et j'espère que les tyrans, les oppresseurs, les fanatiques et les intolérants n'y gagneront pas. Nous aurons servi l'humanité ; mais il y aura longtemps que nous serons réduits dans une poussière froide et insensible, lorsqu'on nous en saura quelque gré » (Diderot -Lettre à Sophie Volland du 26 septembre 1762)

« Afin que nos neveux devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux, et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain » (Diderot)

Confidential C

La marquise de Pompadour et un volume de l'Encyclopédie

(tableau de Quentin de la Tour)

Le Phénix renaît de ses cendres

Anne Robert Jacques TURGOT (1727-1781) :
« La passion du bien public » d'un grand administrateur

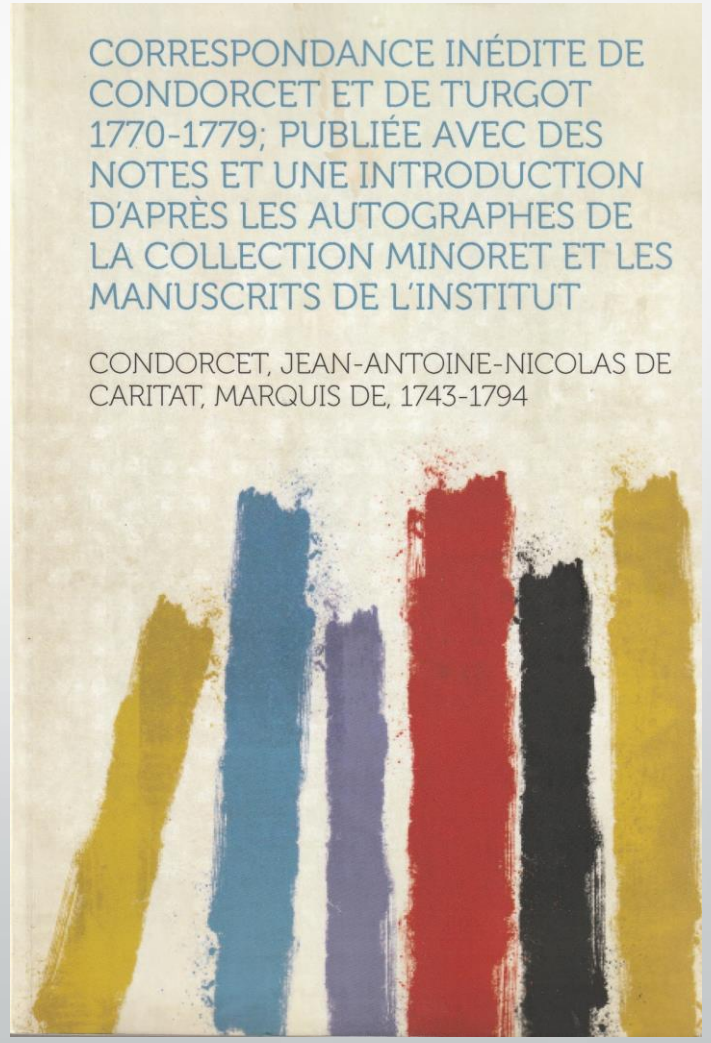

Confidential C

- Condorcet à Turgot : « ma tendre et inviolable amitié » ; « compter sur mes tendres sentiments que je vous ai voués pour la vie » ; « je vous aimerais très tendrement pour le bien que vous faites, pour le faire et avec autant de simplicité » ; « soyez bien sûr que cette année je vous aimerai autant que l'autre. Conservez-moi aussi une égale amitié » ; « je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur » ;
- Turgot à Condorcet : « Adieu, Monsieur, vous connaissez mon inviolable amitié. Mille tendres compliments à M. D'Alembert » ; « Adieu, Monsieur, conservez-moi votre amitié et comptez sur la mienne comme sur les démonstrations de la géométrie » ; « une des choses qui me le font le plus désirer [le retour à Paris, après sa disgrâce], est l'espérance de vous voir souvent, et d'y jouir de votre amitié, qui me sera toute ma vie précieuse ».

Confidential C

Condorcet, collaborateur de Turgot au Contrôle des Finances (1774-1776) sous Louis XVI : les « Lumières administratives ».

- Condorcet fait la connaissance de Turgot dans le salon de Julie de Lespinasse ; leur correspondance débute en mars 1770. Ils partagent deux convictions : la perfectibilité de l'esprit humain et la croyance au progrès de l'humanité, et, aussi, le libéralisme économique ; le primat du bien public sur les intérêts privés, le bien-être public qui découle du progrès des sciences (Turgot a rédigé des articles dans l'Encyclopédie) ;
- Condorcet écrit à Voltaire : « Vous savez sans doute la nomination de M. Turgot [au poste de Contrôleur général des Finances, après avoir été Intendant du Limousin]. Il ne pouvait rien arriver de plus heureux à la France et à la raison humaine. Jamais il n'est entré dans aucun conseil de monarque d'homme qui réunît à ce point la vertu, le courage, le désintéressement, l'amour du bien public, les lumières et le zèle pour les répandre »

Confidential C

- **Condorcet est nommé Inspecteur des Monnaies** (avec appartement de fonction à l'Hôtel de la Monnaie, quai Conti, où Sophie tiendra un salon célèbre) en 1775 et conservera cette fonction jusqu'en 1790. Chargé d'une réflexion sur l'unification des poids et mesures d'où sortira le système métrique… 30 ans plus tard ; contrôle des qualités des monnaies ; rapport entre l'or et l'argent… Il rédigera plusieurs mémoires et Condorcet deviendra un **véritable expert des questions monétaires et financières**, notamment pendant la Révolution.
- Condorcet conseille Turgot et établit de nombreux rapports techniques (réforme de la recherche scientifique, construction et gestion des canaux) et dénoncera les abus de l'administration, notamment provinciale (les corvées).

Confidential C

Les combats de Turgot et Condorcet dans le domaine économique

- **La liberté du commerce des grains et des farines** à l'intérieur du royaume (septembre 1774) pour « prévenir les inégalités excessives dans les prix » (Turgot) ; l'initiative n'est pas nouvelle ; mais épisode de la « ***guerre des Farines*** » qui pousse Condorcet à écrire un pamphlet très dur contre Necker (partisan de la réglementation) « **Lettre d'un laboureur de Picardie à M. N***, auteur prohibitif à Paris** » – « **le bon Condorcet est devenu un mouton enragé** » (Turgot) ; il écrira encore des « **Réflexions sur le commerce des blés** » (en 1776). Condorcet est un libéral en matière économique, grand connaisseur des travaux des économistes de son époque dont ceux des Physiocrates et d'Adam Smith. L'historien Steve L. Kaplan a montré l'importance du **blé** comme levain des « **Lumières économiques** ». Condorcet rédigera un texte sur « **La liberté de la circulation des subsistances » en 1792**.
- **Le combat contre les corvées** : il s'annonce difficile et Condorcet rédige des « **Réflexions sur les corvées** » en 1775, texte qui fut dénoncé et supprimé sur délation de D'Eprémesnil ; les opposants à la suppression des corvées se déchaînent (l'édit de suppression est adopté en mars 1776);
- **L'abolition des jurandes** : afin de favoriser la libre entreprise et ouvrir les professions à tous (égalité de droit).
- Le ministère Turgot tombe en mai 1776 : cruelle désillusion pour Condorcet mais première expérience du pouvoir riche d'enseignements. Les édits de Turgot seront abolis…

« **Nous avons fait un beau rêve, mais il a été trop court. Je vais me remettre à la géométrie et à la philosophie. Il est bien plus froid de ne plus travailler que pour la gloriole quand on s'est flatté pendant quelque-temps de travailler pour le bien public** » (Lettre à Voltaire).

Confidential C

Dans la préface à sa « Vie de M. Turgot » (1786), ouvrage qui eut un grand retentissement en France et en Europe, Condorcet se justifie d'écrire ce livre, après celui de Dupont de Nemours : « Mémoires sur Turgot » (paru en 1783) :

« si j'avais songé aux intérêts de mon amour-propre, j'aurais gardé le silence : je sentais combien il y avait de danger à paraître après un ouvrage qui avait obtenu un succès si général et si mérité ; et je ne pouvais me dissimuler la supériorité que l'auteur avait sur moi. Mais je n'aurais pu me pardonner de n'avoir pas rendu ce faible hommage à la mémoire d'un grand homme que j'ai tendrement chéri, dont l'amitié m'a été si douce et si utile, et dont le souvenir sera toujours pour moi un de ces sentiments délicieux et tristes qui deviennent une partie de notre existence, et ont le pouvoir de nous la rendre plus chère. C'est à ce sentiment que j'ai cédé ; et j'ose espérer qu'en me donnant quelques droits à l'indulgence de ceux qui pourront jeter les yeux sur cet ouvrage, il obtiendra grâce pour ses défauts ».

« Si l'honneur d'avoir été son ami est le seul titre à l'estime publique dont j'ose me flatter, si ce sentiment a été le plus doux peut-être que j'ai jamais éprouvé, l'amitié ne me fera point altérer la vérité. Le même sentiment qui anima toute ma vie, l'amour de l'humanité, m'a seul inspiré le désir d'en tracer le tableau ; et, s'il était possible que je fusse tenté d'en altérer quelques traits, je me souviendrai alors d'avoir appris de lui que le plus grand bien qu'on puisse faire aux hommes et de leur dire la vérité, sans déguisement comme sans exagération, sans emportement comme sans faiblesse ».

Confidential C

Un prestigieux précurseur des Lumières administratives et économiques, poliorcète de génie, grand serviteur de l'Etat et du bien public, très écouté par Louis XIV, critique de l'absolutisme, du poids du clergé, et des dérives économiques et financières de la royauté (avec son livre : « La dîme royale ») : Vauban (1633-1707).

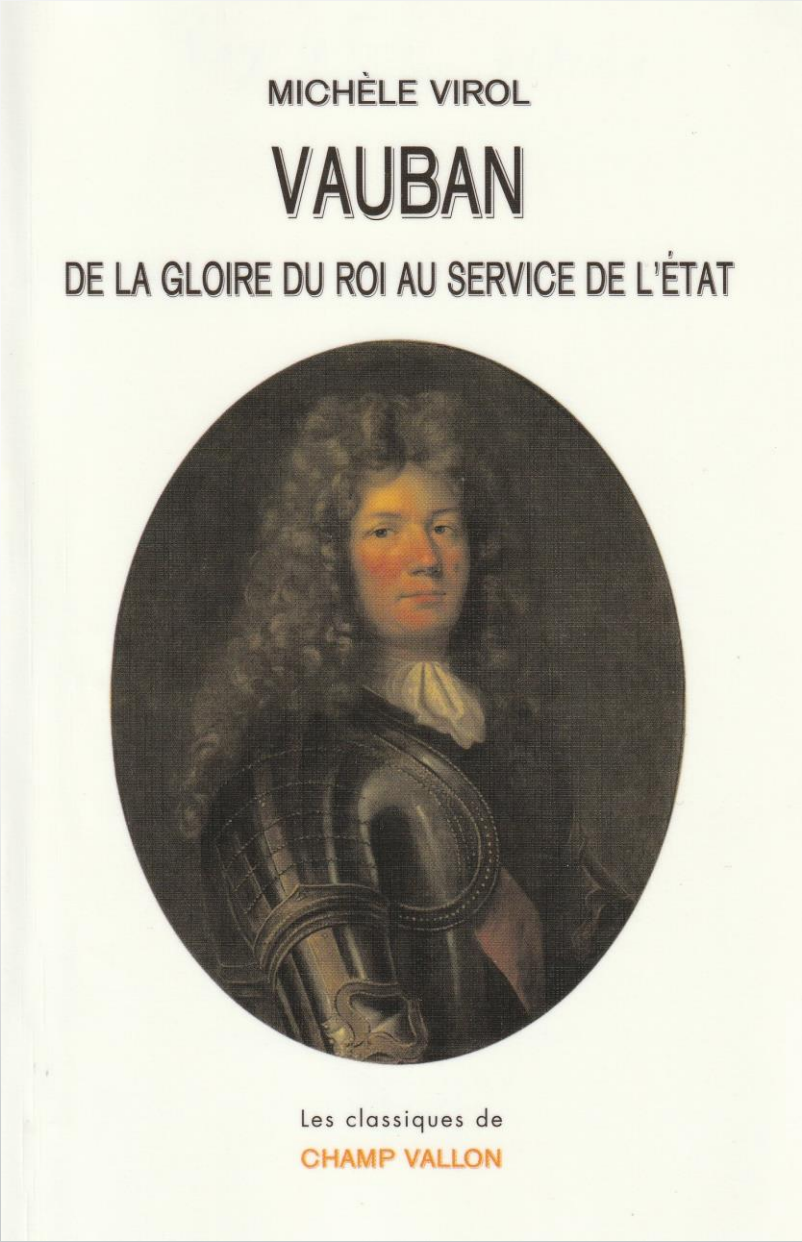

Confidential C

Voltaire (1694-1778) : « le refus de l'injustice »

(Condorcet fut présenté à Voltaire lors d'un voyage à Ferney avec d'Alembert en 1770 et il écrira une « Vie de Voltaire » en 1789 ; leur correspondance est un beau témoignage de la fraternité d' « hommes de lettres » au siècle des Lumières).

Voltaire dans son cabinet de travail.
Paris, musée Carnavalet.

Condorcet s'adresse à Voltaire : « mon cher et illustre maître » et ***Voltaire, âgé de 76 ans, dira de Condorcet*, âgé de 27 ans** : « je l'aime, je l'estime, je suis son partisan le plus éclairé… je compte sur son amitié » ; « il est un homme de l'ancienne chevalerie et de l'ancienne vertu, constitué dans une espèce de dignité qui ne peut être exercée que par un ou deux hommes de son siècle » ; « ***mon philosophe universel dont les lumières m'étonnent*** », « ***mon philosophe intrépide*** ». Mais Voltaire invite souvent Condorcet à la modération dans ses écrits critiques, notamment ceux écrits sous un pseudonyme…

« **La vie de Voltaire** doit être l'histoire des progrès que les arts ont dus à son génie, du pouvoir qu'il a exercé sur les opinions de son siècle, enfin de cette longue **guerre contre les préjugés**, déclarée dès sa jeunesse, et soutenue jusqu'à ses derniers moments ».

« Son caractère et son âme : la bienfaisance, l'indulgence pour les faiblesses, **la haine de l'injustice et de l'oppression** (…), **l'amour de l'humanité** qui a été une véritable passion ».

Confidential C

Un exemple du combat commun de Voltaire et Condorcet : la réhabilitation du chevalier de la Barre « accusé d'être passé devant une procession, sans ôter son chapeau, d'avoir blasphémé et donné des coups de canne à un crucifix de bois »; le 1er juillet 1766 , sur réquisitoire du conseiller Pasquier à Abbeville, il est condamné au supplice : main droite coupée, langue arrachée avec des tenailles, la tête tranchée, puis brûlé vif… Pasquier, en guerre contre les philosophes, les rend responsables et fait brûler sur le bûcher le « Dictionnaire philosophique » de Voltaire. Sept ans plus tard, quand Turgot est au pouvoir, Voltaire œuvre pour la réhabilitation du chevalier de la Barre dont le complice Etallonde s'était réfugié chez lui, dans un premier temps. La duchesse d'Enville, Mme du Deffand, utilisent leurs relations au sein du pouvoir. Mais c'est Condorcet qui jouera un rôle essentiel sur le plan juridique pour la révision du procès. Etallonde refuse toute grâce et exige la réhabilitation. Condorcet démarche le grand avocat Target (sa réponse n'est pas connue) : « On craint qu'un arrêt solennel comme celui de Calas ne révèle la turpide de notre jurisprudence. Mais je suis sûr, Monsieur, que ces craintes ne vous arrêteront pas, que tous les petits intérêts de corps disparaîtront à vos yeux devant ceux de la raison et de l'humanité ; que vous aurez, s'il est nécessaire, le courage de déplaire aux protecteurs du fanatisme et de l'hypocrisie ». Ce fut un échec. Le roi de Prusse, alerté initialement, rappela Etallonde et fit de lui un capitaine. La Barre fut réhabilité par la Convention montagnarde en novembre 1793. La rancune de Condorcet contre les magistrats des parlements, leur arbitraire et leurs décisions de justice fut tenace, « magistrats qui font du ministère des lois un instrument d'intrigue et de persécution ».

Confidential C

Condorcet publia en **1781** une « **RÉPONSE AU PREMIER PLAIDOYER DE M. D'ÉPREMESNIL DANS L'AFFAIRE DU COMTE DE LALLY** » **(texte anonyme)**

Dans ce texte, **Condorcet prit la défense de Voltaire (décédé en 1778)et dénonça la procédure criminelle**. Le magistrat D'Eprémesnil attaqua le philosophe de Ferney pour sa défense du comte de Lally, décapité en place de Grève, après la Guerre de Sept ans pour « avoir trahi les intérêts du roi, de son Etat, et de la compagnie des Indes, pour plusieurs vexations et abus d'autorité ». Son fils, Lally-Tollendal, sollicita Voltaire et s'engagea pour la réhabilitation de son père. Dans son plaidoyer de plus de trente pages, Condorcet relève les insultes que fait le magistrat au cadavre de Voltaire ; il réfute l'assertion selon laquelle Voltaire se serait prononcé en méconnaissance du dossier et écrit : « C'est l'intérêt seul qui peut mettre tant de suite à la haine ». Condorcet dénonce les défauts de la procédure criminelle, ses vices, ses occultations…

Après six années de péripéties judiciaires, les juges donnèrent raison à D'Esprémesnil mais Louis XVI, en septembre 1786, réhabilita la mémoire de Lally. A la fin de son écrit, Condorcet cite **Voltaire** : « **Je suis content, je vois que le roi aime la justice** ».

Confidential C

Condorcet organisera et publiera, dans le cadre d'un travail d'équipe, les œuvres complètes de Voltaire (édition de Kehl de 1779 à 1789) avec le financement de Beaumarchais qui a racheté les manuscrits à l'éditeur Panckoucke. Un travail éditorial considérable.

Voltaire avait écrit à Condorcet : « Allons, combattons jusqu'au dernier soupir » ; « vous verrez de beaux jours ; vous les ferez : cette idée égaye la fin des miens »

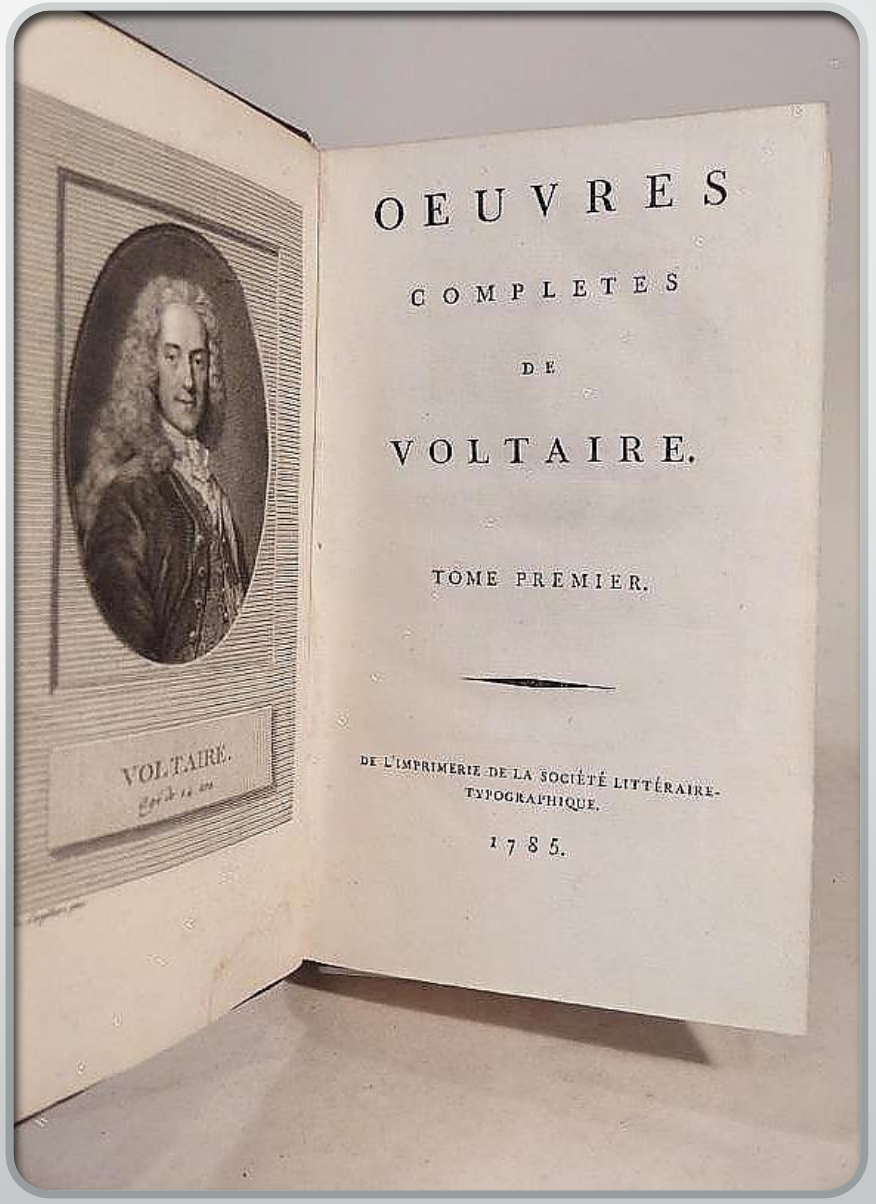

Confidential C

Le marquis milanais, Cesare Beccaria, est l'auteur de l'essai « Dei deletti et delle pene » (1764) qui eut un retentissement énorme au siècle des Lumières et influença considérablement les combats pour une nouvelle justice criminelle fondée « en raison et en humanité », une justice laïcisée. Il fut inspiré par Rousseau, Helvétius, d'Holbach, Montesquieu, d'Alembert, Diderot, Buffon, Hume. Voltaire dira : « l'auteur est un frère ! » et rédigera un « Commentaire sur l'ouvrage des délits et des peines » afin d'instruire le procès de la justice criminelle en France. Reçu à Paris, Beccaria se lia d'amitié avec Condorcet. Son influence s'exerça sur la nouvelle loi pénale sous la Révolution (automne 1791) et se poursuivit jusqu'au XXème siècle. Ses principes : nécessité de la peine car elle viole le contrat social, proportionnalité des peines aux délits, promptitude du jugement, non-rétroactivité de la loi pénale, décision de justice et fixation de la peine fondée sur la loi et non sur l'arbitraire des juges, égalité des citoyens devant la justice pénale, abolition de la torture judiciaire et de la peine de mort (sauf pour un cas). Fut effrayé par les crimes de la Terreur jacobine.

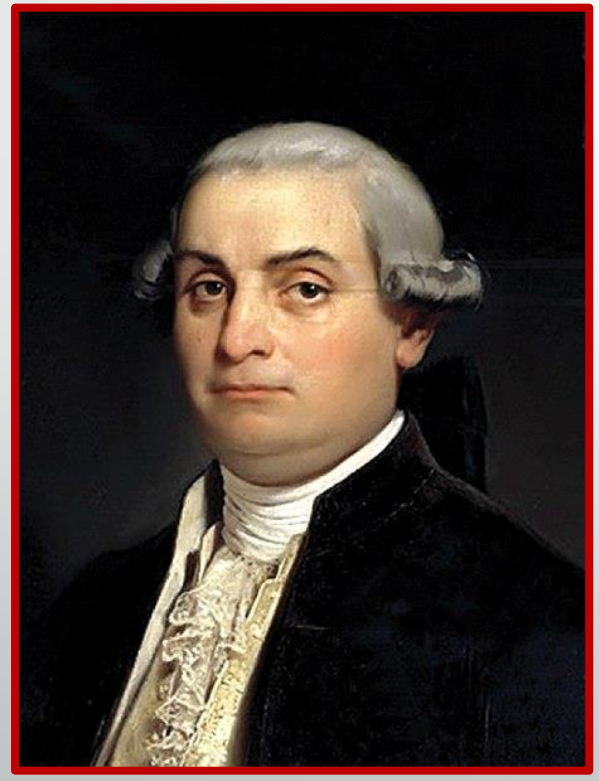

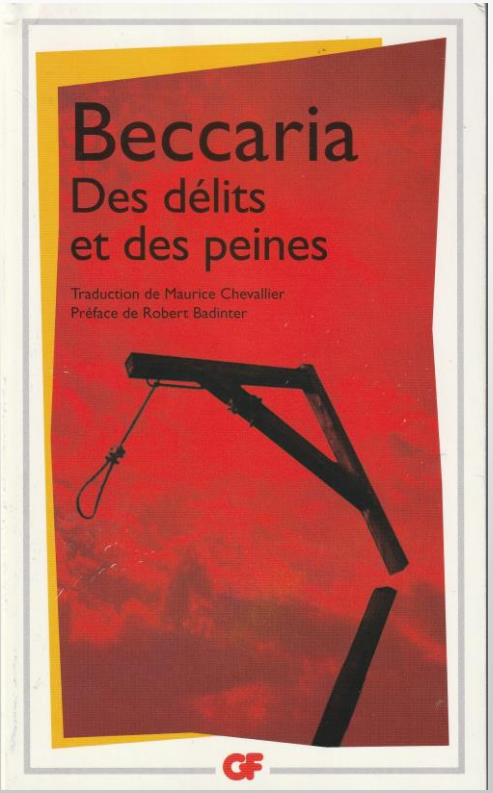

Confidential C

Sophie de Grouchy, marquise de Condorcet, une femme des Lumières au talent remarquable

Il se marient en décembre 1786. Condorcet a 43 ans et Sophie 22.En 1790, naîtra leur unique enfant, Alexandrine-Louise-Sophie dite **Eliza** qui épousera Arthur O'Connor (1763-1852) qui obtiendra le titre de général de division sous l'Empire ; naturalisé français, il sera à l'origine, avec François Arago, de la première publication des œuvres de Condorcet. Sophie parle l'anglais couramment et **traduit « La théorie des sentiments moraux » d'Adam Smith**, le philosophe écossais et l'un des fondateurs de l'économie politique dont Condorcet connaissait très bien les écrits économiques. Elle rédige des « **Lettres sur la sympathie** » dans lesquelles elle écrit : « **Le premier besoin du cœur est la liberté** ». Chanoinesse d'un couvent séculier, elle en était sortie philosophe et athée, assidue aux lectures de Rousseau et Voltaire. Sophie jouera un rôle essentiel dans la conversion de Condorcet à l'égalité entre les femmes et les hommes.

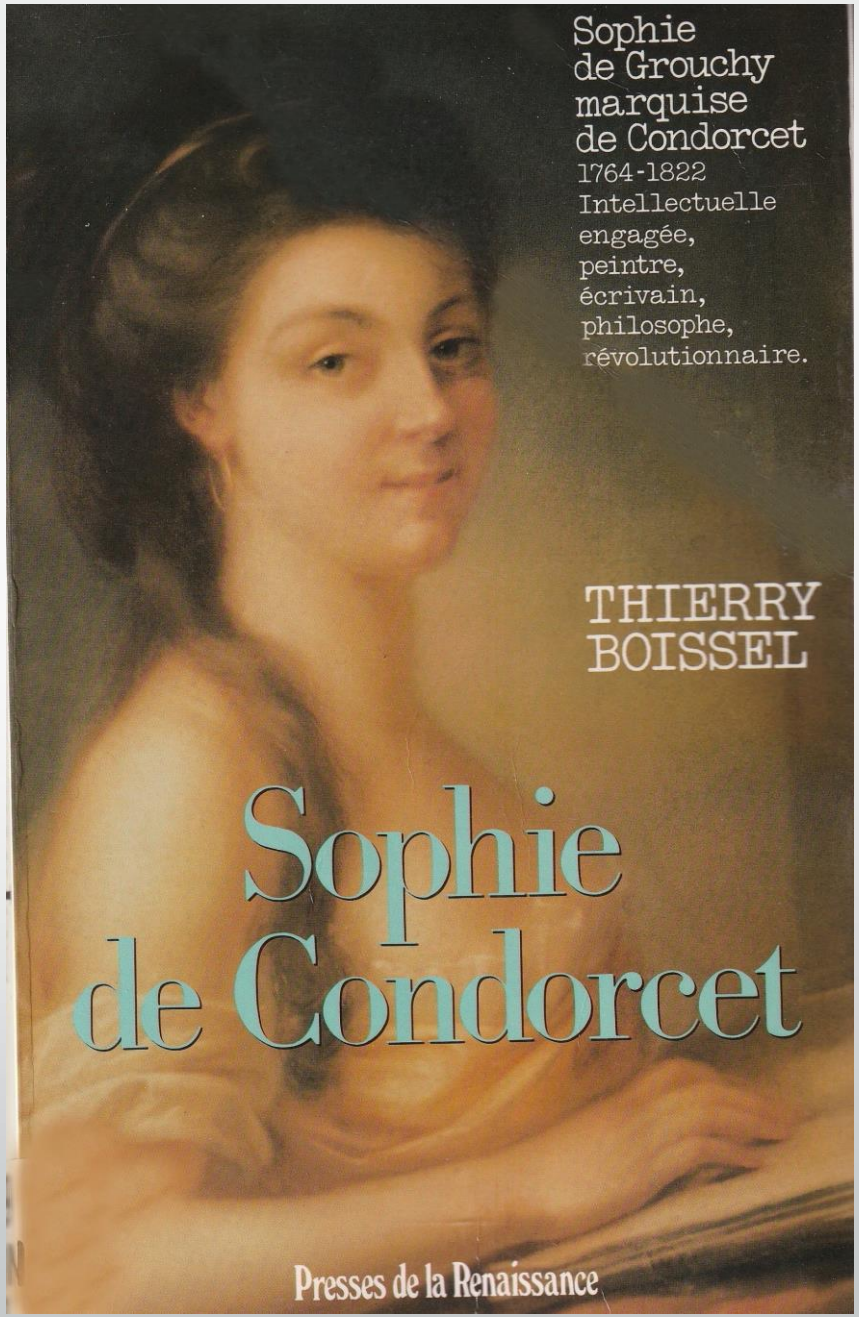

Confidential C

Condorcet écrira à Benjamin Franklin : « Savez-vous que depuis votre départ je me suis marié, que j'ai épousé une jeune femme, belle, spirituelle, ayant les talents les plus agréables ? Savez-vous que je dois son indulgence pour mon âge, et mon peu d'importance dans le monde, à son goût pour les lettres et pour la philosophie. Elle aurait pu trouver beaucoup mieux à tous égards, et elle a eu la bonté de me préférer ».
Le couple est installé à l'Hôtel des Monnaies, quai Conti, où Sophie ouvre un salon qui fut « le foyer de la République » (Etienne Dumont), un « laboratoire d'idées » et le « centre naturel de l'Europe pensante » (Michelet). Il était fréquenté par Lafayette, Beaumarchais, l'astronome Delalande, André Chénier (le poète qui sera guillotiné), Grimm, Destutt de Tracy, l'académicien Chamfort, Thomas Jefferson, représentant des Etats-Unis à Paris, Thomas Paine, le révolutionnaire anglo-américain qui sera fait citoyen français, Beccaria, Benjamin Constant, etc.

Sophie fut admirable de courage pendant la proscription de Condorcet chez madame Vernet. Elle lui écrivit : « Tes malheurs dévorent mon existence. Je te conjure au nom de ce que je sens pour toi de calmer ta tête. Tu es à l'abri. Je me jette à tes pieds pour que tu y restes, il y a impossibilité absolue à ce que tu tombes entre les mains de tes ennemis. Rends-moi le peu de vie et de paix qui me restent en me jurant de rester où tu es. Ne veux-tu donc plus avoir soin de ta vie ? Aye du moins pitié de la mienne. Je te serre, en t'en conjurant, contre mon cœur ».

Confidential C

Emilie du Châtelet (1706-1749)

Mathématicienne, physicienne, traductrice de Newton, elle eut à souffrir « des lazzis du Tout-Paris »; le « couple de déracinés » qu'elle forma avec Voltaire et qui « défia les convenances » fut « à la fois jalousé et moqué » (Elisabeth Badinter). Elle écrit : « Songeons à cultiver le goût de l'étude, ce goût qui ne fait dépendre notre bonheur que de nous-mêmes. Préservons-nous de l'ambition, et surtout sachons bien ce que nous voulons être ; décidons-nous sur la route que nous voulons prendre pour passer notre vie, et tâchons de la semer de fleurs ».

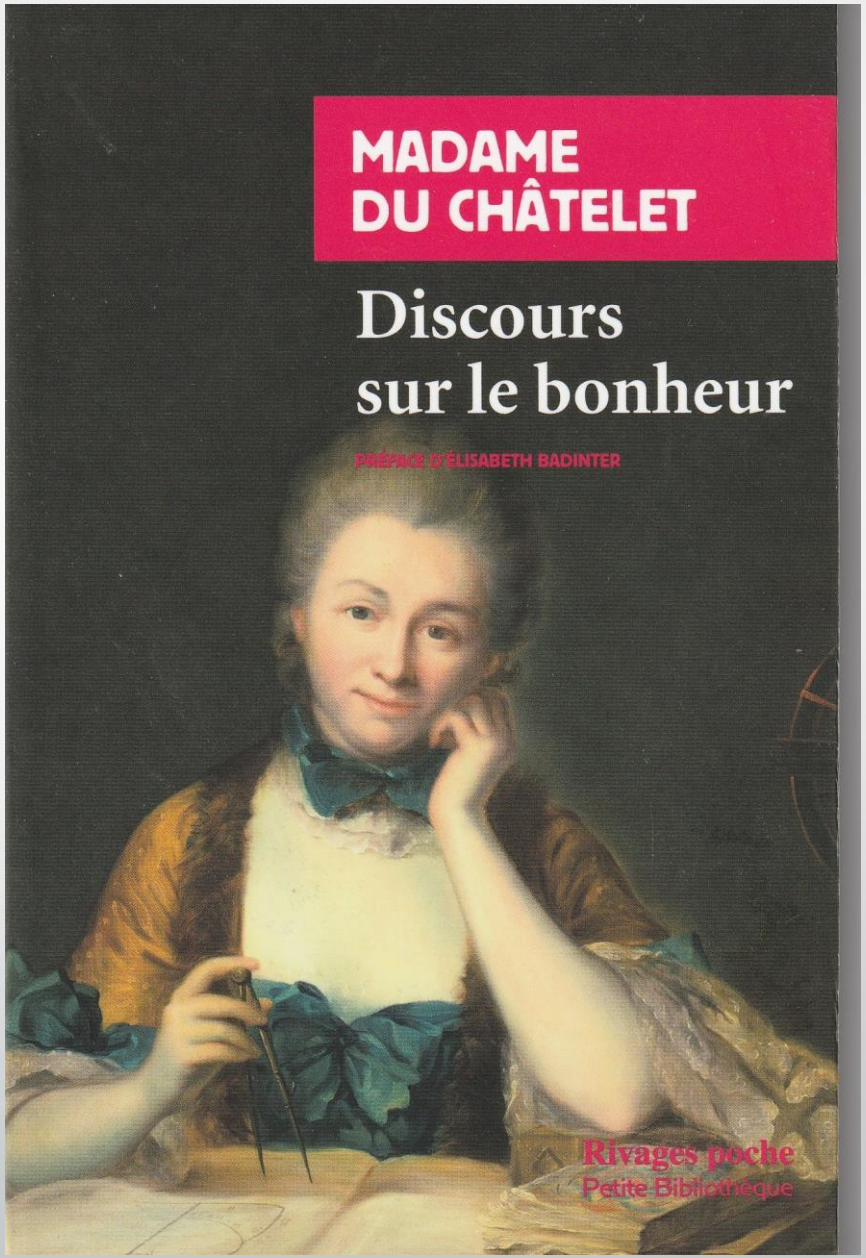

Confidential C

Plaque rue Servandoni à Paris (près du refuge de Condorcet chez Madame Vernet). Olympe de Gouges, proche des Condorcet, guillotinée le 3 novembre 1793

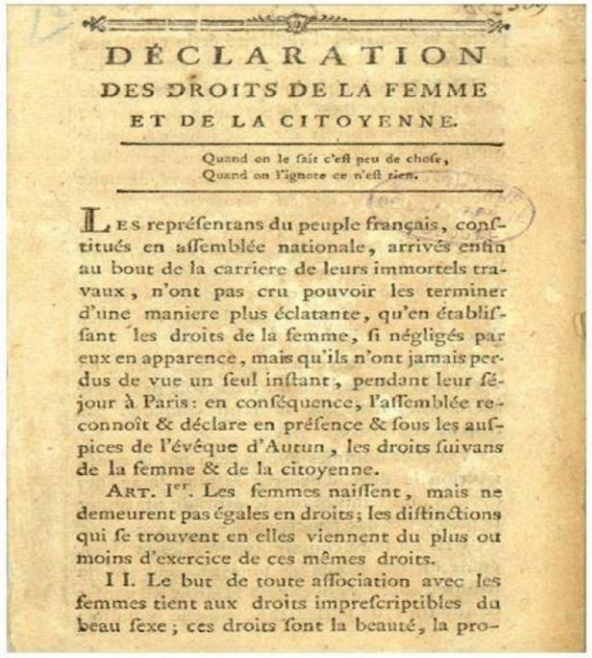

DÉCLARATION
DES DROITS DE LA FEMME
ET DE LA CITOYENNE.

Quand on le fait c'eſt peu de choſe,
Quand on l'ignore ce n'eſt rien.

LES repréſentans du peuple français, conſtitués en aſſemblée nationale, arrivés enfin au bout de la carriere de leurs immortels travaux, n'ont pas cru pouvoir les terminer d'une maniere plus éclatante, qu'en établiſſant les droits de la femme, ſi négligés par eux en apparence, mais qu'ils n'ont jamais perdus de vue un ſeul inſtant, pendant leur ſéjour à Paris: en conſéquence, l'aſſemblée reconnoît & déclare en préſence & ſous les auſpices de l'évêque d'Autun, les droits ſuivans de la femme & de la citoyenne.

ART. Ier. Les femmes naiſſent, mais ne demeurent pas égales en droits; les diſtinctions qui ſe trouvent en elles viennent du plus ou moins d'exercice de ces mêmes droits.

I I. Le but de toute aſſociation avec les femmes tient aux droits impreſcriptibles du beau ſexe; ces droits ſont la beauté, la pro-

Confidential C

« Tu n’es pas galant, La Marche, un Français ne doit jamais oublier ce qu’il doit aux femmes ». « L’obscur faux – monnayeur que la terreur rend stupide vient de couper le pas à Mme Roland, qui le rappelle à la courtoisie. La scène se passe au pied de l’échafaud : leurs têtes vont tomber » (G. Chaussinand-Nogaret), le 8 novembre 1793. *Le Moniteur* écrivit : « *le désir d’être savante la conduisit à l’oubli des vertus de son sexe, et cet oubli, toujours dangereux, finit par la faire périr sur l’échafaud* » !

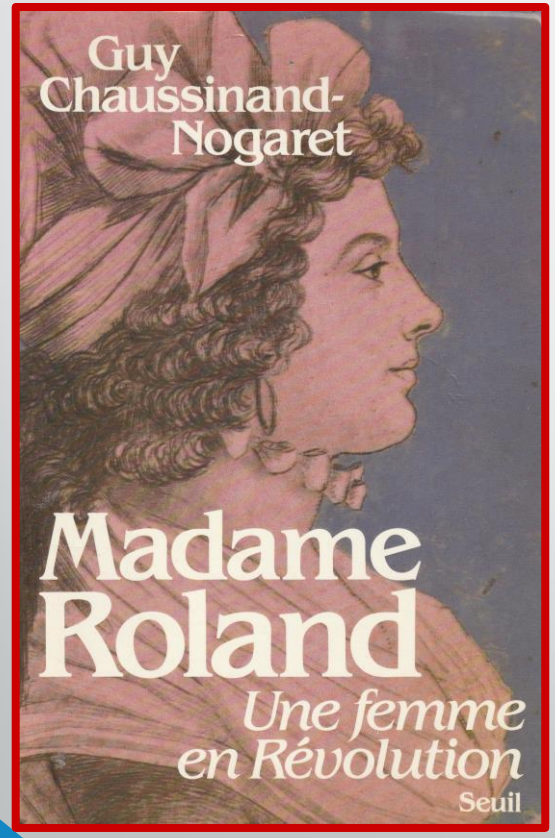

Exécution de Jeanne Marie Phlipon, dite « Manon Roland » en novembre 1793.

Confidential C

En 1792, la première féministe britannique. Floran Tristan dira plus tard : « Ecoutez cette femme (…) qui la première ose dire que les droits civils et politiques appartiennent également aux deux sexes »

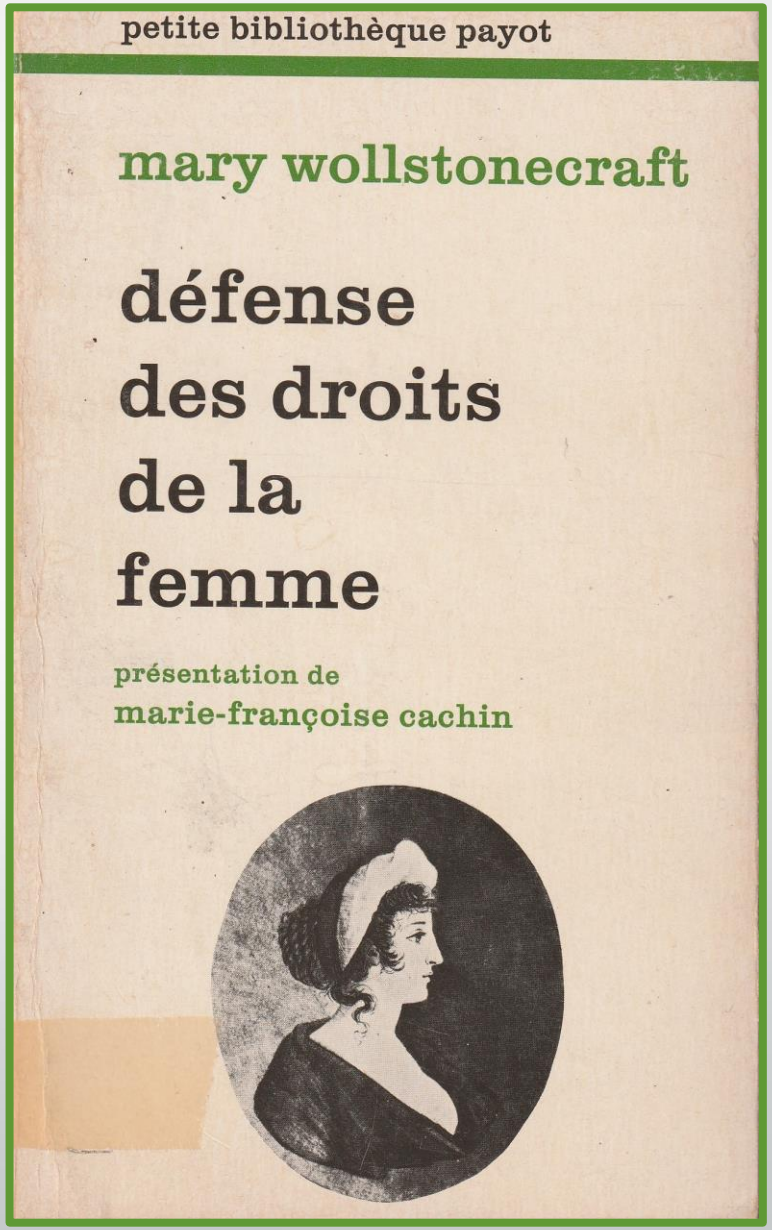

Confidential C

Les combats de Condorcet, homme des Lumières, acteur engagé, contre l'intolérance, l'injustice, l'oppression et pour l'égalité des droits.

- Contre la peine de mort (il vota contre celle appliquée à Louis XVI)
- Contre l'esclavage et la traite des Noirs
- Pour la tolérance religieuse et l'égalité civique des Protestants et des Juifs
- Contre l'arbitraire des Parlements et l'absence des droits de la défense (affaire des roués de Chaumont)
- Pour l'égalité hommes-femmes

Confidential C

Condorcet, adversaire de la peine de mort.

« Peut-être serait-il digne de la France victorieuse à la fin du XVIIIème siècle de donner au monde un autre spectacle que celui d'un roi condamné à périr sur l'échafaud pour des crimes dont les rois sont plus ou moins coupables » (7 novembre 1792)

Confidential C

Pour Condorcet, l'inviolabilité reconnue au Roi par la constitution adoptée en 1791 ne couvre pas les crimes qu'il commet pendant sa fonction. La découverte de documents dans l'armoire de fer établissent sa trahison, la corruption de certains députés (Mirabeau en particulier dont la dépouille sera chassée du Panthéon – il fut le premier à y être entré), les relations de la Cour avec l'étranger, etc. Mais Condorcet estime que le Roi a droit à un procès équitable respectant les principes du droit et, donc, la Convention ne peut être ce tribunal (elle ne peut être à la fois législative, accusatrice et juge). Il ne sera pas entendu. Il vote la culpabilité de Louis XVI mais refuse la condamnation à la peine de mort. « Cette peine est contre mes principes. Je ne la voterai jamais. Je vote pour la peine la plus grave dans le code pénal qui ne soit pas la mort » (c'est-à-dire la peine de fers des travaux forcés à perpétuité)

Malesherbes, né en 1721,homme des Lumières, qui avait, en tant que chargé de la censure à la Librairie, aidé Diderot et les Encyclopédistes à sauvegarder leur ouvrage, sera, de son propre chef, **l'un des avocats de Louis XVI**. Il avait rédigé des célèbres remontrances à l'égard du trône de Louis XV et de Maupéou, en 1771, qui lui avaient valu l'exil car c'était un **réquisitoire contre le despotisme** à la française « système destructeur qui menace la nation entière ». **Il sera guillotiné**, sous la Terreur, en avril 1794, avec sa fille, sa petite-fille, et le mari de celle-ci (le frère de Chateaubriand).

Confidential C

Le premier manifeste abolitionniste (1781) écrit en France que Condorcet publie sous le pseudonyme du pasteur Joachim Schwartz qui sera complété, en 1789, par « Au corps électoral contre l'esclavage des noirs » et « Sur l'admission des planteurs de Saint-Domingue à l'Assemblée nationale ».

1- Les prédécesseurs de Condorcet dans l'analyse de l'esclavage au siècle des Lumières : Montesquieu, Voltaire, Turgot, Rousseau, Diderot…

2- La Société des Amis des Noirs fondée en 1788 par Lafayette, Brissot, Mirabeau, Sieyès, l'abbé Grégoire, et dont Condorcet devint le président.

3- L'analyse radicale de Condorcet contre la traite et l'esclavage, les propositions mesurées d'émancipation graduelle, les réactions hostiles des intérêts économiques favorables à la traite et à l'esclavage.

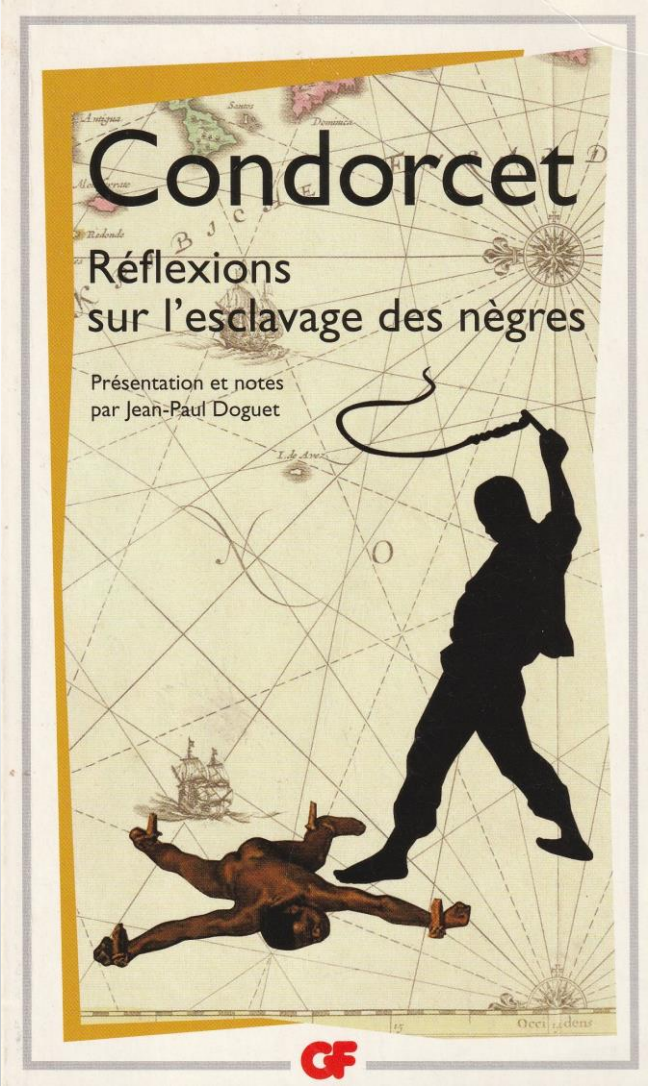

Confidential C

L'abbé Grégoire, le 11 mai 1791, s’exprime en faveur de l'application de la déclaration des droits de l'homme aux « citoyens de couleur » et ajoute : « Un jour, des députés de couleur franchiront l'Océan pour venir siéger dans la Diète nationale. » Le 15 mai, l'Assemblée nationale accorde les droits de citoyen aux « gens de couleur, nés de père et de mère libres » (amendement Rebwell), puis formule le principe suivant lequel le sol de la France affranchit l'esclave qui le touche, en décrétant le 28 septembre que « tout individu est libre aussitôt qu'il est entré en France », et que « tout homme, de quelque couleur qu'il soit, jouit en France de tous les droits de citoyen ».

Mais ce principe exclut les colonies. Puis le décret du 28 mars 1792 édicte que « les hommes de couleur et nègres libres doivent jouir, ainsi que les colons blancs de l'égalité des droits politiques », ce qui permet l'élection d'un premier député de couleur le 28 octobre 1792 (Jean-Baptiste Belley). Mais c’est après la chute de la monarchie que l'esclavage est aboli dans les colonies par le décret du 16 pluviôse, an II soit le 4 février 1794.

Confidential C

Jean-Baptiste Belley, premier député noir qui siège à la Convention au titre de la colonie de Saint-Domingue (était né au Sénégal)

Confidential C

L’abbé Grégoire, évêque constitutionnel (1750-1831). Il continuera le combat anti-esclavagiste jusqu’à sa mort, celui qu’il avait commencé avec la Société des Amis des Noirs en 1788. Lors de sa panthéonisation, en 1989, le siège réservé à l’évêque de Paris pour la cérémonie resta inoccupé.

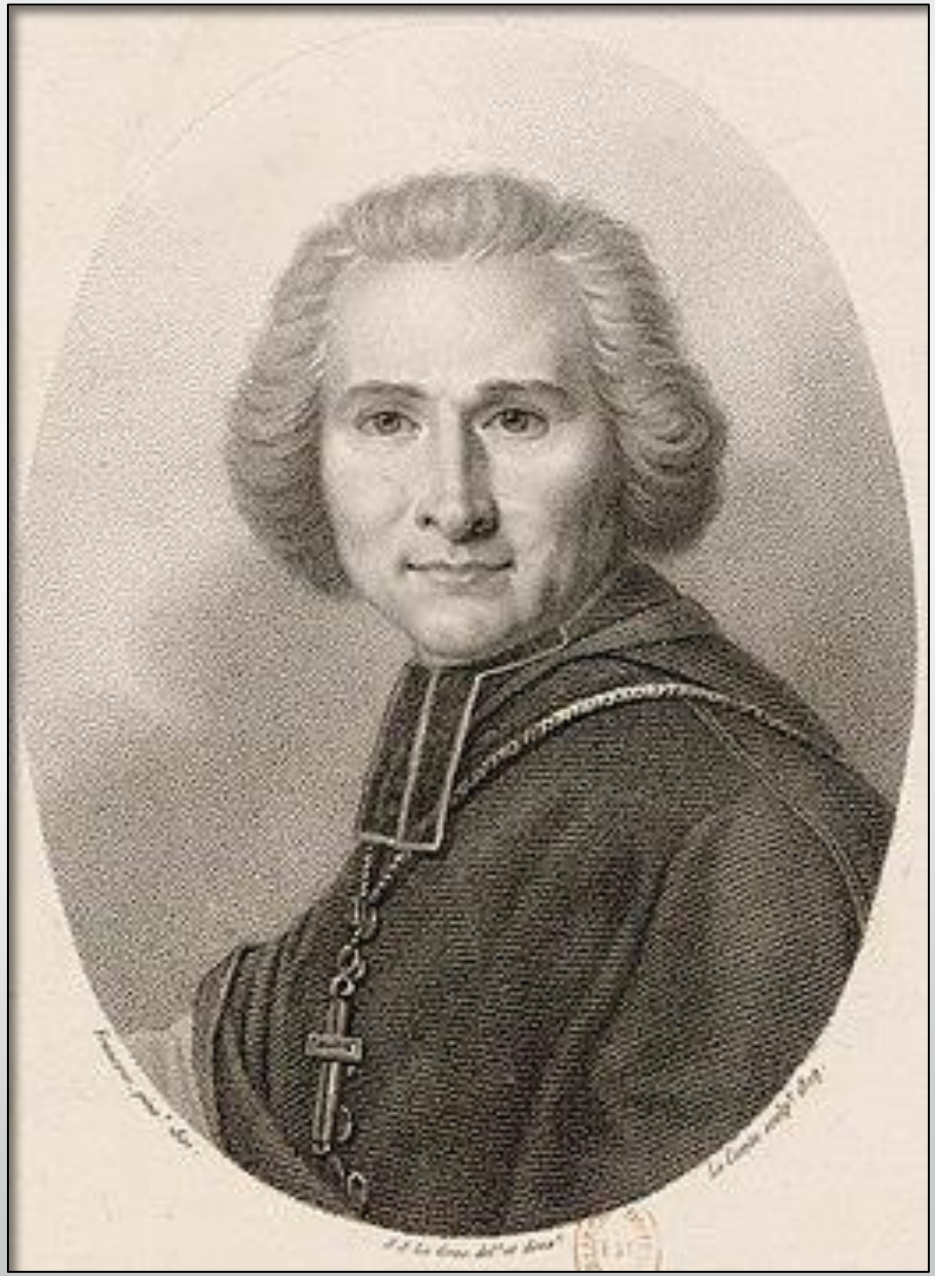

Confidential C

Abolition de l'esclavage le 4 février 1794, rétablissement par Napoléon le 20 mai 1802, abolition définitive le 27 avril 1848 (Victor Schoelcher – IIème République)

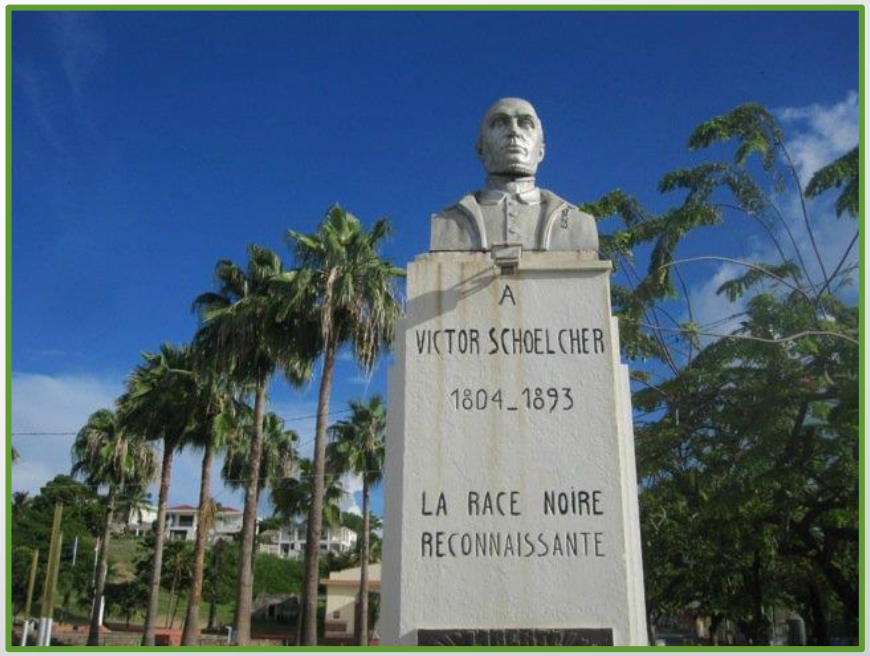

Le plaidoyer de Condorcet en faveur des Protestants

Avant lui, **Malesherbes** en charge des cultes à la Maison du Roi s'était opposé aux persécutions menées par le clergé contre les Protestants. La révocation de l'Edit de Nantes (1598) par Louis XIV en octobre 1685 (édit de Fontainebleau) puis la Déclaration de 1724 par laquelle Louis XV frappait d'interdiction toute assemblée pour l'exercice d'une religion autre que la catholique, assortie de la peine de mort pour les prédicants et de l'exclusion des fonctions publiques, avaient aggravé la situation des Protestants dans le royaume. En novembre 1787,le Conseil du Roi Louis XVI accorde l'état-civil aux protestants (**édit de tolérance**).

Condorcet hostile au principe d'une religion dominante et animé par les valeurs de justice, d'équité et de liberté, écrit, en 1778, un texte très documenté sur le plan historique, analysant, notamment, toutes les discriminations, les injustices et les répressions subies par les Protestants : « **Réflexions d'un citoyen catholique sur les lois de France relatives aux protestants** » ; il dénonce « le désir insensé de régner sur les opinions par la force, et de maintenir par des supplices la pureté d'une religion de paix, en ayant longtemps couvert la France de sang et de bûchers ». Il évoque l'idéal d'une « législation où les droits de la religion et ceux de l'humanité sont également respectés ».

En septembre 1789, la pleine reconnaissance de leurs droits de citoyens est accordée aux Protestants.

Confidential C

le rôle important de l'abbé Grégoire pour l'émancipation des Juifs de France, et la contribution de Condorcet

En décembre 1789, débat très vif à l'Assemblée Nationale entre les partisans de l' « admission des Juifs au droit de cité », c'est-à-dire au titre de citoyens – Clermont-Tonnerre, Du Port, Mirabeau, Robespierre- et les opposants à ce projet (des ultra-conservateurs antisémites). **L'abbé Grégoire** (évêque constitutionnel, partisan ardent de l'émancipation) dépose un mémoire en leur faveur (il avait écrit en 1787 un « Essai sur la régénération physique, politique et morale des Juifs »). Une première motion en faveur de l'égalité des droits des Juifs est repoussée (408 voix/403). Après interventions et débats, une délégation de Juifs présente une motion à l'assemblée de la Commune de Paris où siègent Brissot, Condorcet, Godard… Le 28 janvier 1790, après un débat tumultueux à la Constituante, l'abbé Grégoire, Talleyrand, et d'autres, font voter un décret qui reconnait aux « Juifs espagnols, portugais et avignonnais » la citoyenneté française. Quand les Juifs de Paris demandent à la Commune une nouvelle prise de position sur la reconnaissance de leur droit de cité, **Condorcet** participe à la rédaction d'un rapport communiqué au Comité de Constitution de l'Assemblée nationale. **La citoyenneté sera reconnue à tous les Juifs par le décret du 27 septembre 1791**.

Confidential C

Le combat contre l'iniquité des décisions de justice des Parlements et pour les droits de la défense : l'affaire des « roués de Chaumont » (août 1785)

Trois paysans sont condamnés aux galères perpétuelles pour vol avec violence sur un couple. Un appel du ministère public aboutit à la condamnation au supplice de la roue. **Dupaty**, président du Parlement de Bordeaux (oncle de Sophie de Grouchy et qui sera à l'origine de leur rencontre), les sauve in extremis sur le chemin de l'exécution, obtient un sursis, convaincu de leur innocence, et rédige un « **Mémoire justificatif** » qui remet en cause la procédure (pas de constatation du crime, pas d'investigation sur les lieux, absence de confrontation et d'instruction, refus d'entendre les témoins cités par l'un des accusés). Ce mémoire souleva une grande émotion dans le public mais aussi l'indignation et la colère de la magistrature et eut un très grand retentissement. **L'avocat général Séguier, ennemi des philosophes**, fit un rapport sur le Mémoire de Dupaty. Devant la multiplication des erreurs judiciaires (dans d'autres villes), Condorcet s'associe à Dupaty et publie un texte résumant le Mémoire. Celui-ci est condamné à être lacéré et brûlé de la main du bourreau. Condorcet contre-attaque avec un nouveau pamphlet (méconnaissance des droits de la défense et barbarie des sentences) et se montre très actif. En juillet 1787, le Conseil du Roi casse l'arrêt du Parlement de Paris et renvoie l'affaire devant la cour de Rouen où **Dupaty obtint l'acquittement**. Le Parlement de Rouen fit appel. Le nouveau procès décida l'acquittement définitif en décembre 1787 sous les applaudissements de 20 000 personnes !

Confidential C

Le combat de Condorcet pour l'égalité femmes-hommes

pour les Badinter : « le plus original, au regard de la sensibilité de son temps » est celui de l' « **admission des femmes au droit de cité** »

Dans « **Le fragment sur l'Atlantide** » à la fin de « L'Esquisse… », Condorcet se livre à une analyse démontant un à un les arguments communs justifiant l'inégalité des sexes ; « pour les progrès de l'esprit humain les plus importants pour le bonheur général, nous devons compter l'entière destruction des préjugés qui ont établi entre les deux sexes une inégalité de droits funeste à celui même qu'elle favorise. On chercherait en vain des motifs de la justifier par les différences de leur organisation physique, par celles de leur intelligence, dans leur sensibilité morale. Cette inégalité n'a eu d'autre origine que l'abus de la force, et c'est vainement qu'on a essayé de l'excuser depuis par des sophismes » (1793)

Confidential C

Dans un texte qui eut un grand retentissement, en juillet 1790, « Sur l'admission des femmes au droit de cité », c'est-à-dire à la citoyenneté pleine et entière (droit de vote, éligibilité), Condorcet, influencé par Sophie, devient véritablement « féministe » (pas au sens contemporain), mais, comme toujours chez lui, l'option sociale est fondée sur la raison, destructrice des préjugés. Il sera très en avance sur les révolutionnaires de 1789 et sur les Républicains de la IIIème qui, pourtant, revendiquent une filiation avec Condorcet.

« Pour que cette exclusion ne fut pas un acte de tyrannie, il faudrait ou prouver que les droits naturels des femmes ne sont pas absolument les mêmes que ceux des hommes, ou montrer qu'elles ne sont pas capables de les exercer. Or, les droits des hommes résultent uniquement de ce qu'ils sont des êtres sensibles, susceptibles d'acquérir des idées morales, et de raisonner sur ces idées [philosophie des droits naturels] ; ainsi les femmes ayant ces mêmes qualités, ont nécessairement des droits égaux. Ou aucun individu de l'espèce humaine n'a de véritables droits, ou tous ont les mêmes ; et celui qui vote contre le droit d'un autre, quelque soit sa religion, sa couleur ou son sexe, a dès lors abjuré les siens ».

Confidential C

« C’est à Condorcet que l’on doit la théorie la plus complète et la plus moderne de l’école républicaine » (Charles Coutel et Catherine Kintzler)

1791

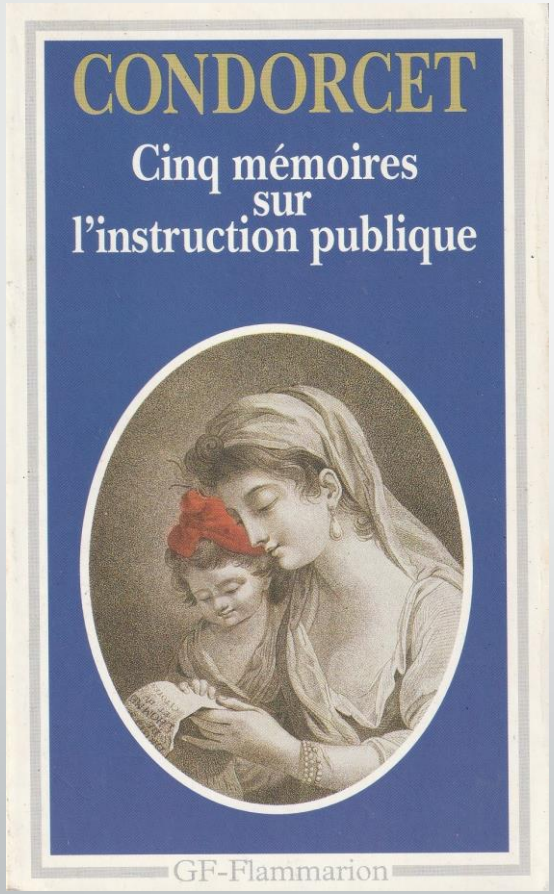

1792

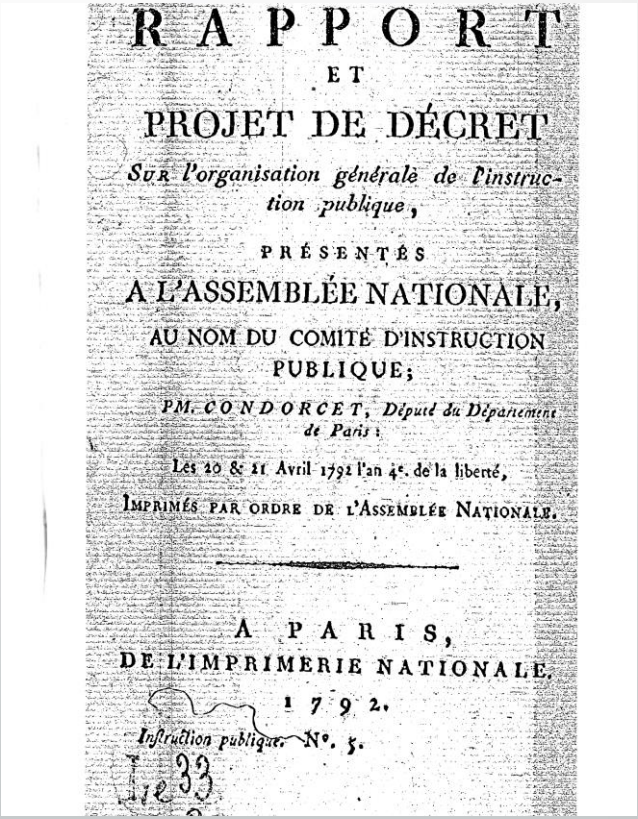

RAPPORT
ET
PROJET DE DÉCRET
Sur l’organisation générale de l’instruction publique,
PRÉSENTÉS
A L’ASSEMBLÉE NATIONALE,
AU NOM DU COMITÉ D’INSTRUCTION PUBLIQUE;
PM. CONDORCET, Député du Département de Paris;
Les 20 & 21 Avril 1792 l’an 4e. de la liberté,
IMPRIMÉS PAR ORDRE DE L’ASSEMBLÉE NATIONALE.

A PARIS,
DE L’IMPRIMERIE NATIONALE.
1792.
Instruction publique. N°. 5.

Confidential C

Condorcet ou « l'optimisme éducatif » des Lumières (1791)

- Le savoir et l'instruction, sources d'émancipation : « **L'égalité d'instruction que l'on peut espérer d'atteindre mais qui doit suffire est celle qui exclut toute dépendance, forcée ou volontaire » ; « je ne dois dépendre que de la loi ; mais mon ignorance me rend dépendant de tout ce qui m'entoure ».**
- **Et moyen de passer de l'égalité des droits, proclamé par une Déclaration, à une moins grande inégalité de fait, sans tomber dans l'égalitarisme nocif au génie et à l'éclosion des grands talents**

Confidential C

« Epuisez toutes les combinaisons possibles pour assurer la liberté ; si elles n'embrassent pas un moyen d'éclairer la masse des citoyens, tous vos efforts seront vains ».
« Il peut être dangereux de donner une constitution démocratique à un peuple sans lumières ».
« L'inégalité d'instruction est une des principales sources de tyrannie » .

« Que les institutions publiques s'unissent à l'instruction, aux lois,
pour former un système fortement lié dont l'effet nécessaire soit d'imprimer à l'homme un respect scrupuleux de ses semblables ; un profond amour de la justice ; une vive horreur de toute oppression, de toute barbarie, et un mouvement habituel qui le porte à désirer, à vouloir le soulagement, le bonheur d'autrui, de même que son propre bonheur. Ce système suppose, à la vérité, la destruction des préjugés généraux et celle des inégalités sociales ».

Confidential C

Le savoir émancipe mais il faut rejeter toute religion politique prônée par l'Etat, tout catéchisme civique : « ni la constitution française, ni même la déclaration des droits, ne seront présentées à aucune classe des citoyens comme des tables descendues du ciel, qu'il faut adorer ou croire ». « Esprit systématique », oui, « esprit de système », non ! Il s'oppose à « toute espèce de religion politique que l'on veut créer ; c'est une chaîne que l'on prépare aux esprits, et on viole la liberté dans ses droits les plus sacrés, sous prétexte d'apprendre à la chérir. Le but de l'instruction n'est pas de faire admirer aux hommes une législation toute faite, mais de les rendre capables de l'apprécier et de la corriger (…). De les éclairer de plus en plus, afin que chacun devienne de plus en plus digne de se gouverner par sa propre raison » (Premier mémoire sur l'Instruction publique).

Pour Condorcet, « c'est en raisonnant, et en apprenant à raisonner que l'individu devient véritablement citoyen » (Lucien Jaume) car « la confiance du peuple ne saurait se fonder sur le silence de la raison » ; et « nous ne demandons pas que les hommes pensent comme nous ; mais nous désirons qu'ils apprennent à penser d'après eux-mêmes ». « Après avoir affranchi l'instruction de toute espèce d'autorité, gardons-nous de l'assujettir à l'opinion commune : elle doit la dénoncer, la corriger, la former et non la conduire et lui obéir ».

Confidential C

La nature et l'objet de l'Instruction publique pour Condorcet :

- La société doit au peuple une instruction publique comme moyen de **rendre réelle l'égalité des droits** (« même sous la constitution la plus libre, un peuple ignorant est un peuple esclave »), pour diminuer l'inégalité qui naît de la différence des sentiments moraux, pour augmenter dans la société la masse des lumières utiles ;
- La société doit également **une instruction publique relative aux diverses professions** pour maintenir plus d'égalité entre ceux qui s'y livrent, pour les rendre plus également utiles, pour diminuer le danger où quelques-unes exposent, pour accélérer leurs progrès ;
- La société doit encore l'instruction publique comme **moyen de perfectionner l'espèce humaine**, en mettant tous les hommes nés avec du génie à portée de la développer, en préparant les générations nouvelles par la culture de celles qui les précèdent, pour préparer les nations aux changements que le temps doit amener ;
- Pour **rendre les citoyens capables de remplir les fonctions publiques**, afin qu'elles ne deviennent pas une profession, pour que la division des métiers et des professions ne conduise pas le peuple à la stupidité, pour diminuer par une instruction générale, la vanité et l'ambition ;
- La puissance publique n'a **pas le droit de lier l'enseignement de la morale à celui de la religion** et ne doit pas faire enseigner des opinions comme des vérités ; **l'instruction doit être la même pour les femmes et pour les hommes**, etc.

Confidential C

Le célèbre discours de Jules Ferry prononcé à la salle Molière le 10 avril 1870 sur « De l'égalité d'éducation » (sous la présidence de Jules Simon) avec un hommage à Condorcet :

« Je me suis fait **un serment** : entre toutes les questions, entre toutes les nécessités du temps présent, entre tous les problèmes, j'en choisirai un auquel je consacrerai tout ce que j'ai d'intelligence, tout ce que j'ai d'âme, de cœur, de puissance physique et morale, c'est le problème de **l'éducation du peuple**. L'inégalité d'éducation est, en effet, un des résultats les plus criants et les plus fâcheux, au point de vue social, du hasard de la naissance. Avec l'inégalité d'éducation, je vous défie d'avoir jamais l'égalité des droits, non l'égalité théorique, mais l'égalité réelle, et l'égalité des droits est pourtant le fond même et l'essence de la démocratie (…). L'inégalité d'éducation est le plus grand obstacle que puisse rencontrer la création de mœurs vraiment démocratiques ». Suit un éloge de **Condorcet** « qui, le premier, a formulé avec une grande précision de théorie et de détails le système d'éducation qui convient à la société moderne ».

Confidential C

Condorcet et le « parti américain » en France au XVIIIème siècle. Ses deux grands interlocuteurs américains, très différents par leur origine sociale et leur parcours : Franklin et Jefferson (ils sont membres de l'« American Philosophical Society » et font partie des « Pères fondateurs » de la République des Etats-Unis).

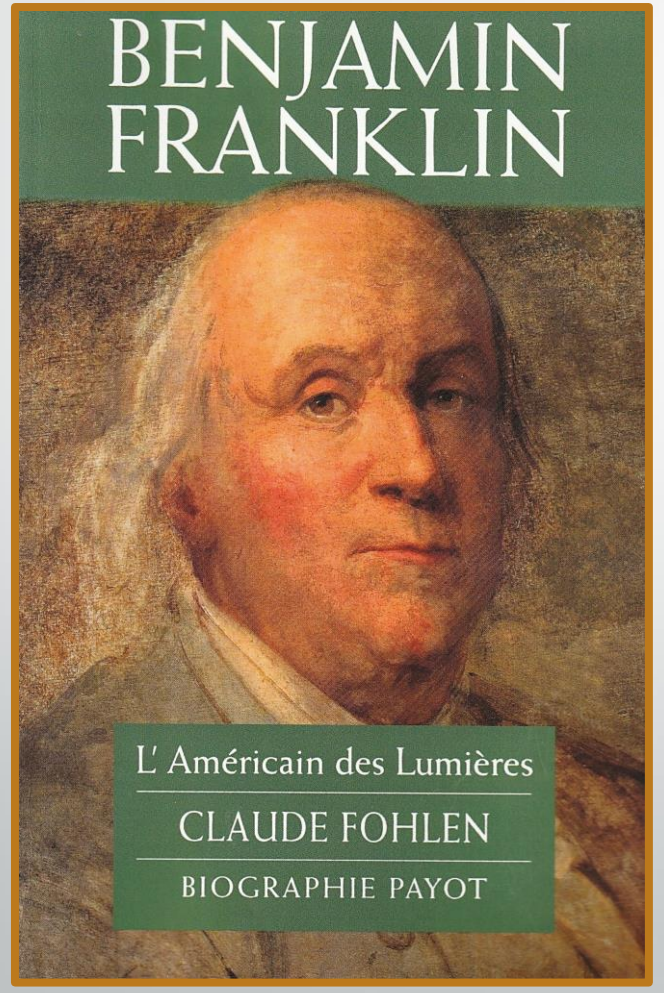

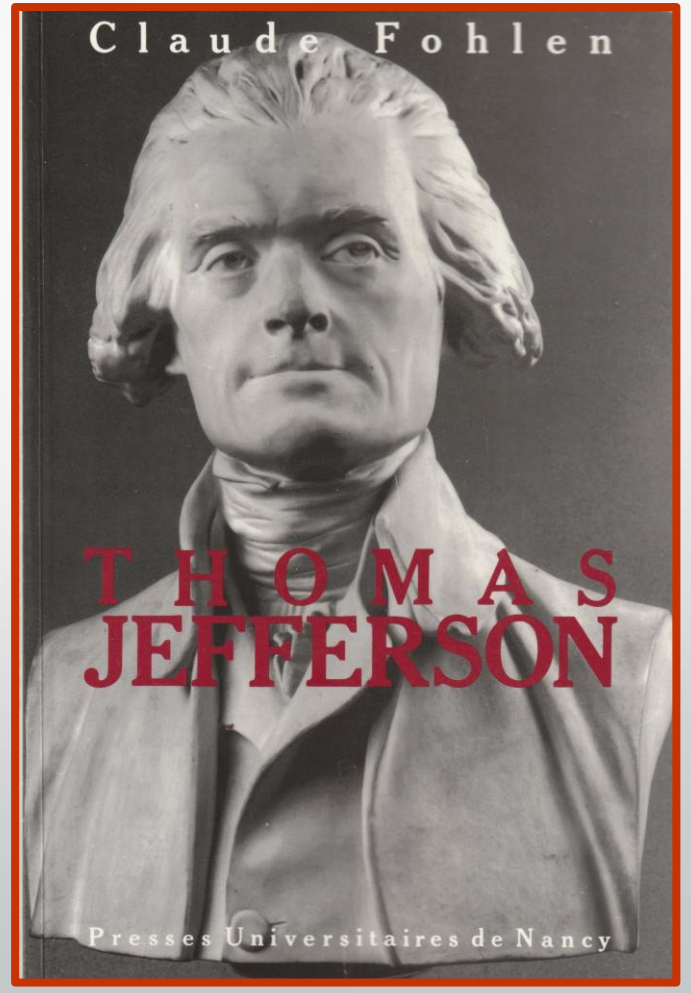

Confidential C

Partisan de la cause de l'indépendance américaine, **Condorcet** est fait **citoyen d'honneur américain** par la ville de New-Haven (Connecticut) en 1785.
Il écrira : « De l'influence de la révolution en Amérique sur l'Europe » (1786), « Lettres d'un bourgeois de New-Haven à un citoyen de Virginie - ou l'inutilité de partager le pouvoir législatif en plusieurs corps » (1787) : à travers sa réflexion sur l'expérience américaine, il exposera ses propres théories constitutionnelles, en 1787 et 1788. La déclaration des droits humains de Virginie de 1776 (l'Etat de Jefferson) sera un « modèle » pour les rédacteurs de la Déclaration française.

Il est **un des chefs du parti des « américanistes » en France**, avec Lafayette, Beaumarchais, Du Châtelet, Brissot, et des membres issus de la noblesse libérale française (duchesse d'Enville, son fils le duc de la Rochefoucauld, etc.). La **Révolution américaine** fut analysée par Condorcet (dans « L'esquisse ») comme un **grand moment dans l'histoire de la liberté** : « On vit pour la première fois, un grand peuple délivré de ses chaînes se donner paisiblement à lui-même la constitution et les lois qu'il croyait les plus propres à faire son bonheur ».

Confidential C

Il régna une véritable « américanomanie » en France dans les années 1770-1780 (R. Darnton) : des représentations (« L'héroïne américaine », grand succès de vaudeville ; « Le héros américain » ; un « Ballet des Quakers »), des images (La Fayette, Washington, Quakers de Pennsylvanie, Benjamin Franklin et son Almanach le « Bonhomme Richard ») et le succès considérable des « Lettres d'un cultivateur américain » (1784) d'Hector Saint Jean de Crève-Cœur (qui passe pour un « sauvage américain » alors qu'il vient de la petite noblesse normande et s'est installé aux Etats-Unis) et qu'il idéalise la vie dans la nature… L'Amérique fascine et devient un mythe ! Crève-Cœur, Brissot, Clavière et d'autres fondent une association, la « Société Gallo-américaine » afin de promouvoir des relations plus étroites entre la France et les Etats-Unis.

Le débat sur l'Amérique se concentre autour de deux pôles : « **l'enthousiasme rousseauiste** » face au « **rationalisme des Lumières** » (R. Darnton). Brissot fait partie du premier groupe (égalité sociale, tolérance religieuse, vertus agrariennes, image idéalisé du bon Quaker… bref la Terre promise). Le « mythe gallo-américain » est contesté par des hommes des Lumières, Thomas Jefferson et Condorcet : face à des Français « entichés du mythe américain qu'ils ne songent qu'à sauter sur le prochain bateau en partance pour Boston », ils corrigent les lubies des premiers et invitent à la raison et à la modération dans la comparaison entre les Etats-Unis et l'Europe… Mais des membres des deux groupes se retrouveront dans la Société des Amis des Noirs et seront des alliés au sein du mouvement des Girondins (Brissot, Condorcet).

Confidential C

Condorcet rédigera « L'éloge de Benjamin Franklin » devant l'Académie des Sciences à Paris (novembre 1790)

B. Franklin (1706-1789) fut le représentant des jeunes Etats-Unis en France (après avoir été en poste en Angleterre avant l'Indépendance) de décembre 1776 à juillet 1785 et y connut une popularité exceptionnelle, précédé de sa réputation de savant (inventeur du paratonnerre – il était membre de l'Académie des sciences depuis 1772). Il y mena une vie mondaine, militante et scientifique. L'aide de la France aux Insurgents fut décisive dans la guerre d'Indépendance et B. Franklin s'y est attelé à Paris. Franc-maçon depuis 1731, initié à Philadelphie, Grand Maître de Pennsylvanie, il fut le Vénérable Maître (de 1779 à 1781) de la loge d'adoption (Madame Helvétius) « Les Neuf Sœurs », à Paris, qui initia Voltaire en 1778, quelques mois avant sa mort. **« Sa politique était celle d'un homme qui croit au pouvoir de la raison et à la réalité de la vertu, et qui avait voulu se rendre l'instituteur de ses concitoyens avant d'être appelé à en devenir le législateur »** (Condorcet)

Confidential C

« Il ne s’obstinait pas à combattre de front les abus ; il trouvait plus prudent d’attaquer d’abord les erreurs qui en sont la source. Il avait, en politique comme en morale, cette sorte d’indulgence qui exige peu, parce qu’elle espère beaucoup, et qui pardonne au présent en faveur de l’avenir ; il proposait toujours les mesures les plus propres à conserver la paix, parce qu’elle ne livre ni le bonheur des hommes aux hasards des évènements, ni la vérité aux intérêts de parti. Il préférait le bien qu’on obtient de la raison à ce lui qu’on attend de l’enthousiasme, parce qu’il se fait mieux, arrive plus sûrement et dure plus longtemps. Il craignait pour la liberté, comme pour la prospérité des sociétés, ces opinions exagérées, sous lesquelles des esprits superficiels ou vains cachent la nullité de leurs principes ou la perversité de leurs projets »

Confidential C

Thomas Jefferson, « le plus francophile des Américains de tous les temps » (Claude Fohlen) dont le séjour en France (1784-1789) influença fortement sa formation politique.

Fréquentant de façon régulière le salon cosmopolite de Sophie, à l'Hôtel de la Monnaie, il fut un **admirateur de Condorcet** et **partagea beaucoup de ses options** : importance de l'éducation et des sciences, idée de perfectibilité, pensée économique libérale, idée de la légitimité du principe de révision de la Constitution, séparation de l'Etat et des églises. **Lecteur de Condorcet**, il diffusa ses écrits aux Etats-Unis ; pour le philosophe français, **Jefferson**, rédacteur de la Déclaration d'indépendance américaine, fut **une référence**. Leur correspondance (1787-1792) porta à la fois sur des questions politiques et sur des questions scientifiques. Jefferson était un véritable encyclopédiste, héritier des philosophes du XVIIIème siècle (naturaliste, ethnologue, architecte, éducateur (fondateur de l'Université de Virginie), politologue (fondateur du Parti républicain, ancêtre de l'actuel Parti démocrate), homme de lettres et écrivain. Il sera deux fois président des Etats-Unis (de 1801 à 1809).

Confidential C

L'ami Thomas Paine – un destin hors du commun et de profondes affinités avec les Condorcet (voir la seconde partie sur Condorcet et la Révolution)

De la Révolution américaine à la Révolution française

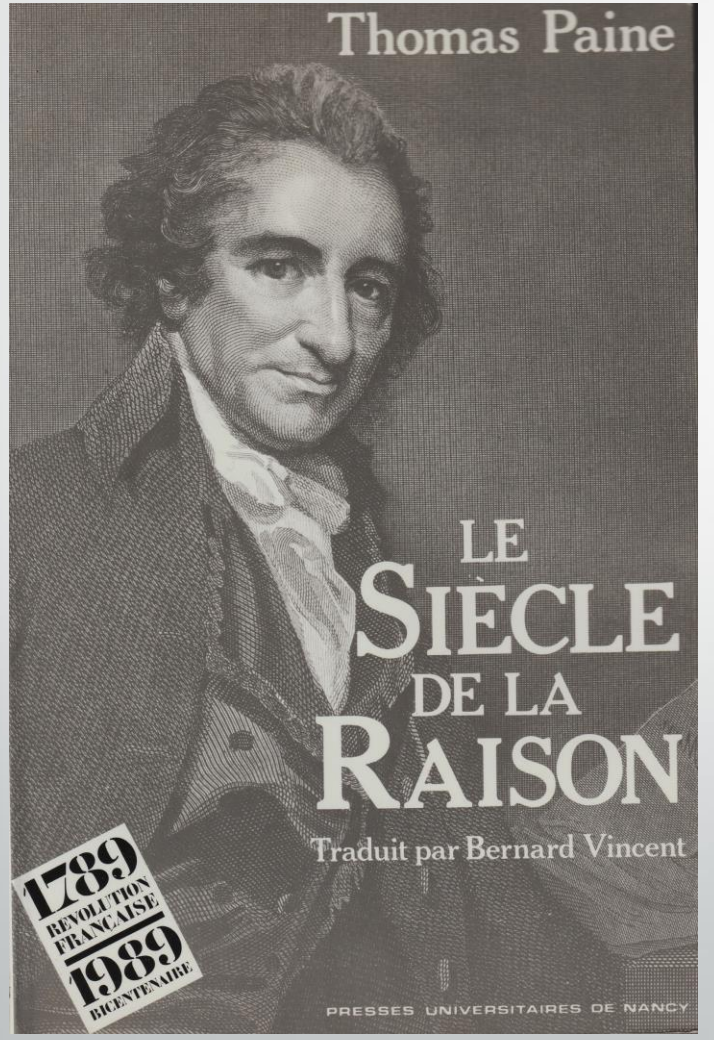

Au Parc Montsouris, Paris XIVème, face à la Cité universitaire internationale du boulevard Jourdan (sculpture de Gutzon Borglum)

« Le sens commun » écrit par Paine : un ouvrage capital dans la Révolution américaine et la Guerre d'Indépendance et « Les droits de l'homme » une réponse à Edward Burke.

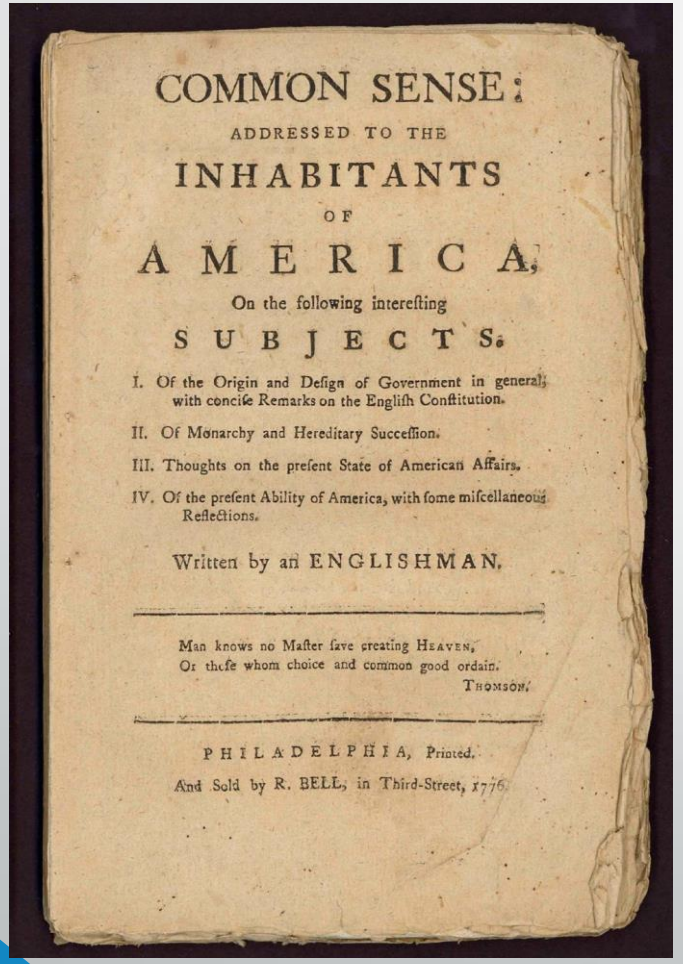

COMMON SENSE:

ADDRESSED TO THE

INHABITANTS

OF

AMERICA,

On the following interesting

SUBJECTS.

I. Of the Origin and Design of Government in general; with concise Remarks on the English Constitution.

II. Of Monarchy and Hereditary Succession.

III. Thoughts on the present State of American Affairs.

IV. Of the present Ability of America, with some miscellaneous Reflections.

Written by an ENGLISHMAN.

Man knows no Master save creating HEAVEN,
Or those whom choice and common good ordain.
THOMSON.

PHILADELPHIA, Printed.
And Sold by R. BELL, in Third-Street, 1776.

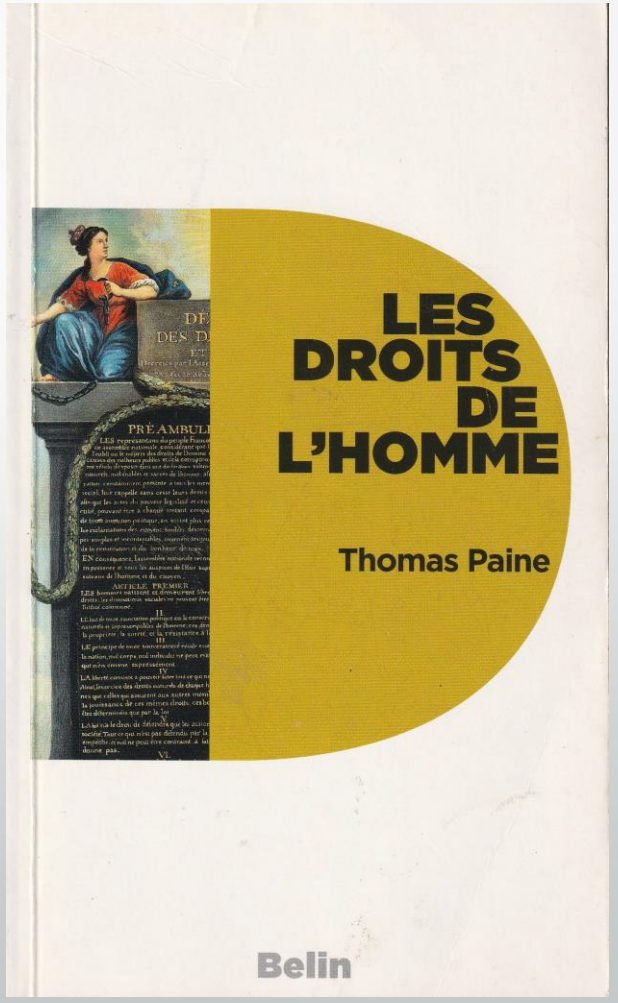

Condorcet, la patrie et l'Europe

- **L'amour de la patrie** est un inévitable point de départ affectif, historique et politique ; mais Condorcet lui donne une valeur identitaire limitée : ***le sentiment d'appartenance est nécessaire mais il risque de devenir négatif et susciter des dérives bellicistes et nationalistes***. Le **sentiment de l'amour de la patrie** est nécessaire pour combattre les effets de l'opposition entre l'intérêt individuel et l'intérêt de la société ; mais, en même temps, la **philanthropie** doit être promue pour arrêter les injustices où de prétendus intérêts nationaux peuvent entraîner. Il s'interroge sur le « **sentiment d'humanité** » qu'il faut développer chez l'enfant ; il le porte à désirer le bonheur des hommes et devient philanthropie lorsque notre pensée s'étend en direction des autres êtres humains des diverses parties du globe. Il faut **transformer le sentiment individuel de compassion en sentiment général d'humanité** ; on pourra ainsi opposer celui-ci à l'intérêt mal entendu de la patrie qui conseillerait des injustices. Pour cela, il est nécessaire que les institutions publiques s'unissent à l'instruction, aux lois, pour former un système dont l'effet est d'imprimer à l'homme un respect pour la vie et les souffrances de ses semblables, un profond amour de la justice, une vive horreur de toute oppression et de toute barbarie, et un mouvement qui porte à vouloir le soulagement, le bonheur d'autrui, de même que son propre bonheur.

Confidential C

- Pour Condorcet, grâce à l'imprimerie**, l'Europe** a été unifiée autour de la liberté de penser et d'écrire qui s'est exprimée dans le réseau des académies et sociétés savantes où la raison s'y développe librement. La raison s'y est frayée un long et difficile chemin (que retrace « L'Esquisse… »). **Elle** est « un milieu cosmopolitique d'échanges critiques et philosophiques » (Ch. Coutel). Elle élargit l'horizon que les citoyens ont de la république ; en ce sens, l'Europe **est une médiation** entre la patrie et l'humanité, autrement dit l'opinion publique européenne s'élargit à l'humanité. L'amour de l'humanité est une valeur cardinale pour Condorcet. H. Stephanus (XVIème siècle) dans son « Thesaurus » montre que « **Europe** » vient de « **Eury-Opis** » : « **Celle-qui-a-le-regard-large** ».
- « A présent que les hommes éclairés de toutes les nations se prêtent leurs lumières, ont les mêmes idées, parlent le même langage, sont animés des mêmes intérêts, cette force lente de la vérité, souvent trop faible, mais toujours agissante, l'emportera à la longue sur les obstacles qu'on lui oppose ».

Confidential C

Les droits humains, au cœur de la philosophie de la liberté chez Condorcet. Ce combat sera celui de son engagement révolutionnaire et républicain (1789-1794) dans la continuité de tous ses combats antérieurs ; dès 1786, dans « Vie de Turgot » et « De l'influence de la révolution d'Amérique sur l'Europe », il évoque l'importance d'une Déclaration des Droits.

« Rapporter aux droits de l'homme toutes les dispositions des lois, toutes les opérations administratives, tous les moyens comme tous les principes ; la déclaration des droits serait l'échelle commune à laquelle tout serait comparé, par laquelle tout serait mesuré » et elle doit, pour Condorcet, être inscrite en tête de la Constitution dont les dispositions ne peuvent la contredire. Elle est une garantie politique et juridique contre le despotisme. En 1971, en France, le Conseil Constitutionnel a déclaré la Déclaration des droits de l'homme partie intégrante de la Constitution de 1958,lui conférant ainsi une force juridique considérable.

(Cinq mémoires sur l'instruction publique)

Confidential C

En 1793, il rédigera une Déclaration des droits de l'homme et montrera les limites de la Déclaration adoptée en août 1789 ; pour le grand historien Claude Nicolet (« Histoire de l'idée républicaine en France ») elle est la plus « laïque » qui soit. Quelques articles :

Les droits naturels, civils et politiques, des hommes sont : la liberté, l'égalité, la sûreté, la propriété, la garantie sociale, et la résistance à l'oppression,
Tout homme est libre de manifester sa pensée et ses opinions,
La liberté de la presse et de tout autre moyen de publier ses pensées, ne peut être interdite, suspendue ni limitée,
Tout homme est libre dans l'exercice de son culte,
L'égalité consiste en ce que chacun puisse jouir des mêmes droits,
Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer, de changer sa constitution.
Une génération n'a pas le droit d'assujettir à ses lois les générations futures
(Thomas Jefferson avait écrit : « The earth belongs to the living » - Condorcet a calculé la fréquence de révision de la constitution de façon mathématique)

Confidential C

Septembre 2019, ouverture du Campus Condorcet, à Aubervilliers, grand campus de recherche en sciences humaines et sociales, d'envergure européenne et mondiale (100 unités de recherche, 5 000 doctorantes et doctorants)

Confidential C
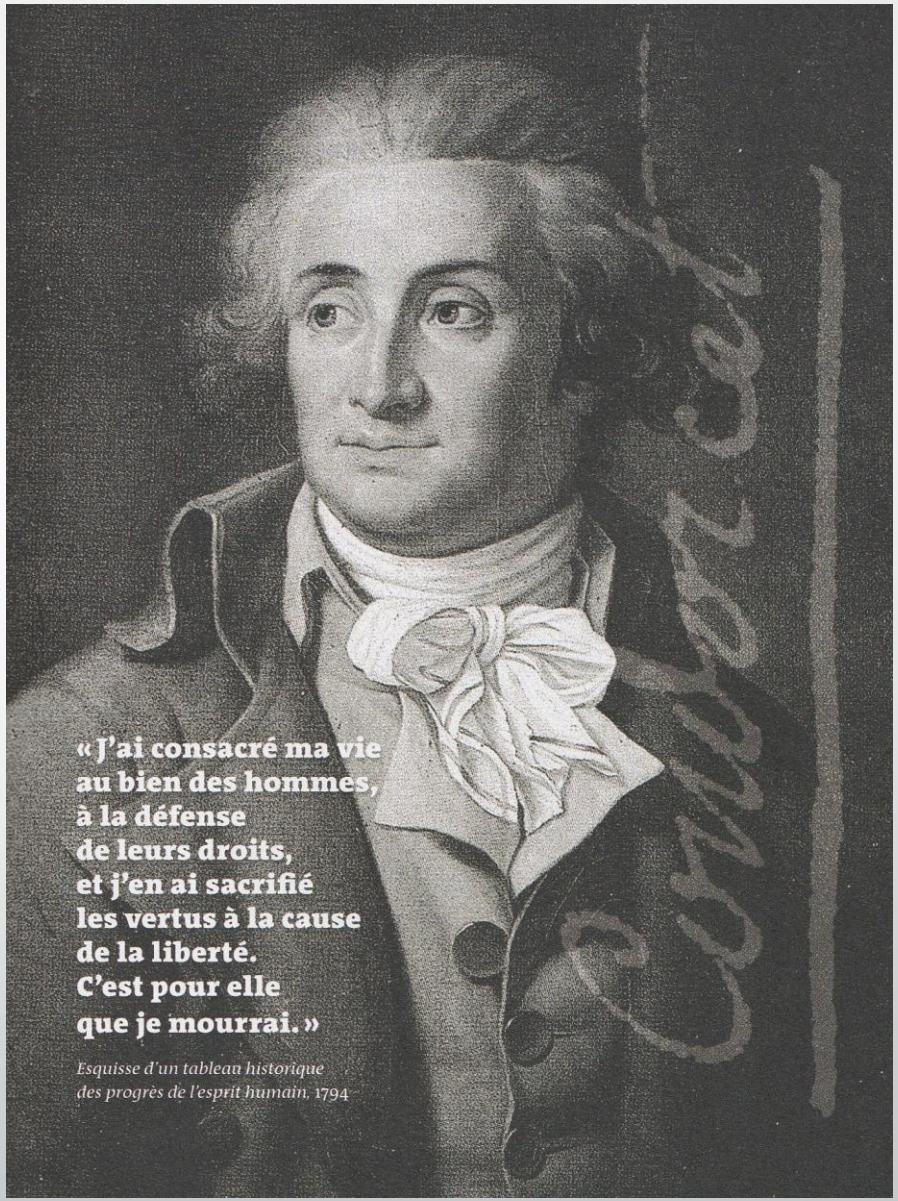
Deuxième partie, à venir : « Condorcet, acteur et victime de la Révolution ».